

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE – SR/TA – Subdivision Surveillance Technique des
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/TA/OPS Subdivision surveillance technique des transporteurs (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/TA/OPS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LHOMMEAU, Thierry - 04 26 72 68 60 thierry.lhommeau@aviation-civile.gouv.fr BESSE, Simon - 04 26 72 68 20 simon.besse@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	PREVOST, Florent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine du transport public de passager, sous l'autorité du chef de la subdivision.

Certification initiale des transporteurs :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance des autorisations sollicitées (certificat de transporteur aérien avions, hélicoptères et ballons, approbation, autorisation), examine la documentation fournie par le demandeur, vérifie sur le site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur ;
- Propose les décisions relatives à l'autorisation sollicitée.

Surveillance des transporteurs :

- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des exploitants surveillés, rédige les rapports associés et assure le suivi des actions correctives.

Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Missions secondaires :

- Peut effectuer les enquêtes de première information pour le compte du BEA ;
- Est rapporteur pour la commission de discipline des personnels navigants non professionnels.

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation des aéronefs en transport public, navigabilité et entretien) ;
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit ;
- Connaissance des aéronefs et de l'exploitation des compagnies aériennes ;
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé ;
- Expérience du pilotage appréciée.

Savoir-faire :

- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités ;
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités ;
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe ;
- Savoir rédiger des rapports.

Prestations :

- Possible en premier poste ;
- Avoir suivi avec succès la formation théorique IOPS ainsi que la formation à la technique d'audit ;
- Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés, forte évolution réglementaire.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

**au niveau débutant pour les inspecteurs ;
au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-INSPECTEUR SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/SUR Division sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 04 26 72 68 40 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouv.fr BIOLLEY, Nadine - 04 26 72 68 41 nadine.biolley@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.	
Personne remplacée :	THIERRY DE MAUGRAS, Adrien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE SÛRETÉ

Surveillance :

- Instruit et approuve des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités...). Suivi des plans d'actions correctives suite aux audits et inspections.
 - Participation à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE
 - Participation à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application).
 - Suit des travaux en cours ou prévus, des incidents de sûreté.
 - Veille à la gestion de la base de données des opérateurs et à la diffusion de la réglementation
 - Participation aux groupes de travail nationaux liés à ses domaines de compétence et à l'élaboration de la réglementation nationale.
- Participe à la gestion des titres de circulation, la fabrication des badges et au traitement des demandes d'habilitation relevant de la DSAC/CE.

Participe à l'organisation et au suivi des commissions sûreté.

Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

Savoir faire :

- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SOUFFLET, Carole - 04 26 72 68 30 carole.soufflet@aviation-civile.gouv.fr GARNON, Guy - 04 26 72 68 31 guy.garnon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "AER" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Personne remplacée :	VIAL, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision Aéroports, au sein d'une entité de 5 personnes. Relations avec DSAC/ANA et les exploitants d'aérodrome

- Assiste le chef de subdivision dans ses missions
- Assure la mise en oeuvre du principe RBO (Risk Based Oversight) dans la subdivision
- Participe aux activités de certification des exploitants d'aérodrome, d'homologation des pistes et de surveillance continue des aérodromes de la DSAC/CE selon les directives nationales (manuel de surveillance des aérodromes, ...) et locales

A ce titre :

- Suit la réglementation, ses évolutions et leur application sur les aérodromes de la DSAC/CE, participe aux GT nationaux, notamment sur les sujets liés au RBO
- Coordonne la mise en place du RBO dans la subdivision
- Assure le suivi des PAC pour toutes les actions de surveillance
- Participe aux contrôles et audits au sein de la DSA/CE et suit la mise en oeuvre des actions correctives
- Participe aux audits nationaux de certification aéroportuaire
- Participe à l'analyse des dossiers ponctuels, et des changements dans le domaine de l'homologation ou de la certification
- Participe à l'analyse des études d'impact sur la sécurité
- Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

- Connaissance de la réglementation française et européenne relative aux aérodromes et hélistations
- Connaissance des techniques d'inspection et d'audit des aérodromes
- Expérience dans le domaine de la certification et homologation des aérodromes
- Maîtrise de la méthodologie de surveillance des domaines de surveillance pour lequel il est habilité
- Culture aéronautique
- Utilisation de logiciels bureautiques y compris bases de données
- Utilisation de logiciels dessin, connaissances mathématiques et trigonométriques (vérification des dégagements aéronautiques, Energie-Balisage)

Savoir faire :

- Faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ; sens de la mesure, pragmatisme;
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/NORD - Assistant Subdivision Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.60 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr MEYZE, Dominique - 01.69.57.65.63 dominique.meyze@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	QUESNEL, Harold

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision il assure les tâches qui lui sont confiées. Il assure l'intérim du chef de subdivision.

ACTIVITES DU POSTE :

Gère des projets CA
Gère des applications métiers CA et RH
Anime des GT et des réunions
Met en oeuvre et suit des procédures
Participe à la gestion du SMI

Sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Circulation aérienne :

- . Gère les dossiers espace et procédures en coordination avec les subdivisions instruction et études et la FMP
 - . Etude et élaboration des dossiers (en relation avec la DO) concernant l'évolution des espaces et des procédures
 - . Traitement des demandes de publications et mises à jour, élaboration des lettres d'accord
 - . Mise en oeuvre des modifications
 - . Relations avec les autres organismes et la partie militaire (lettres d'accord, problèmes opérationnels)
 - . Traitement des opérations aériennes courantes : vols spéciaux, parachutages
 - . Mise en oeuvre de simulations
- Traitement des FNE

Gestion du personnel :

Spécifie, assure la veille technologique et contribue à la maîtrise d'oeuvre des outils d'optimisation du potentiel de contrôle

Participe à la gestion du personnel en salle de contrôle et au BTIV (bureau de transmission des informations de vol) : tours de service, horaires, congés...

Documentation/réglementation :

Assure la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes

Coordination avec les autres organismes :

Participe aux relations avec les organismes de contrôle civils adjacents, les aéroports et les organismes militaires

Participe à la négociation et à la rédaction des lettres d'accord

Fonctionnement du service :

Participe à la permanence opérationnelle

Participe à l'encadrement de la subdivision

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE ENVIRONNEMENT :

- . il met en oeuvre les actions préventives et correctives.

- . il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- . il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
- . Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaître les règles de fonctionnement de la NA
- . Connaître et exploiter le Manex
- . Connaître la réglementation NA
- . Savoir expliquer les procédures de réglementation
- . Connaître les techniques de communication

Qualités requises :

- . Savoir animer une équipe
- . Savoir suivre un projet
- . Etre dynamique et adaptable
- . Etre clair et concis.

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation ICNA ou IEEAC
- . Formation à la tenue du poste RPO.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N - Assistant Subdivision Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/INST Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Instruction (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50. jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr MARCHANT, Bérioska - 01.69.57.66.00 berioska.marchant@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DANG, Renaud

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision il assure les tâches qui lui sont confiées. Il assure l'intérim du chef de subdivision.

ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de la subdivision instruction, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Fonctionnement de la subdivision :

- Animation, encadrement des personnels de la subdivision et coordination du travail à effectuer
- Mise en oeuvre et suivi du PFU et du PCU
- Mise en place des outils pédagogiques
- Coordination de la formation avec les équipes, les autres subdivisions, l'ENAC, SDRH et la DSAC
- Organisation des stages de formation ou d'information au sein du service
- Participation à des projets, commissions, groupes de travail (locaux ou nationaux)

Fonctionnement du service :

- Participe à la permanence opérationnelle
- Participe à l'encadrement de la subdivision

Tâches particulières :

- Gestion de l'ensemble de la formation en unité :
- Planifie, anime, coordonne et supervise la mise en oeuvre et le suivi du PFU
- Participe aux évaluations théoriques
- Encadre les stagiaires, les instructeurs locaux, les pilotes d'échos radar et les détachés chargés de la conception des exercices ELECTRA

- Dans le cadre du PCU :

- Assure la gestion du maintien de compétences des ICA et des contrôleurs DCC
- Assure la gestion de la formation théorique des ICNA ayant subi une interruption dans l'exercice de la mention d'unité
- Assure le suivi individuel des délivrances et des prorogations concernant les mentions d'examineurs des licences des contrôleurs du centre

- Participe, comme représentant du chef de subdivision, aux commissions de formation en unité, aux commissions de nomination des chefs d'équipe et chefs de salle, au suivi sécurité exploitation, aux CLS

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
- Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA

- Connaître et exploiter le Manex
- Connaître la réglementation NA
- Savoir expliquer les procédures de réglementation
- Connaître les systèmes et équipements
- Connaître les statuts et régimes indemnitaires
- Connaître les techniques de communication

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe
- Savoir suivre un projet

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation ICNA ou IEEAC
- Formation à la tenue du poste RPO

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/NORD - ADJOINT AU CHEF BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL/BTIV Organisme CRNA/N - SE - Entité BTIV (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef BTIV*C-N/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.60 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr PIERRE, Jacky - 01.69.57.66.60 jacky.pierre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PIERRE, Jacky

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Il assiste le chef BTIV et effectue son intérim.

Dans ce cadre, il gère le BTIV, encadre et forme les agents du BTIV, gère le tour de service des agents du BTIV, les abonnements à la documentation aéronautique du service exploitation et suit divers dossiers.

PROCESSUS DE REFERENCE

R1-INF : Rendre le service d'information

R1-ALR : Rendre le service d'alerte

PROCESSUS EN INTERACTION

S2-FOR : Assurer la formation initiale et la formation continue

R1-CTL : Rendre le service du Contrôle

ACTIVITES DU POSTE :

En relation avec le Chef BTIV et le Chef de la subdivision Contrôle

- . Gère la documentation aéronautique du CRNA-Nord (commandes, abonnements, diffusion)
- . Encadre les agents du BTIV
- . Assure la formation des agents du BTIV
- . Participe à la formation continue des IESEA et des contrôleurs en formation initiale, des PC et des Chefs de Salle pour le service d'alerte
- . Traite les incidents opérationnels du BTIV et CIV
- . Participe aux réunions et GT relevant du BTIV
- . Etablit des bilans et renseigne divers indicateurs relatifs aux processus R1-INF et R1-ALR
- . Rédige des notes et consignes
- . Met à jour la documentation du BTIV et sur CIGALE
- . Elabore les protections journalières
- . Développe la chaîne CIGALE

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT :

- . Procède à la notification d'événements
- . Prend en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience
- . S'assure au sein de son entité de la mise en oeuvre des actions préventives et correctives
- . Participe au pilotage des sous-processus R1/INF et R1/ALR

APPORTS EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT :

- . Participe aux audits

OUTILS :

- . EXCEL, WORD, ACROBAT, POWER POINT, WMF, CIGALE, SIGMA, ORBITE

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Très bonne connaissance de la réglementation et de la documentation aéronautique
- . Bonne connaissance du système de contrôle de la CA
- . Bonne connaissance des systèmes utilisés au BTIV et CIV
- . Connaissance du fonctionnement du CRNA, des services de la NA française
- . Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit.
- . Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

- . Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes
Communiquer efficacement oralement et par écrit
- . Participer à l'animation d'une équipe
- . Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE

- . TSEEAC

FORMATION D'INTEGRATION

- . Qualification ou habilitation pour le poste

Habilitation CIV

Gestionnaire de suivi : Service Exploitation

EXPERIENCE SOUHAITEE :

- . Expérience aéronautique

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/NORD - AGENT BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL/BTIV Organisme CRNA/N - SE - Entité BTIV (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-N/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.60 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr PIERRE, Jacky - 01.69.57.66.00 jacky.pierre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PENICAUD, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Il assure le service d'alerte au profit des usagers, assure l'information aéronautique et assure l'information de vol au profit des VFR. Il dispense une formation en temps réel à des TSEEAC en cours d'acquisition de l'habilitation CIV.

PROCESSUS DE REFERENCE

R1-INF : Rendre le service d'information

R1-ALR : Rendre le service d'alerte

PROCESSUS EN INTERACTION

R1-CTL : Rendre le service du contrôle

Profil - Qualification :

- . Assurer le service d'alerte au profit des usagers (suivi des vols VFR, recherche des renseignements, déclenchement des phases d'urgence) en coopération avec le Centre de Coordination et de Sauvetage
- . Exploiter la messagerie RSFTA
- . Exploiter et gérer l'information aéronautique (NOTAM)
- . Assurer l'information de vol

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT :

- . Procéder à la notification d'événements
- . Prendre en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience
- . Contribuer à la protection et à la sauvegarde des personnes et des matériels
- . Participer aux commissions de sécurité
- . Participer aux audits
- . Activer les plans « situations inhabituelles » et « cendres »

OUTILS :

- . EXCEL, CIGALE, SNER, SIGMA, ODS, ARTEMIS, RADIO

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaissance des services de la Navigation Aérienne française
- . Bonne connaissance de la langue anglaise parlée et écrite
- . Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

- . Capacité de réaction à une situation critique
- . Communiquer efficacement
- . Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes des usagers
- . Grande adaptabilité à différentes tâches

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE

- . TSEEAC

FORMATION D'INTEGRATION

. Qualification ou habilitation pour le poste

Habilitation CIV et BTIV

Gestionnaire de suivi : Chef BTIV

EXPERIENCE SOUHAITEE :

. Connaissance du milieu aéronautique

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N - spécialiste exploitation sub contrôle
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/CTRL SNA/N - Subdivision contrôle (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ZIZA, Eryck - 03 2016 49 50 eryck.ziza@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation subdivision Contrôle

Tâches :

- assiste le chef de subdivision contrôle dans l'ensemble des tâches qui lui sont confiées
- participe à la gestion opérationnelle des personnels de la subdivision (tableaux de service, congés, stages, heures de nuit, opérations techniques...)
- assure le suivi et la mise à jour de la documentation aéronautique, et à ce titre prépare la rédaction des modifications concernant les manuels de référence (MANEX, fiches réflexe) utilisés par les contrôleurs
- élabore les consignes temporaires en temps réel
- participe à la définition des besoins de la tour en terme d'outils et de configuration système

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- connaître le domaine ATC
- connaître la réglementation de la circulation aérienne
- connaître la réglementation en matière d'exploitation aéroportuaire
- connaître le traitement des incidents et des Airprox
- pratiquer couramment l'Anglais

Qualités requises :

- montrer de la disponibilité
- avoir le sens des relations humaines
- savoir gérer des sollicitations fréquentes et imprévues

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA-RP ORLY AG SE SUB INST SPECIALISTE EXP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/INST Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Instruction (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPO/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01 49 75 65 78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr DROMA, Christiane - 01 49 75 65 32 christiane.droma@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LAPIERRE, Mathieu

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION INSTRUCTION «Outils de Simulation »

Administrer les simulateurs utilisés dans le cadre des formations initiale et continue
Assurer l'interface avec le service technique et la CMIT pour les aspects maintenance
Planifier au prestataire les besoins en Pilotes Echo Radar selon les programmes de formation
Effectuer le suivi de la prestation Pilote Echo Radar

Profil - Qualification :

Est responsable du fonctionnement des simulateurs SIMORLY et SIMULOC (administrateur des données opérationnelles et des exercices) ;
est le correspondant du service technique dans le cadre du Maintien en Conditions Opérationnelles du simulateur SIMORLY ; participe à la maintenance des outils ;
est le correspondant de la DTI et de l'industriel sur les aspects techniques, en liaison avec le service technique ;
participe au développement et à la mise à jour des supports pédagogiques associés au fonctionnement et à la maintenance des simulateurs ;
assure la cohérence des données C.A. sur les outils de simulation ;
participe en coordination avec le PC détaché « outils simulation » à la mise à jour et à la réalisation des exercices dans leurs aspects faisabilité technique ;
en cas de besoin, en coordination avec la subdivision ETU, propose des EB au service technique ;
coordonne avec le service technique pour actualiser les données cartes radar (IRMA) des terrains extérieurs (LFPM - LFPT - LFPB) ayant un protocole de formation sur SIMORLY ;
se tient informé des projets nationaux en cours dans son domaine d'activité (ex : Scantower).

COMPETENCES

Techniques de base :

a des notions de base sur la réglementation de la Circulation Aérienne
a des notions de base sur le Contrôle Aérien
connaissance des procédures et des consignes locales
connaissance de la phraséologie
notions des objectifs pédagogiques des étapes de la formation en Unité
notions des différents types de guidage pédagogique en fonction de la progression dans une séance
connaissance du fonctionnement des simulateurs SIMORLY - (SIMULOC)
connaissance en informatique et bureautique
connaissance du fonctionnement bureautique en réseau
connaissance des logiciels de "création d'exercices et bases de données associées"
goût pour le travail en équipe et sens des relations humaines

Qualités requises :

savoir identifier les processus de base
savoir suivre un dossier technique
savoir s'adapter aux diverses évolutions
sens du travail en équipe
savoir faire preuve d'anticipation, d'analyse, d'initiative, de réactivité

FORMATION D'INTEGRATION :

Poste convenant à une première affectation en sortie ENAC pour quelqu'un de motivé par les aspects techniques et la maintenance des systèmes (simulateurs, réseaux, serveurs)

Formations complémentaires sur les systèmes d'administration de SIMORLY et SIMULOC
obligatoires
Formation aux systèmes en réseaux obligatoire

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-ORLY ASSISTANT SUB QSE
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/QS Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Qualité de service (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01 49 75 65 78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr DAGUZON-CASENAVE, Isabelle - 01 70 03 40 32 isabelle.daguzon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SPANDRE, Suzanne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUB QUALITE DE SERVICE - ENVIRONNEMENT ORLY

Participe à l'encadrement et au fonctionnement de la subdivision QSE

Profil - Qualification :

- Anime et répartit le travail au sein de la Subdivision Qualité de Service et Environnement ;
- Participe au traitement et au suivi des dossiers sécurité conformément au processus R1 ;
- Participe au traitement des dossiers liés à l'environnement ;
- Participe à des commissions, groupes de travail et réunions (locaux ou nationaux) ;
- Participe à la mise en application et au suivi du retour d'expérience ;
- Elabore des documents d'analyse et de synthèse des événements de sécurité ;
- Participe à l'élaboration et au suivi d'indicateurs de sécurité ;
- Participe aux réunions nationales ou régionales "Qualité de Service" ;
- Participe aux spécifications et validation des outils de la QSE ;
- Assure l'intérim de la subdivision QSE en l'absence du chef de subdivision ;
- Participe à la permanence opérationnelle ;

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine, et sous l'autorité du chef de subdivision :

- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements sécurité/qualité
- il veille à la notification des événements significatifs dans les délais réglementaires ;
- il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service ;
- il fournit les renseignements nécessaires à l'élaboration des indicateurs sécurité/qualité ;
- il assure, dans le cadre du retour d'expérience (REX), la réalisation de bilans et de publications ;
- il participe aux réunions de suivi sécurité/qualité du service et de l'organisme ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des réunions Analyse et Retour d'Expérience.

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne ;
- Connaissance des outils d'enregistrement et de dépouillement ;
- Connaissance des procédures opérationnelles et administratives en vigueur ;
- Connaissance de l'organisation DGAC.

Qualités requises :

- Conduite de réunion ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Rédaction de notes, comptes-rendus, bilans ;
- Connaissance de l'anglais ;
- Sens des relations humaines, de la discrétion et de la mesure.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP TOUSSUS-LE-NOBLE CHEF CA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPN Organisme Orly-AG - AG - Toussus Le Noble - CA (TOUSSUS LE NOBLE)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFPO/AG/LFPN
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr THOMAS, Marc - 01 69 57 69 13 marc.thomas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARIE, Xavier-François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE

Assure l'organisation et le suivi du fonctionnement de l'organisme de contrôle de Toussus le Noble

Profil - Qualification :

- Est le responsable opérationnel de l'organisme de contrôle ;
- Anime et encadre les agents techniques et administratifs (environ 15 TSEEAC et 2 agents Aéroports de Paris assurant le secrétariat de l'organisme) ;
- Assure la gestion de la qualité et de la sécurité de service ;
- Est l'interlocuteur direct des usagers de l'aéroport (aéroclubs, sociétés) pour ce qui concerne la fourniture du service de contrôle ;
- Participe aux relations avec l'environnement (service environnement d'Aéroports de Paris et représentants locaux). Peut participer à la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome ;
- Analyse les besoins d'évolution de la plate-forme. Propose et suit les projets retenus ;
- Participe aux permanences de commandement aviation générale.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il est plus particulièrement responsable du traitement et de l'analyse des événements CA ainsi que des REX locaux. Met en œuvre les actions correctives dans le domaine de traitement des événements CA qui lui est délégué.

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance des services de la DGAC
- Connaissance de la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaissance du fonctionnement des aérodromes

Qualités requises :

- Goût et sens des relations humaines
- Aptitude à l'encadrement
- Aptitude à gérer les changements

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation chef circulation aérienne.
- Pratique d'audit,
- Etudes de sécurité
- Conduite de projet

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP ORLY-AG CHEF SUB ETUDES QSE ENV
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/ETD-QS Organisme Orly-AG - AG - Subdivision Etudes QS (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFPO/AG/ETD-QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr THOMAS, Marc - 01 69 57 69 13 marc.thomas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COPY, Daniel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION ETUDES QUALITE SERVICE SECURITE ENVIRONNEMENT

Anime, encadre et participe à l'activité de la subdivision

Profil - Qualification :

Sous la responsabilité du Chef de service aviation générale et de son adjoint :

- Est le correspondant des huit aérodromes contrôlés pour ses domaines d'activités.
- Réalise le suivi des actions liées à ses domaines d'activités.
- En collaboration avec les 4 assistants de classe dont il assure l'encadrement, il coordonne les activités dans les domaines suivants :
 - Information aéronautique ;
 - Avis techniques CA concernant les opérations particulières (obstacles, activités particulières, manifestations aériennes, travail aérien, espaces temporaires) ;
 - Synthèse des statistiques et diffusion des données pour l'élaboration du tableau des indicateurs sécurité d'AG ;
 - Suivi de l'opérabilité des plates-formes et de la conformité des installations NA ;
 - Coordination des travaux sur l'aire de mouvement et sur les installations techniques ;
 - Études nécessaires à la mise en oeuvre de nouvelles procédures et de nouveaux systèmes opérationnels ;
 - Expression de besoins (EB) concernant l'exploitation des outils opérationnels ;
 - Traitement des événements liés à la qualité de service et à la sécurité (organisation des CLS/E et CLS/T) et suivi des enseignements ;
 - Organisation des réunions AREX et des audioconférences QS/S et suivi des enseignements ;
 - Élaboration des bilans sécurité ;
 - Réponses aux sollicitations concernant l'environnement ;
 - Participations aux réunions concernant l'environnement (CCE, suite de la charte).
- Prépare les dossiers d'infraction devant être soumis à la DSAC ;
- Participe aux astreintes opérationnelles Aviation Générale.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ / QUALITÉ/SURETÉ/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine, et sous l'autorité du chef de service:

- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements sécurité/qualité ;
- il veille à la notification des événements sensibles dans les délais réglementaires ;
- il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service ;
- il fournit les renseignements nécessaires à l'élaboration des indicateurs sécurité/qualité ;
- il assure, dans le cadre du retour d'expérience (REX), la réalisation de bilans et de publications ;
- il participe aux réunions de suivi sécurité/qualité du service et de l'organisme ;
- il participe à la coordination sécurité ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS (E et T) ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des réunions Analyse et Retour d'Expérience.

COMPÉTENCES

Techniques de base :

- Connaissance des services de la DGAC et d'ADP ;
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne ;

- Connaissance de la réglementation relative aux aérodrômes (CHEA, ITAC) ;
- Connaissance de la mise en oeuvre du système de management intégré (SMI) ;
- Connaissance des procédures relatives au traitement des événements de sécurité ;
- Notions de conception des procédures IFR ;
- Connaissance des enjeux environnementaux liés aux aérodrômes.

Qualités requises :

- Goût pour l'encadrement,
- Sens des relations avec des services extérieurs,
- Conduite de réunion,
- Esprit de synthèse et aisance rédactionnelle,
- Pratique ou expérience du pilotage.

FORMATION D'INTÉGRATION :

- Management ;
- Études de sécurité ;
- Pratique d'audits ;
- Gestion de projets.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS-NORD - DSR2/SUR-Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/SUR/ORY Subdivision sûreté Orly et autres aérodromes en région (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/SUR/ORY
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01 69 57 74 08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr RAULET, Isabelle - 01 69 57 75 59 isabelle.raulet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "inspecteur Sûreté" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	MIROUZE, Jean

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

- Assiste les délégations régionales dans le domaine de la sûreté et le suivi des tests de performance en situation opérationnelle de l'exploitant d'aérodrome (ADP) et de ses sous-traitants,
- Participe à l'instruction des programmes de sûreté de 2 transporteurs aériens,
- Réceptionne les demandes de dérogation de siglage pour les véhicules entrant en zone.
- Transmet la documentation et la réglementation sûreté aux délégués régionaux, reçoit leur demande et y apporte les réponses,
- Prépare un modèle d'arrêté pour les petits aérodromes,
- Aide les délégués dans la rédaction des arrêtés de police des petits aérodromes,
- Examine la documentation fournie par le transporteur aérien et ses assistants en escale pour l'approbation de son programme de sûreté,
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et des procédures décrits dans les programmes de sûreté fournis par le transporteur aérien et ses assistants en escale,
- Prépare les réponses aux demandes de dérogation de siglage et les soumet au supérieur hiérarchique,
- Réceptionne et enregistre les résultats des tests de performance en situation opérationnelle de l'exploitant d'aérodrome (ADP) et de ses sous-traitants,
- Analyse les résultats des tests de performance en situation opérationnelle de l'exploitant d'aérodrome (ADP) et de ses sous-traitants.

Profil - Qualification :

réglementation sûreté
techniques d'exploitation

esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
aptitude à l'initiative
disponibilité et aptitude à travailler en équipe
savoir rédiger des comptes-rendus et des rapports
savoir renseigner des grilles d'analyse de programmes de sûreté

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

**au niveau débutant pour les inspecteurs ;
au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP CHAVENAY CTRL AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPX Organisme Orly-AG - AG - Chavenay Villepreux - CA (CHAVENAY)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPX
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr MOLINER, Joseph - 01.30.56.28.71 joseph.moliner@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H
Personne remplacée :	LADOWICHT, Alexis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME
SNAS/RP CHAVENAY VILLEPREUX - CTRL AER

ACTIVITES DU POSTE :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

Profil - Qualification :

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance du règlement de la circulation aérienne
- Connaissance des méthodes et outils de contrôle

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles
- Travail en groupe.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant une formation de 4 mois à L'ENAC . Elle permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - SR2/SUR - Chef Sub fret et cies
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/SUR/FF Subdivision fret et formation (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-N/SR2/SUR/FF
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01 69 57 74 08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr RAULET, Isabelle - 01 69 57 75 59 isabelle.raulet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " Sûreté /inspecteur " selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	RAULET, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION

Assure la surveillance des prestataires intervenant dans le transport aérien et opérant plus particulièrement dans le fret (agents habilités et chargeurs connus, fournisseurs habilités d'approvisionnements de bord) et dans la formation sûreté.

Anime et encadre l'équipe de la subdivision (3 TSEEAC).

Coordonne les actions de surveillance avec les partenaires (GTA et Douanes) et y participe en fonction du plan de surveillance élaboré par la DSAC/SUR.

Planifie prépare, réalise et suit par ailleurs des inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports.

Accompagne la prise de décision relative à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait d'autorisation administratives (certification, habilitation, agrément, approbation,...).

Assure le contrôle qualité au sein de la subdivision.

Participe à des réunions et GT concernant le fret et la formation sûreté.

Profil - Qualification :

Maîtrise du domaine réglementaire national et international

Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des comptes-rendus et des rapports

Faire preuve de qualité relationnelle

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP ETAMPES CTRL AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFOX Organisme Orly-AG - AG - Etampes Mondésir - CA (ETAMPES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFOX
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr NOTRY, Thierry - 01.60.80.95.63 thierry.notry@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Décision GS 32H
Personne remplacée :	ERRE, Géraldine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNAs/RP ETAMPES MONDESIR - Circulation Aérienne

ACTIVITES DU POSTE :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N- INSP SURV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/NA Division navigation aérienne (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COPY, Daniel - 01 69 57 75 64 daniel.copy@aviation-civile.gouv.fr CORCOS, Stéphane - 01 69 57 76 00 stephane.corcos@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " NA/NA, NA/AFIS-SUR, NA/ATS-AIS-CNS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

- Instruit au niveau local, les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires de service navigation aérienne
- Assiste le chef de division et le supplée en cas de besoin,
- Participe aux programmes d'audits des PSNA,
- Assure le suivi des certificats des prestataires AFIS,
- Assure le suivi des études de sécurité,
- Assure le suivi des événements de sécurité,
- Participe à la surveillance et à la gestion des espaces aériens,
- Participe aux CCRAGALS Nord et CRG-NO,
- Réalise les analyses de sécurité usagers pour les changements affectant l'espace aérien,
- Gère les évaluations théoriques et pratiques des agents AFIS pour l'obtention de la qualification AFIS,
- Instruit les dossiers d'approbation des procédures IFR,
- Instruit les dossiers de demandes de fréquences radio.

Profil - Qualification :

Maîtrise du domaine réglementaire navigation aérienne

Maîtrise des procédures de suivi des certificats de PSNA

Maîtrise des techniques d'audit

connaissance des méthodes qualité et de management de la sécurité

connaissance de l'exploitation aérienne, des matériels et systèmes navigation aérienne

connaissance des activités aériennes récréatives et sportives

qualité relationnelle d'écoute et de propositions

savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités

esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

disponibilité et aptitude à travailler en équipe

savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-CONTROLEUR AERODROME LOGNES
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPL Organisme Orly-AG - AG - Lognes Emerainville - CA (LOGNES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr PEREZ, Thierry - 01 60 17 86 31 thierry.perez@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H
Personne remplacée :	GEMIN, Claire

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME à l'Aérodrome de LOGNES - SNAs/RP

Assurer la fourniture du service de contrôle d'aérodrome de Lognes

Profil - Qualification :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-NORD Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA3 Subdivision chargée du ctr tech cles transp. par avion (III) (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/TA/CTCTA3
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORBIERE, Michel - 01 69 57 77 20 michel.corbiere@aviation-civile.gouv.fr GAUTRON, Stéphane - 01 69 57 77 37 stephane.gautron@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " OPA/TPP/ inspecteur / auditeur RSC selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ROY, Paulin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance à la DSAC/N, division transport aérien

- S'assurer de la conformité des compagnies aériennes aux exigences applicables en matière d'opérations aériennes, en mettant en oeuvre la surveillance des compagnies dont il/elle a la charge dans un nouveau contexte de surveillance basée sur les risques.
- Instruire les dossiers nécessaires à la délivrance de certificat de transporteur aérien (CTA)
- Organiser et mettre en oeuvre la surveillance continue des exploitants déjà certifiés, en réalisant des audits et inspections ;
- Délivrer les autorisations opérationnelles associées au CTA pour les compagnies concernées
- Participer à l'exploitation de la base de données relative à la notification des incidents dans le domaine du transport aérien ;
- Participer à la définition des méthodes liées à la certification et à la surveillance des entreprises de transport aérien
- Contribuer au fonctionnement du système qualité de la DSAC dans le domaine du transport aérien.

Relations avec la DSAC centrale, l'OSAC et l'OCV nécessaires.

Contacts et déplacements fréquents chez les exploitants aériens.

Profil - Qualification :

Réglementation relative au domaine concerné,
techniques d'inspection et d'audit

Anglais écrit

Expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Esprit d'initiative et de responsabilité

Aptitude à travailler en équipe et à gérer des situations complexes

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-ORLY AG- TOUSSUS LE NOBLE CONTROLEUR AERODROME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPN Organisme Orly-AG - AG - Toussus Le Noble - CA (TOUSSUS LE NOBLE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPN
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr AQUILEIO, Stéphane - 01 39 56 34 75 stephane.aquileio@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H
Personne remplacée :	LE DONNE, Henrik

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME au SNAs/RP AERODROME DE TOUSSUS LE NOBLE

Assurer la fourniture du service de contrôle d'aérodrome de Toussus le Noble

Profil - Qualification :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation du SNA-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-SR/AEA INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodromes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOU, Franck - 01 69 57 74 50/51 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA-NAV, TA-AG", "AER-AER-INSP" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	MAZENS, Fabrice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE à la DSAC/NORD - DSR/AG-AEA

- Instruit les demandes d'autorisations administratives et assurer le contrôle des prestataires et exploitants et en particulier
- Participe au plan de suivi des aérodromes en Ile de France,
- Instruit les demandes relatives aux axes de voltige permanent,
- Assure la gestion des dossiers aéromodélisme, activités treuillées.
- participe à l'établissement des consignes particulières pour les aérodromes d'Ile de France
- Traite les demandes de création de plates-formes ULM et aérostations
- Prépare les dossiers IDF en vue des CCRAGALS.

Pour les plateformes ULM, aérostations, activités aéromodélisme et activités treuillées :
informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur, participe en support pour les aérodromes aux contrôles/inspections auprès des organismes surveillés, émet des avis techniques destinés aux Préfets, assure les enquêtes de première information (EPI pour le BEA) contribue au fonctionnement local du PSE, en particulier en réalisant l'analyse des incidents. Utilisateur désigné de l'entité pour GEOACADEMIC.

Profil - Qualification :

Réglementation relative au domaine concerné

Techniques d'inspection et d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais écrit

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions,

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités,

Faire preuve d'autonomie

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-N INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodromes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/03/16
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01.69.57.74.50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr BAYSSET, Françoise - 01.69.57.74.51 francoise.baysset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "insp. opérations aériennes - navigabilité - travail aérien aviation générale" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DUVIGNAU, Solange

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Entité SR2/AG/AEA : 10 agents

- Instruire les demandes concernant le travail aérien et les avions étrangers. Contrôler les prestataires et exploitants aériens. Délivrance des autorisations administratives.
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (dérogation, autorisation, approbation), examine la documentation fournie lors d'une demande initiale, d'un renouvellement.
- Instruit les dossiers concernant les avions étrangers.
- Instruit les dossiers de demande de dérogation de survol et rédige les avis pour les préfectures.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques
réglementation relative aux domaines concernés
anglais oral et écrit

Savoirs faire

faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions,
esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
savoir rédiger des courriers

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N- DSR/AG/PN -Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/PN Subdivision licences PN et examens théoriques (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOU, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr CATTANE, Richard - 01 69 57 74 45 richard.cattane@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "licences PN" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE à la DSAC/N - DSR/AG/PN

Instruire les demandes d'autorisations administratives,
Etablir les titres aéronautiques sollicités,
Informers les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
Délivrer les licences et titres aéronautiques,
Examiner la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
Proposer la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée,
Assurer la gestion des examens théoriques et suppléer la gestionnaire en titre de cette activité.

Profil - Qualification :

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné,
Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations,
Anglais écrit et oral,
Maîtrise des outils bureautiques,
Faire preuve de qualités relationnelles, d'écoute et de propositions,
Savoir gérer des situation conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités,
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse,
Disponibilité et aptitude à travailler en équipe,
Savoir rédiger des rapports,
Travail en équipe sur 4 jours.

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-SR/AER INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/AER Division aéroports (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AMMI, Vincent - 01.74.37.70.74 vincent.ammi@aviation-civile.gouv.fr NICOLAS, Ivan-David - 01.74.37.70.82 ivan-david.nicolas@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance "AER/SSLIA -PPA-HELI" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	PAQUET, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assurer le contrôle des exploitants et prestataires d'aérodromes et instruire les homologations des pistes.

- Informe les exploitants d'aérodrome des conditions de délivrance des homologations des pistes et des certificats de sécurité aéroportuaire.
- Examine les dossiers en relation avec le maintien des conditions d'homologation des pistes,
- Prépare, réalise et suit les contrôles CHEA/TAC, sécurité de l'exploitation et SGS des aérodromes, rédige les rapports correspondants,
- Propose les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement à la modification, à la suspension ou au retrait des certificats de sécurité aéroportuaire et des décisions d'homologation des pistes,
- procéder à des contrôles SSLIA et SLPA sur les aéroports de la DSAC/N
- assurer le suivi des plans d'action et des agréments des personnels chargés de ces missions sur les aéroports suivis par le département
- enquêteur de première information pour le BEA (EPI).

Profil - Qualification :

Maîtrise du domaine réglementaire national relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC

Maîtrise des techniques d'inspections et d'audit

Connaissance de l'exploitation aéroportuaire

Avoir suivi avec succès les formations habilitantes

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N -SUR3/ROISSY -Inspecteur surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/PN Subdivision des titres aéronautiques (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-N/SR3/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Ivan-David - 01 74 37 70 82 ivan-david.nicolas@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "inspecteur /Licences PN "selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BECOUR, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE à la DSAC/NORD-DSR3- (ROISSY CDG) -
SUBDIVISION LICENCES**

Assurer la délivrance, prorogation et renouvellement de titres aéronautiques
Informers les organismes de formation et les pilotes sur les réglementations en vigueur
Assure la délivrance, la prorogation, le renouvellement des titres aéronautiques (qualifications de type ou de classe, licences étrangères, instructeurs)
Procède à l'apposition d'autorisations additionnelles (qualification montagne...)
Procède à l'apposition de nouvelles compétences (langue anglaise.)
Convertir les licences type arrêté 1981 au format FCL
Assurer une coordination avec les organismes de formation se référant à Roissy pour les questions relatives aux licences
Participation à la coordination avec DSAC-NORD (Athis-Mons, Beauvais et Lille) et DSAC/PN
Elaboration de statistiques à titre de compte rendu d'activités

Profil - Qualification :

Maîtrise du domaine réglementaire national et international relatif aux titres aéronautiques (FCL 1, FCL 2, FCL 4..)

Faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions,

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités,

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Bon contact avec le public indispensable

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS-N/SR3/SUR-ROISSY-Inspecteur surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/SUR Division sûreté (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BESSE, Franck - 01 74 37 70 60 franck.besse@aviation-civile.gouv.fr NICOLAS, Ivan-David - 01.74.37.70.82 ivan-david.nicolas@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " Sûreté / inspecteur" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DEPART, Amélie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE à la DSAC/NORD/DSR3/Division Sûreté(ROISSY)

Dans le domaine de la sûreté, instruire les demandes d'autorisations administratives et en assurer la surveillance continue,
Interlocuteur privilégié des acteurs de l'aérodrome de LBG pour les questions de sûreté,
Participer aux missions de surveillance locale,
Informe régulièrement son encadrement de l'avancement du plan de surveillance concerné,
Participe aux missions de surveillance sur les autres acteurs autant que de besoin,
Lorsque demandé,
informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'agrément sollicité,
instruit le programme de sûreté fourni par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'agrément sollicité,
vérifie sur site la mise en oeuvre des mesures décrites dans le programme de sûreté,
propose la décision relative à l'agrément sollicité,
planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés.

Profil - Qualification :

Maitrise de la réglementation relative au domaine concerné

Maitrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance des opérateurs soumis à des obligations

Anglais écrit - oral

Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur s'il existe dans le domaine concerné.

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-N - INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/SUR Division sûreté (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BESSE, Franck - 01.74.37.70.60 franck.besse@aviation-civile.gouv.fr NICOLAS, Ivan-David - 01.74.37.70.82 ivan-david.nicolas@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/INSP" selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	CRICHEN, Camille

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Entité SR3/SUR : Périmètre d'intervention : aéroport traitant 60 millions passagers. Au contact potentiellement de plus de 200 entreprises.

Assurer la surveillance des acteurs dans le domaine de la sûreté.

Assurer, en parfaite concertation avec les autres inspecteurs, un suivi des plans d'actions correctives mis en place par les acteurs à la suite d'un audit national ou d'une inspection internationale.

Lorsque demandé, instruire les demandes d'agrément sûreté, réaliser et/ou participer aux inspections de surveillance initiales et continues.

Remonter régulièrement à l'encadrement le suivi des dossiers en cours.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais écrit

Expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur s'il existe dans le domaine concerné

Savoirs faire

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Acquis professionnels

connaissance des acteurs aéroportuaires.

Formation initiale et continue

avoir suivi (ou suivre dans les meilleurs délais) avec succès les formations SURSUV, SURSINS et SURSIT et être qualifié "inspecteur de surveillance"

horaires de travail pouvant être adaptés aux besoins d'une mission d'inspection et notamment en dehors de la plage horaire 8 h 30 - 18 h 00.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-N - INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/SUR Division sûreté (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BESSE, Franck - 01.74.37.70.60 franck.besse@aviation-civile.gouv.fr NICOLAS, Ivan-David - 01.74.37.70.82 ivan-david.nicolas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	JEAN-BAPTISTE, Floriane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Entité SR3/SUR : 11 agents. Périmètre d'intervention : CDG, aéroport traitant 60 millions de passagers et le Bourget, leader en aviation d'affaires. Au contact des principaux services de l'Etat, en particulier des services du préfet délégué.

Dans le domaine de la sûreté, assurer le secrétariat des Commissions de sûreté (place prépondérante dans les missions attendues).

Coordonne les missions du secrétariat des commissions de sûreté de Paris CDG et de Paris le Bourget. Ceci comprend au minimum les tâches suivantes :

participe à la sélection des PV à retenir,

assure la traçabilité du traitement depuis la saisine jusqu'à la décision de sanction ;

Prépare et propose l'ordre du jour le plus pertinent en fonction des enjeux prioritaires de la sûreté sur l'aéroport ;

Prépare les sessions de la commission en recherchant notamment les antécédents sur les affaires de même nature, avec identification des cas de récidive ;

Gère les convocation aux commissions de sûreté, assure la diffusion des documents aux membres ;

Assure la coordination avec les services du préfet de tout sujet touchant à la commission de sûreté (composition, contentieux, affaires prioritaires...) ;

Rédige une synthèse des décisions de la commission après chaque session en vue de l'information immédiate des services de la DGAC compétents ;

Rédige le compte-rendu comprenant les avis, en coordination avec le président de la commission et le/la secrétaire-adjoint, en assure sa diffusion auprès du préfet et des membres ;

Rédige, sur une base annuelle ou occasionnellement à la demande, des bilans d'activité ;

S'assure, dans la mesure du possible, le cas échéant avec la contribution de la Sous-Direction des Affaires Juridiques, de la validité juridique des différentes phases de la commission (composition, constitution, quorum, débats, procédures, délibérations, avis...).

Peut proposer aux services verbalisateurs, un retour d'expérience basé sur l'examen des PV précédents ou la jurisprudence administrative (TA, CAA et CE en particulier).

Présente au délégué permanent de la CDS, les manquements soumis par le préfet pour un passage en procédure simplifiée, assure le suivi de leur traitement.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Réglementation relative à la sûreté aéroportuaire, et la sûreté concernant les acteurs présents sur un aéroport ;

Anglais écrit ;

Connaissance de l'exploitation des acteurs présents sur un aéroport ;

Connaissances relatives aux contentieux administratifs.

Savoir faire :

Qualités relationnelles d'écoute et de propositions ;

Gestion des situations conflictuelles et prises de décisions dans des délais limités ;

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ;

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités ;

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe ;

Savoir prendre des notes ;

Capacité à rédiger des comptes rendus et des rapports.

Acquis professionnels :
Connaissance des acteurs aéroportuaires.

Formation initiale et continue :
Avoir suivi avec succès la formation "généralités de la sûreté" (SURGEN).

Conditions particulières d'exercice :
Horaires de bureau, pouvant être étendus lors de la tenue des commissions de sûreté dans la plage horaire 8h30 - 18h30.

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-N - INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (BEAUVAIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03.44.11.49.01 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr MIARA, Pascal - 03.44.11.49.11 pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "personnel navigant - spécialité organisme de formation PN" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	COLLARDEAU, Cédric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du délégué régional de Picardie,

- Assure le suivi de l'ensemble des dossiers relatifs aux espaces aériens, à la circulation d'aérodrome, aux protocoles afférents aux pratiques récréatives et sportives (voltige, parachutisme, treuillage, aéromodélisme de loisirs) ou commerciales (drones), aux autorisations d'atterrissage sur aérodrome restreint ou pour les vols en VFR de nuit, aux zones réglementées, aux diverses insertions dans l'espace aérien (ballons stratosphériques, feux d'artifice) et aux attributions des fréquences. Assure le suivi statistique de tous ces dossiers.

- Participe à la réalisation du plan de surveillance des organismes de formation déclarés conformément au programme établi avec la division Aviation Générale du siège de la DSAC-N à Athis-Mons et accompagne les organismes de formation demandeurs à la transition en ATO avec le support de cette division et en conformité avec les directives de la DSAC EC/AG et PN. Dans ce cadre, organise et réalise des audits en liens avec ces services et procède au suivi des plans d'actions correctives des organismes.

- Participe à la rédaction des PV d'infractions et est chargé de la mise en oeuvre d'un dispositif local de pilotage des dossiers d'infraction et des FNE.

- Peut assurer une suppléance, en cas d'absence du titulaire, en matière d'ULM (actes administratifs), d'obstacles et de dossiers d'urbanisme.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Réglementation
- Techniques d'inspection et d'audit
- Anglais lu et écrit

Savoir-faire :

- capacité de dialogue avec de multiples correspondants
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- sens de l'organisation et de la méthode
- savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-DEL/NPC INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aérodromes (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03.20.16.18.01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " TA-AG " selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	LHOMME, Régine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Le titulaire du poste est affecté dans l'équipe "Transport Aérien-Aviation Générale" implantée à Lille qui a vocation à intervenir en Nord-Pas de Calais pour le traitement des dossiers relatifs aux manifestations aériennes, aux activités récréatives et sportives et au travail aérien.

L'inspecteur de surveillance assure sous l'autorité du délégué territorial du Nord-Pas de Calais :

- le traitement des dossiers relatifs aux demandes de manifestations aériennes (instruction des dossiers, contrôles éventuels sur site, surveillance),
- le traitement des dossiers relatifs aux activités récréatives et sportives (parachutage, aéromodélisme, lâchers de ballons, feux d'artifice, lasers et skytracers, etc...),
- le traitement des dossiers relatifs au travail aérien (utilisation de drones, dérogations de survol, etc..)

L'inspecteur de surveillance peut participer aux enquêtes de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Réglementation technique relative aux domaines concernés

Anglais général et aéronautique (oral et écrit)

Savoir utiliser les logiciels informatiques de cartographie (Géoportail, Google Earth, Google Maps, Carto Explorer) et les logiciels DGAC.

Savoir conduire des inspections et des contrôles

Qualités relationnelles

Capacité de rédaction des avis techniques adressés aux préfets

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/ANA/AER - Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/AER Pôle aéroports (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DE JULIEN DE ZELICOURT, Solenne - 01 58 09 42 57
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance AER/SGS selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME

Le titulaire sera en charge du Pilotage des méthodes de surveillance dans le domaine de la sécurité des aérodromes ainsi que du suivi des actions effectuées par les DSAC IR.

Tâches :

- S'assure de la cohérence des méthodes de surveillance, et met à disposition les outils de pilotage et de suivi de la surveillance (exemple : suivi de la tenue à jour du MSA, mise à disposition du MSA, etc.).

Organise et met en oeuvre les méthodes de surveillance basées sur l'identification des risques (RBO), identifie les composantes techniques et organisationnelles des risques, assure le suivi de la surveillance RBO.

Assure l'harmonisation de la mise en oeuvre de ces méthodes (coordination interne DSAC et exploitants aéroportuaires, mise en place du retour d'expérience).

- Identifie les compétences nécessaires pour assurer cette activité de surveillance ; pilote et définit la formation des agents chargés de surveillance et de certification. Assure le suivi des qualifications dans le domaine Aéroports.

Participe à l'élaboration et à l'animation des formations relatives aux méthodes de surveillance et aux techniques d'audit.

- Est le correspondant pour le pôle Aéroports du processus R3 et du PPO.

- Pilote la surveillance continue d'aérodromes situés dans certaines COM.

Participe aux audits de sécurité/Système de gestion.

- Développe pour ces activités une expertise technique dans le domaine de la sécurité aéroportuaire.

- S'assure en liaison avec le chef de programme SGS et traitements des événements de la cohérence entre les actions relevant du processus R3 et de la surveillance RBO, avec les actions PSE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Maîtrise des réglementations s'appliquant sur les aérodromes (dont règlement (UE) 139/2014)

Bonne connaissance des méthodes de surveillance

Savoirs agir :

Sens des relations humaines

Animation de groupes de travail

Esprit d'analyse

Nécessite l'obtention de la licence de surveillance

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/MEAS/AG Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/MEAS/AG Division programme sécurité de l'Etat en aviation générale (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/MEAS/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WELTERLIN, Georges - 01 58 09 47 23 georges.welterlin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MOSTEFAI, Zohra

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Au sein de la division PSE aviation générale, participe à la coordination, au développement et à l'animation du PSE.

Tâches :

Dans le cadre des activités de DSAC/MEAS, sous le contrôle du chef de division PSE aviation générale, cet agent :

- assure le développement de productions de sensibilisation aux risques notamment sous la forme d'affiches ou de séquences vidéo.
- contribue aux activités de promotion de ces productions lors de déplacements sur le terrain.
- suit les événements de sécurité et l'accidentologie de l'aviation générale.
- participe à l'identification des thèmes susceptibles de faire l'objet de mesures de prévention, de sensibilisation ou de retour d'expérience.
- suit et relance dès que nécessaire les actions du programme de sécurité de l'Etat pour l'aviation générale et notamment les actions liées aux orientations figurant dans le plan stratégique pour l'amélioration de la sécurité « Horizon 2018 ».
- coordonne étroitement les activités correspondantes, en particulier lors des réunions de l'instance de sécurité de l'aviation de loisir (ISAL), avec la mission aviation légère, générale et hélicoptères (DGAC/MALGH), les représentants des fédérations, le BEA, et les correspondants désignés des DSAC-interrégionales.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissance de la DGAC

Connaissances techniques et opérationnelles sur l'aviation générale

Connaissances bureautiques

Anglais courant et aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir :

Etre ouvert au changement et savoir remettre en cause les acquis.

Sens des contacts, du dialogue et de l'organisation Savoir coordonner des actions faisant intervenir un nombre important d'acteurs.

Savoir travailler en réseau

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/AIQ-Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/AIQ Pôle surveillance activités internat. et qualité opérations (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/AIQ
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DONZEL, Carine - 01 58 09 43 80 carine.donzel@aviation-civile.gouv.fr DU CLUZEL, Cécile - 01 58 09 44 07 cecile.du-cluzel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/RAMP/CDZ" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	CAUNEGRE, Christel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Chargé de zone pays au sein de l'observatoire DSAC/NO des compagnies aériennes.

Tâches :

L'agent est chargé de :

Valider les rapports de contrôles SAFA/SACA/SANA et assurer le suivi des écarts SAFA/SACA de sa zone (i.e. notification aux autorités et aux compagnies étrangères, relances éventuelles, exploitation de la réponse, ...),

Réaliser des demandes prioritaires de contrôles ciblés aux DSAC-IR sur les compagnies de sa zone (en lien avec le coordinateur de l'Observatoire),

Répondre aux alertes techniques de la DTA pour les compagnies de sa zone,

Etudier les questionnaires techniques des compagnies relatives à sa zone,

Exploiter toutes les informations relatives à sa zone,

Préparer des dossiers techniques pour des réunions ou notes concernant des compagnies de sa zone,

Contribuer aux tâches communes de l'Observatoire

Contribuer à la gestion des bases de données du contrôle technique d'exploitation (Bravo Victor, Airbus, Boeing, Recif, Base SAFA ...)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Bonnes connaissances de l'anglais écrit et oral

Bonnes connaissances de la réglementation OACI et des procédures SAFA applicables

Bonne connaissance de la réglementation européenne et des procédures SACA applicables

Savoirs agir :

Capacités d'analyse et de synthèse (contrôles SAFA/SACA)

Capacités de rédaction

Capacité à travailler en équipe

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/FOR-CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/PN/FOR Pôle formation, écoles et simulateurs (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/PN/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HALLER, Bruno - 01 58 09 47 25 bruno.haller@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/FORM-PN - Organismes de formation PN" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	THISSELIN, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME

Effectue le traitement et le suivi des dossiers d'approbation des organismes de formation ATO hélicoptères. Qualifie les moyens de simulation avion et hélicoptère.

Tâches :

SURVEILLANCE ORGANISMES DE FORMATION

Traiter les dossiers particuliers et principalement le suivi des organismes de formation hélicoptères. Vérifier le respect des procédures liées aux approbations et à la surveillance de ces organismes. Participer aux audits et inspections de surveillance de ces organismes en collaboration avec un personnel navigant et rédiger les rapports d'audit.

QUALIFICATION DES MOYENS DE SIMULATION

Evaluer et qualifier les moyens de simulation avion et hélicoptère inclus dans le plan de surveillance. Participer aux audits de surveillance de conformité des exploitants de FSTD. Participer à des réunions techniques avec les industriels et les exploitants de moyens de simulation.

DIVERS

Répondre aux demandes des usagers sur l'application de la réglementation. Participer à l'évolution réglementaire en ce qui concerne la formation des navigants.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissance dans le domaine de la formation des navigants

Connaissance de l'anglais

Connaissance de la réglementation européenne Aircrew

Connaissance de la réglementation européenne CS-FSTD

Expertise dans le domaine hélicoptère

Savoir agir :

Esprit d'analyse et de synthèse

Avoir le sens des relations humaines

Aptitude à travailler en équipe

Etre disponible pour effectuer des déplacements très fréquents

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/LIC -Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORBOLIYOU, Martine - 01 58 09 44 49 martine.corboliou@aviation-civile.gouv.fr GOYAT, Jean-Michel - 01 58 09 44 20 jean-michel.goyat@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/LIC" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	RAVELOMANANTSOA, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Gestion des titres des navigants techniques professionnels

Préparation des audits OACI et EASA ; suivi des résultats de ces audits

Tâches :

- Participation au processus des audits OACI et EASA.

A ce titre l'agent pourra être notamment chargé de :

- préparer l'audit en collaboration avec les agents du pôle et des DSAC/IR, afin de les sensibiliser et d'identifier les points critiques ;

- participer à l'organisation des visites des équipes d'audits au sein du pôle LIC ou sur d'autres sites des DSAC/IR en charge des licences ;

- assurer le suivi des remarques faites lors des audits, jusqu'à leur clôture.

- Délivrance initiale des licences des navigants techniques professionnels (en collaboration avec les autres agents du pôle également chargés de ces dossiers ainsi qu'avec le pôle Examens de DSAC/EC/PN) et suivi du paiement des redevances correspondantes ;

- Apposition et suivi des qualifications diverses attachées aux licences professionnelles et privées ;

- Maintien de la validité des licences relevant de la réglementation nationale ;

- Suivi des demandes reçues sur les boîtes courriel fonctionnelles ;

- Participation à la mise en oeuvre de la réglementation européenne applicable et de ses évolutions (règlement « Aircrew ») ; intervention lors des stages de formation initiale ou continue ;

- En cas de besoin le titulaire de ce poste peut être ponctuellement appelé à participer à d'autres tâches du pôle. En effet une certaine polyvalence des agents est indispensable, compte tenu des obligations liées aux activités opérationnelles.

de ce pôle envers les usagers.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Notions de base de droit administratif et communautaire

Maîtrise des outils bureautiques

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur et méthode, organisation, capacité d'analyse, sens des relations humaines et du travail en équipe, goût pour le domaine réglementaire.

Qualités rédactionnelles.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/ASO-CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/ASO Pôle actions de surveillance opérationnelle (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/SUR/ASO
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	BITTOUN, Jean-Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME - Pôle ACTIONS DE SURVEILLANCE OPERATIONNELLE - DSAC-EC/SUR

- Assurer l'expertise technique au sein de la direction technique sûreté en matière d'équipements et systèmes de sûreté et piloter les actions du STAC et de la DSAC dans ce domaine
- Participer à l'organisation, à l'exécution et au suivi des actions de surveillance opérationnelle
- Contribuer à l'élaboration et la mise à jour des méthodes et outils

Tâches :

Expert pour la direction technique sûreté en matière d'équipements et systèmes de sûreté.

A ce titre, il :

- assure le pilotage avec le STAC sur les méthodes et actions de surveillance relatives aux équipements et systèmes de sûreté
- assure la coordination avec le STAC et la DTA sur les expérimentations et sur les évolutions réglementaires relatives aux équipements et systèmes de sûreté

Par ailleurs, il :

- réalise des missions d'audit et d'inspection dans le cadre du programme national de contrôle qualité de la sûreté de l'aviation civile (audits, inspections, tests)
- assure la validation qualité des rapports d'audits et le suivi des plans d'actions correctives
- participe à l'élaboration des indicateurs des actions de surveillance opérationnelle
- participe à divers groupes de travail avec les autres acteurs de la sûreté

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Connaissances techniques sur les équipements et systèmes de sûreté
- Connaissance de la méthodologie d'audits
- Connaissance de la réglementation sûreté
- Connaissances des activités liées à la sûreté ou au transport aérien
- Maîtrise des techniques d'audit
- Maîtrise de l'anglais
- Bonne connaissance des outils bureautiques

Savoirs agir/Savoir-être :

- Sens des relations humaines
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Qualité d'organisation, de rigueur et de discrétion
- Autonomie et initiative

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/SSI - Adjoint au chef de pôle
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/SSI Pôle sécurité des systèmes d'information (PARIS CEDEX 15)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DS/SUR/SSI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ALLAIN, Thierry - 01 58 09 37 22 thierry.allain@aviation-civile.gouv.fr CHARPENTIER, Daniel - 01 58 09 48 30/06 14 16 07 09 daniel.charpentier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	REMARQUE : Ce poste est localisé à ATHIS-MONS
Personne remplacée :	RUIZ, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DE PÔLE DSAC-EC/SUR/SSI

Contrôle de la sécurité des systèmes d'information de la DGAC et des organismes sous contrôle

Tâches :

- Suivi des actions de contrôle et synthèse des résultats
- Pilotage des études SSI et de la veille technologique
- Participation au développement des politiques de sécurité des systèmes d'information
- Contrôle de la mise en oeuvre des dispositions qualité relatives à la SSI dans le cadre du processus R7
- Conseil aux Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'oeuvre
- Assure l'intérim du chef de pôle en son absence.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Systèmes de management de la qualité

Gestion budgétaire et contractuelle

Connaissances informatiques

Sécurité des systèmes d'information

Savoirs faire:

Mise en oeuvre des dispositions qualité

Conseil dans le domaine de la SSI

Management d'une activité de support.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE INSPECTEUR OPERATIONS (IOPS)
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62 FAGES, Luc - 04 42 33 11 22
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance NO/RSC-Auditeur selon les modalités précisées par l'arrêté licences du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	PIREL, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur Opérations (IOPS)

Responsable du suivi des dossiers de plusieurs sociétés :

- informe les postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien,
- instruit les demandes, et assure la surveillance continue des entreprises autorisées au regard de la réglementation technique en vigueur, et conformément aux procédures du Manuel du Contrôle Technique,
- analyse de documentation technique,
- planifie et réalise les audits des compagnies surveillées en DSAC Sud-Est, et participe à des audits dans les autres DSAC IR,
- suit les actions correctives,
- travaille avec les autres services concernés (DSAC EC, OSAC, OCV),
- suit les évolutions techniques et réglementaires.

Peut se voir confier le traitement de questions spécifiques

Profil - Qualification :

Connaissances en :

- réglementation d'exploitation des aéronefs,
- réglementation du personnel navigant,
- navigabilité des aéronefs,
- techniques d'audits

Qualités requises :

- esprit d'analyse, de synthèse et de rigueur,
 - communication,
 - adaptation aux changements,
 - travail en équipe,
 - disponibilité
-
- Nombreux déplacements en DSAC Sud-Est et hors DSAC SE
 - Possibilité de découchés,
 - Pratique de l'anglais nécessaire,
 - Pratique du pilotage appréciée

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Nice spécialiste exploitation Sub CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/CTRL SNA/SE - Subdivision contrôle (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HARDY, Sabine - 04 93 17 21 20 sabine.hardy@aviation-civile.gouv.fr HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LATIL, Yvan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure la mise en place et le suivi des travaux de la Plate-forme
Est chargé du suivi Travaux et Evolution plate-forme

Seconde le chef de subdivision et participe au bon fonctionnement opérationnel de la subdivision
Participe à la rédaction des consignes opérationnelles de la subdivision et assure la tenue à jour des différentes bases de données temps réel nécessaires au fonctionnement du service

Chargé de la rédaction et du suivi des protocoles afférents à son domaine de compétence

Assure la coordination, la mise en place et le suivi des travaux plate-forme avec l'exploitant d'aérodrome

Participe à la formation théorique et pratique et aux tests des agents internes comme externes dans le cadre de la délivrance du Permis Piste

Etudie l'impact des chantiers ou des évènements plate-forme au regard des contraintes ATC et des servitudes de dégagement aéronautiques et radioélectriques

Assure le suivi des dysfonctionnements Plate-forme.

Participe et peut animer des réunions afférentes à ses tâches, il est en particulier l'interlocuteur privilégié de l'exploitant d'aérodrome pour toutes les réunions de coordination, planification et études des travaux plate-forme. Il assure pour la partie CA le suivi des chantiers

Participe aux Comités Piste, aux Interservices et à la rédaction des différents plans plate-forme.

Profil - Qualification :

-Formation CA

Qualités requises

-Bonne connaissance du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche

-Bonne connaissance de la réglementation

-Très bonne connaissance du contrôle aérien et de l'organisation des services de la circulation aérienne.

-Sens de la réactivité et de l'initiative

-Aptitude au travail au sein d'une équipe

-Sens des relations humaines

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-SO/SR/OPA Chef SUB TRANSPORTS AERIENS
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SO/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GILLET, Thierry - 05.57.92.82.81 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Opérations aériennes et Navigabilité" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BENNETT, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Encadre les personnels de la subdivision Transports Aériens

Anime et coordonne, sous l'autorité du chef de division, le travail à effectuer.

- assure les activités de certification et de surveillance des transporteurs aériens
- gère les activités de contrôle technique au pied de l'aéronef
- chargé des études opérationnelles pour l'homologation et la certification des aérodromes
- assure la gestion de l'exploitation et du suivi de navigabilité des avions de l'ENAC basés à Mérignac
- assure les activités relatives à la qualité et au PSE pour le domaine du transport public.

Participe :

- au contrôle d'exploitation des compagnies et au contrôle des conditions d'entretien
- aux enquêtes techniques dans le cadre de la création et du renouvellement d'autorisation de TPP et de la délivrance des CTA
- travaille en coordination avec les experts de l'OSAC concernant l'approbation des manuels d'entretien, l'acceptation des spécifications d'agrément et tout sujet relatif au maintien de la navigabilité
- participe à des groupes de réflexion sur les évolutions de la réglementation
- réalise des enquêtes de première information
- expert pour le compte de la DSAC dans le domaine IOPS

Profil - Qualification :

Connaître les techniques d'audits

Connaître la procédure d'entretien des aéronefs

Détecter et évaluer les dysfonctionnements techniques

Actualiser le Manex

Réaliser des procédures d'enquêtes fiables

Savoir contrôler les procédures d'une société

Contribuer à l'efficacité de la tutelle économique

Connaître la réglementation technique et les procédures associées.

Avoir le sens des relations humaines

Coopérer dans une équipe à l'efficacité collective

Savoir anticiper les situations à risques

S'adapter à ses interlocuteurs

Maîtrise de la langue anglaise.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSACSO/SR RDD SUB DEVELOPPEMENT DURABLE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD/DD Subdivision développement durable (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SO/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOUZINAUD, Patrick - 05.57.92.81.70 patrick.touzinaud@aviation-civile.gouv.fr ROUMEGOUS, Marie-Christine - 05.57.92.83.75 marie-christine.roumegous@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MOUEZ, Nathalie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/SO -SR- RDD- Subdivision Développement Durable

- Participe à l'établissement des plans d'exposition au bruit, des cartes de bruit stratégique et des plans de gêne sonore
- Participe à l'élaboration des avis de la DGAC sur les grands documents de planification relevant du domaine "développement durable"
- Assure un rôle de conseil technique auprès des préfectures dans le domaine de l'environnement
- Suit en collaboration avec les Préfectures de département la création ou la modification des Commissions Consultatives de l'Environnement et organise, en concertation avec elles et les exploitants d'aérodromes, les réunions
- Participe aux réunions locales et nationales en matière d'environnement
- Participe à la mise en oeuvre des directives en matière d'environnement au niveau de la DSAC/SO
- Participe à l'élaboration des chartes d'environnement
- Participe à la commission consultative d'aide aux riverains
- Répond, en collaboration avec le SNA/SO, aux plaintes reçues par le guichet unique ou directement
- Propose des éléments de réponse aux courriers parlementaires
- Relève les manquements environnementaux par PV
- Instruit les dossiers des manquements environnementaux

Profil - Qualification :

* Réglementation

Connaître la réglementation Aviation Civile et OACI (annexe 16 vol 1 et 2)

Connaître la réglementation en matière d'environnement (code de l'environnement)

* Documents PEB, PGS, Cartes de bruit :

Savoir contrôler le respect des documents de planification (PEB, SCOT,...)

Comprendre l'élaboration technique (INM, MapInfo,...)

Savoir argumenter un avis technique

Aptitudes professionnelles :

Relations avec les gestionnaires, usagers, élus et associations

Expérience :

- Connaissance du contexte aéronautique
- Expérience du pilotage souhaitée

Formation :

- Bases Aériennes (prise de poste)
- Administration et gestion des aérodromes

REGLES D'AFFECTATION DES SPECIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-INSTRUCTEUR TSEEAC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC/IP Subdivision Ingénierie Pédagogique (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Instructeur (ENAC)*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONZALEZ, Frédéric-Jacques - 05.62.17.46.41 frederic.gonzalez@enac.fr PREVOT, Roxane - 05.62.17.46.74 roxane.prevot@enac.fr
Remarque :	Mise en place du maintien de compétences des instructeurs TSEEAC.
Autre contact :	Yannick POINEAU - 05.62.17.45.80 yannick.poineau@enac.fr
Personne remplacée :	VIBOUD, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instructeur TSEEAC (DER/ATM/FP/IP)

L'intéressé conçoit, élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques.
Met en oeuvre des équipements réels ou simulés et outils d'instruction pour transmettre le savoir pratique.

Met en oeuvre des modalités d'évaluation.

Participe aux études et recherches.

Réalise des expertises en coopération internationale.

Suit, conseille et oriente des étudiants et stagiaires.

Assure une veille réglementaire du domaine.

Est instructeur Formation Pratique au Contrôle à la subdivision Ingénierie Pédagogique du département ATM. L'intéressé sera chargé de la formation théorique et pratique d'élèves en formation initiale pendant leur formation à l'ENAC.

Est le correspondant pour le pôle de formation TSA de l'un des degrés de formation pratique.

L'intéressé aura à participer à la réalisation de supports pédagogiques, existants ou à construire dans le cadre d'expression de nouveaux besoins ou dans le cadre d'adaptation de formation dans un cadre international.

Pourra être amené à dispenser des cours et TD dans les domaines des Télécommunications Aéronautiques, Information Aéronautique ou SAR, auprès des TSA et TSEEAC. Travaille en collaboration avec les professeurs référents des enseignements Télécoms, et Information aéronautique et SAR.

L'intéressé sera amené à participer dans son domaine de compétence à d'autres formations ou études impliquant une pratique du contrôle ou des connaissances dans son domaine d'expertise.

Dans le cadre de ses fonctions, il pourra être amené à assurer des missions d'expertise et des actions de formation à l'étranger.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Obligatoire : Licence de contrôle, mention d'unité et mention instructeur sur position valides. Le maintien de la mention d'unité pourra se faire par un retour sur le terrain d'origine (si situé en métropole).

- savoir théorique lié à la spécialité,
- pratique professionnelle dans la spécialité enseignée,
- maîtriser les techniques psychopédagogiques de base,
- connaître les cursus de formation et leurs objectifs,
- connaître les techniques d'aide à l'enseignement,
- pratique de la langue anglaise (OACI).

Savoir-faire / Savoir être :

- Intégrer son travail au sein d'une équipe,
- Intégrer ses activités au plan international,
- S'adapter aux rapides évolutions réglementaires et techniques,
- Aptitude et goût pour l'enseignement en français et en anglais, sens du contact humain et du travail d'équipe,
- Rigueur, capacité d'initiative et de participation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE OCAF Contrôleur aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFKF/TWR Figari Sud Corse - Circulation aérienne (FIGARI)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFKF/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARCHAIS, Fabrice - 04 95 71 10 82 fabrice.marchais@aviation-civile.gouv.fr DELVALLEE, Olivier - 04 95 23 59 71 olivier.delvallee@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	1 POSTE GS32H + 1 REMPLACEMENT
"Attention, licence de contrôle obligatoire, voir profil"	
Personne remplacée :	MIRALLES, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

2 contrôleurs d'aérodrome

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Cannes Contrôleur d'aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFMD/TWR Cannes Mandelieu - Circulation aérienne (CANNES)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFMD/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TROUILLET, François - 04 93 48 73 13 francois.trouillet@aviation-civile.gouv.fr HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Conformité aux conclusions du GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA-SE / SERVICE EXPLOITATION
AERODROME DE CANNES-MANDELIEU (ALPES MARITIMES - 06)
2 CONTRÔLEURS D'AERODROME

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE OCBC Chef CA adjoint
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SE LFKC/TWR Calvi Sainte Catherine - Circulation aérienne (CALVI)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFKC/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	TOUTAIN, Maryelle - 04 95 59 19 01 maryelle.toutain@aviation-civile.gouv.fr BRENUGAT, Eric - 04 95 65 82 41 eric.brenugat@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GILLIOCQ, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE à l'AERODROME DE CALVI - SNA/SE

MISSION :

- Assurer l'intérim du chef CA de l'unité Calvi
- Organiser et suivre la formation initiale et continue des contrôleurs avec l'appui de l'instructeur régional
- Etre le responsable local de la qualité de service (SMQS, mise à jour banques de données INCA)
- Organiser la formation à la conduite sur l'aire de manoeuvre
- Faire des vacations de contrôle pour maintenir sa qualification

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- Il est plus particulièrement responsable du traitement et de l'analyse des événements Circulation Aérienne ainsi que du REX local
- Il suit les indicateurs de sécurité
- Il gère le tableau des actions « suivi sécurité »
- Il est membre de la CLSE
- Il participe à la réunion coordination sécurité
- Il rédige et met à jour le Manex Tour et les fiches réflexes de Calvi

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR/ANA SUB NAVIGATION AERIENNE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARTIGLIERI, Béatrice - 05 .57 .92..83. 82 béatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr GARNIER, Bruno - 05 57 92 83 88 bruno.garnier @aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Navigation Aérienne" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ARROYO, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance navigation aérienne

Sous l'autorité du chef de subdivision navigation aérienne

Participe aux actions de surveillance des AFIS de la DSAC/SO

Participe à la surveillance des prestataires de services de la navigation aérienne (Audits)

Participe à l'analyse des événements et incidents relevant de la navigation aérienne et du PSE ANA

Participe à l'analyse des études et dossiers de sécurité notifiés par les prestataires AFIS de la DSAC/SO

Propose à l'approbation les dossiers de création et de modification des procédures de la navigation aérienne

Participe à l'instruction des dossiers de demandes d'activités occasionnelles et des OAI (information aéronautique permanente et temporaire)

Participe au processus R6 et R2 de la DSAC/SO

Alimente et analyse les événements dans le cadre du PSE

Traitement des demandes d'activités aériennes

Traitement de l'information aéronautique (information aéronautique permanente et temporaire)

Assure la surveillance de l'information aéronautique temporaire

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- * Exploitation des systèmes de sécurité : Connaître les systèmes et installations

- * Conception des procédures : Connaître la réglementation

- * Réglementation : Connaître le SERA et ses textes associés

Compétences Générales

- * Exploitation de l'existant : Exploiter les outils informatiques

- * Expression écrite & orale : Savoir rédiger

Savoir exposer avec aisance

Savoirs faire :

Sens des relations humaines

Etre rigoureux

Etre méthodique

Acquis professionnels

Possible en premier poste

Formation initiale et continue

Technicien supérieur/ ICNA/ Outils bureautique / RANA-TANA DESNA /

Obtention des licences et qualifications nécessaires

Savoir généraux et pratiques :

- * Exploitation des systèmes de sécurité : Connaître les systèmes et installations

- * Conception des procédures : Connaître la réglementation

- * Infrastructure Equipements : Connaître les infrastructures et équipement aéroportuaires

- * Réglementation : Connaître le RDA et ses textes associés

Compétences Générales

- * Exploitation de l'existant : Exploiter les outils informatiques

- * Expression écrite & orale : Savoir rédiger

Savoir exposer avec aisance

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-ENSEIGNANT CONFIRME
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC/IP Subdivision Ingénierie Pédagogique (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Enseignant confirmé*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONZALEZ, Frédéric-Jacques - 05.62.17.46.41 frederic.gonzalez@enac.fr PREVOT, Roxane - 05.62.17.46.74 roxane.prevot@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant confirmé (DER/ATM/FP/IP)

Dispense à différentes formations :

- des cours d'AIS,
- des cours de Télécom.

Planifie les interventions des enseignants AIS.

Elabore en français et en anglais les supports de cours.

Rédige et corrige les examens AIS.

Les missions de tout enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Les tâches attendues de l'enseignant sont :

- en contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- la participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- la préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- la coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- la révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- l'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- la correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- et l'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Profil - Qualification :

Les compétences attendues de l'enseignant sont de :

- savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- être capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- savoir gérer un groupe,
- avoir exercé une activité conséquente d'enseignement ou d'expertise à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation sur une durée minimum de 3 années,

- avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning », ...).

Connaissances :

- expertise dans les domaines AIS et Télécom et connaissance des domaines ATM connexes,
- bonne connaissance des techniques pédagogiques,
- capacité à élaborer, suivre et faire évoluer un projet,
- maîtrise de la langue anglaise.

Savoir-faire / Savoir être :

- goût et capacité à l'enseignement,
- sens des responsabilités et de l'organisation,
- capacité à enseigner en français et en anglais,
- sens des relations humaines et du travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE - CONTROLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur technique d'exploitation*DS-NE/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIARD, Alain - 03.88.59.63.68 alain.belliard@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance avec 2 qualifications (spécialité OPS/CAT/inspecteur et OPS/RAMP/ CTE) selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	RANVIER, Cédric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTRÔLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION à la DSAC/NORD-EST

Département surveillance et régulation / division opérations aériennes / subdivision transport aérien

Avant leur affectation sur le poste, les candidats devront justifier de l'un des niveaux de compétence en langue anglaise suivants :

- Certificat OACI niveau 4, ou bien
- Cadre européen commun de référence pour les langues : niveau B2

Contrôle technique d'exploitation :

- Assure l'inspection au sol des aéronefs de transport public des entreprises françaises et étrangères au départ ou à l'arrivée d'un terrain du ressort territorial de la DSAC.

Ces contrôles s'inscrivent notamment dans le cadre du programme SAFA, et portent sur la préparation des vols, les équipements embarqués, les documents réglementaires (aéronef et équipage), l'état général de l'aéronef et le chargement de l'appareil.

Ils sont programmés en fonction de l'activité des compagnies contrôlées.

Ces contrôles peuvent également porter sur des aéronefs exploités en aviation générale.

Un système d'astreintes est de plus mis en place.

Surveillance technique des compagnies aériennes :

- planifie, prépare, réalise et suit les audits/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés et s'assure de la clôture des écarts notifiés ;
- informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation), ;
- examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée, et vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie ;
- propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée ;
- contribue à l'analyse des événements de sécurité ;
- participe aux groupes de travail dans le cadre de l'harmonisation des méthodes ;
- participe à la saisie des événements sur la base de données Eccairs, à leur traitement ainsi qu'aux actions du PSE ;
- participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité.

Profil - Qualification :

Compétences techniques :

- Maîtrise de l'anglais oral et écrit
- Maîtrise de la réglementation relative au domaine (exploitation et entretien) et de la technologie aéronef
- Expérience du pilotage appréciée
- Maîtrise des outils bureautiques courants

Aptitudes professionnelles :

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Écoute, sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles
- Capacité de prise de décision dans des délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Aptitude à communiquer efficacement par oral et par écrit

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/OPA/AG Subdivision aviation générale (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIARD, Alain - 03.88.59.63.68 alain.belliard@aviation-civile.gouv.fr LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	DELAHAYE, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assiste le chef de subdivision dans les missions de relation avec les organismes extérieurs
Participe au suivi des organismes de formation
Participe à l'organisation et au suivi des examens théoriques du personnel navigant privé
Participe au suivi des examens pratiques des personnels navigants privés
Participe à la gestion des examinateurs de pilote privé (FE/PPL)
Chargé d'opérations licences du personnel navigant
Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Maîtrise des outils informatiques

Expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs

Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur s'il existe dans le domaine concerné

Savoir faire :

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr BOILEAU, Patrick - 03.88.59.63.84 patrick.boileau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	LAFITTE, Yann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Auditeur Navigation Aérienne

Participe à la saisie et au suivi des événements régionaux dans la base ECCAIRS

Participe aux actions de surveillance AFIS et SNA dans la zone de compétence de la DSAC NE

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

Sens des responsabilités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Capacité à rédiger des rapports

Déplacements à prévoir

Qualifications :

Méthodes de certification des prestataires de service navigation aérienne

- Techniques d'audit

- Etudes de sécurité

- Connaissance des méthodes de gestion du trafic aérien

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (référentiel NA, Techniques d'audit) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir la licence et les qualifications nécessaires.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-LFMH-Contrôleur d'aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE LFMH/CA Saint Etienne Bouthéon - Circulation aérienne (ST ETIENNE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMH/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ACTIS-DOUET, Marie-Paule - 04 82 89 48 10 marie-paule.actis-douet@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNA/CE SAINT ETIENNE BOUTHEON - Circulation Aérienne

Profil - Qualification :

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE :

TSEEAC détenant une licence de contrôle à jour

Pratique suffisante de l'anglais

FORMATION D'INTEGRATION :

Qualification de Contrôleur d'aérodrome du centre

EXPERIENCE SOUHAITEE :

Avoir reçu une formation à l'ENAC

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr LANDES, Jean-Marie - 03.88.59.64.32 jean-marie.landes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participe aux actions de surveillance de la subdivision dans les domaines SSLIA, péril animalier, CHEA-TAC, hélistations et différents domaines aérodromes certifiés.

Auditeur national

Participe à l'instruction des demandes d'agrément des personnels SSLIA

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE

Participe à la saisie des événements dans la base ECCAIRS

Participe à l'harmonisation des actions de surveillance avec les délégations

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

Sens des responsabilités

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décisions sur les plans techniques et humains

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

Déplacements à prévoir

Prestations :

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (SSLIA, SPPA, TAC/CHEA, Hélistations, EISA) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir les habilitations nécessaires.

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE/LFLS-Contrôleur d'aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE LFLS/CA Grenoble Isère - Circulation aérienne (ST ETIENNE DE ST GEOIRS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFLS/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOISSIN-LELEU, Christine - 04 85 88 08 80 christine.boissin-leleu@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNA/CE GRENOBLE-ISERE Circulation Aérienne

Profil - Qualification :

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE :

TSEEAC détenant une licence de contrôle à jour

Pratique suffisante de l'anglais

FORMATION D'INTEGRATION :

Qualification de Contrôleur d'aérodrome du centre

EXPERIENCE SOUHAITEE :

Avoir reçu une formation à l'ENAC

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE Lyon - Chef de subdivision instruction
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/INST SNA/CE - Subdivision instruction (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-CE/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DEMEULE, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/CE - SERVICE EXPLOITATION - Subdivision Instruction
CHEF DE SUBDIVISION
LYON ST EXUPERY

- Gère le domaine Instruction de la partie contrôle de la circulation aérienne du SNA et en assure la responsabilité sous l'autorité du chef de service Exploitation,
- Fixe notamment les priorités et les actions de formation en unité et de formation continue,
- Coordonne ces formations avec les équipes de contrôle, les autres subdivisions du Centre, le SNA et SDRH dans le cadre de la mise en oeuvre de phases nationales de formation (modules, stages de formation obligatoires, etc.).
- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITE EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT
Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service Exploitation, il s'assure que la politique sécurité/qualité et les procédures liées à la sûreté et l'environnement sont mises en oeuvre.

A ce titre, il :

- S'assure de la mise en place et du suivi des formations des contrôleurs conformément aux exigences fixées pour l'homologation des fournisseurs de formation
- Participe au suivi sécurité/qualité
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- S'assure de la compétence des personnes qui lui sont rattachées.

SPECIFIQUES

- Organise et assure le suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs
- Etablit les programmes et les plans annuels de formation, suit l'élaboration des statistiques, assure le suivi des stages et de la formation à l'anglais
- Organise et planifie les formations aux nouvelles procédures et aux nouveaux matériels
- Définit les besoins d'évolution en matière de formation
- Participe à la planification des vols techniques des contrôleurs
- Elabore ou supervise l'élaboration des manuels et des documents pédagogiques utilisés pour la formation
- Participe aux nominations des chefs de quart et des examinateurs
- S'assure du respect des procédures mises en place concernant la gestion administrative des formations/stages en accord avec les plans d'homologation, PFU, PCU et de la transmission correcte de documents associés à ces formations/stages aux services locaux, régionaux et nationaux.
- S'assure de la participation de son service aux différentes réunions nationales touchant les divers domaines liés à la formation des contrôleurs (ICNA et TSEEAC).

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance des cursus de formation au contrôle (ICNA et TSEEAC) à l'ENAC et dans les centres du SNA-CE
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils et systèmes de contrôle
- Connaissance des outils informatiques : ses utilisations bureautique et pédagogique

Qualités requises :

- Etre organisé
- Etre pédagogue
- Etre psychologue
- Etre rigoureux
- Etre vigilant

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation aux fonctions d'encadrement
- Psychopédagogiques de base
- Stage de conduite de réunion

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/09/15
Renseignement complémentaire :	BELLIARD, Alain - 03 55 59 63 68 alain.belliard@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03 88 59 64 94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	RICHARD, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/NE - DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION - DIVISION OPERATIONS
AERIENNES - Subdivision Transport Aérien - IOPS
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

- Assure la certification et la surveillance des entreprises de transport aérien public au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le Manuel du Contrôle Technique des entreprises de Transport aérien Public (voir Intranet DGAC). A ce titre, notamment :

- ° étudie et valide le référentiel documentaire de l'exploitant (manuel d'exploitation, documents relatifs à l'entretien/navigabilité)
- ° planifie, réalise les audits et les contrôles des exploitants (notamment dans le domaine des opérations aériennes, du personnel navigant, de l'entretien/navigabilité, de la qualité) et suit les actions correctives résultantes
- ° suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité
- ° travaille en coordination avec les autres services concernés par le contrôle technique (OSAC, DSAC/EC, DSAC/IR, OCV)

Profil - Qualification :

Compétences techniques :

- Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant
- Maîtrise des techniques d'audit
- Compréhension de l'anglais écrit, notamment technique
- Expérience du pilotage apprécié
- Maîtrise des outils bureautiques courants

Aptitudes professionnelles :

- Disponibilités et aptitude à travailler en équipe
- Sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Capacité de prise de décision dans des délais limités
- Bon niveau rédactionnel

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chef de programme*DS-NE/QPS
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/QPS Entité qualité, PPO, PSE (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS-NE/QPS
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MARTY, Christian - 03.88.59.64.52 christian.marty@aviation-civile.gouv.fr NAAS, Philippe - 03.88.59.63.02 philippe.naas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MAHIEUX, Karin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Exerce une fonction d'aide au pilotage dans le but d'optimiser la performance du service.

Anime et coordonne la démarche qualité au sein du service et de la DSAC/NE.

Membre de l'équipe qualité DSAC.

Assure la coordination et la mise en oeuvre locale du programme de sécurité de l'Etat.

Assure le pilotage de groupes de travail qui lui sont confiés.

Tâches :

Vérifie la conformité des résultats avec la définition des indicateurs de performance.

Recueille et analyse les résultats obtenus et les écarts par rapport aux objectifs, élabore le tableau de bord périodique.

Prépare et anime les revues qualité, et les revues PSE, suit les actions.

Contribue à la préparation des dialogues de gestion.

Contribue aux audits internes nationaux, prépare et accompagne les audits internes et externes de l'entité.

S'assure que les processus nécessaires au SMQ de la DSAC sont mis en oeuvre localement, surveillés et améliorés en permanence.

Coordonne les évolutions et la mise à jour des bases de données utilisées au sein de la DSAC.

S'assure que la sensibilisation de l'ensemble du service à la prise en compte des exigences des clients et usagers est encouragée à tous les niveaux.

Participe aux réseaux PPO-qualité et PSE.

Coordonne la mise en oeuvre des actions du PSE au sein du service.

Participe aux permanences de direction.

Profil - Qualification :

Maîtrise de la conduite de projet.

Connaître le référentiel ISO.

Connaître les techniques d'audit.

Connaître les activités métiers du service.

Maîtrise des règles budgétaires et financières.

Connaître les politiques publiques mises en oeuvre au sein de la DGAC.

Connaître les enjeux de son service.

Travailler en réseau.

Analyser et synthétiser.

Identifier les enjeux majeurs.

Rigueur et méthode.

Prestations :

Expérience acquise en DSAC IR.

Exercer une fonction d'aide au pilotage dans le but d'optimiser la performance du service.

Animer et coordonner la démarche qualité au sein du service.

Assurer la coordination et la mise en oeuvre locale du Programme de sécurité de l'Etat.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO-SUB CONTROLE BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Agent BTIV*C-SO/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERDIER, Monique - 05-56-55-62-50 monique.verdier@aviation-civile.gouv.fr CARDEY, Corinne - 05-56-55-62-51 corinne.cardey@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	En remplacement d'un agent muté
Personne remplacée :	MARIAGE, Stéphanie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BTIV

CRNA/SO - EXPL/CTRL - Entité Traitement Information en Vol

Collecter, traiter, analyser les informations aéronautiques - Assurer le Service d'alerte.

- Assure le service d'alerte (SAR) au profit des IFR et VFR (suite déclenchement de balises, non-clôture de PLN...)
- Exploite les télécommunications et la messagerie aéronautique au bénéfice de la salle de contrôle
- Effectue le suivi des vols VFR (plans de vol, service d'alerte...)
- Assure le dépôt des plans de vol AFIL
- Est chargé d'établir le support quotidien de l'information aéronautique et technique au profit de la salle de contrôle
- Exploite et met à jour la documentation aéronautique (AIP - Cartes)
- Participe à certains travaux pour la Subdivision Contrôle ou d'autres subdivisions
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance.
- Prend en compte les préconisations issues du REX

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Savoir travailler en équipe
- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Avoir le sens du relationnel

Connaissances :

- Bonne connaissance de la réglementation en particulier dans le domaine du service d'alerte.
- Bonne connaissance de la structure de la documentation aéronautique.
- Maîtrise des outils informatiques et des systèmes nécessaires à la réalisation des missions
- Anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/NORD - CHARGE DE PROJET - CE - SUB TELECOM ENERGIE
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP C-N/TECH/TLNRJ Organisme CRNA/N - ST - Subdivision Telecom Energie (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*C-N/TECH/TLNRJ
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MICHAL, Cyrille - 01.69.57.61.00 cyrille.michal@aviation-civile.gouv.fr BOUSQUET, Jean-Marc - 01.69.57.61.02 jean-marc.bousquet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de la subdivision Télécom-Energie, il assure le suivi des projets Centrales Energie dans le domaine technique et organisationnel.

Sous l'autorité du chef de subdivision il :

- . Participe à l'élaboration des spécifications techniques des futurs équipements et à l'estimation des budgets d'équipement et de fonctionnement associés.
- . Assure la conduite de projet des installations complexes, planifie les travaux d'installation et de mise en oeuvre de systèmes.
- . Assure la conduite des projets d'ordre organisationnel concernant la maintenance opérationnelle et la maintenance spécialisée et en assure le suivi après mise en oeuvre
- . Contrôle l'adéquation entre la demande des exploitants et les moyens de maintenance à mettre en place dans le cadre des futurs projets ainsi que dans le cadre du MCO des équipements en service opérationnel. Assure le suivi des contrats de maintenance en cours.
- . Coordonne les activités liées à ces projets avec les autres partenaires (services centraux, subdivisions, service exploitation)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE ENVIRONNEMENT :

- . il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- . il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- . il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMQS dans le cadre de ses fonctions.
- . Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Bonne connaissance du fonctionnement des services de contrôle du trafic aérien, des systèmes techniques des CRNA, en particulier pour les centrales énergie.
- . Aptitude à la communication, au travail en équipe et au maintien de relations harmonieuses entre différents intervenants.
- . Connaissance de l'anglais.

Qualités requises :

- . Sens des relations humaines et de l'encadrement.
- . Capacité de réaction aux événements en temps réel et aux situations concrètes
- . Aisance rédactionnelle.

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation TSEEAC domaine Energie.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O - Assistant de subdivision
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/ETUD Subdivision études (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-O/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MAGADUR, Didier - 02 98 37 34 70 didier.magadur@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MAGADUR, Didier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de la subdivision études, il supervise le maintien en condition opérationnelle du CAUTRA (positions ODS, Serveurs STPV, STR, ARTAS, ERATO et de la chaîne de visualisation depuis les antennes radar jusqu'aux écrans de visualisation) :

- Supervise le traitement des Fiches de Notifications d'Événement (FNE) rédigées par les utilisateurs.
- Supervise ou rédige si nécessaire les Fiches de Fait Technique ou Expressions de Besoin, et en assure le suivi.
- Participe aux spécifications, suivi et évolutions des systèmes opérationnels, notamment aux GT locaux et nationaux relatifs au CAUTRA et 4F.
- Étudie et rédige la partie exploitation des MISO.
- Supervise ou conduit les évaluations et/ou UOP avant mise en service des nouvelles versions logicielles des composants du CAUTRA.
- Supervise les demandes de modifications opérationnelles des systèmes issues du service exploitation, à l'occasion des dates AIRAC.
- Supervise l'élaboration du paramétrage des composants CAUTRA, et la rédaction des demandes de travaux de mise en oeuvre.
- Supervise les tests de vérification du paramétrage et la rédaction des rapports de test.
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques au CAUTRA et conçoit les manuels d'utilisateurs (MCT),
- Délivre de la formation afférente au CAUTRA en tant que de besoin au CRNA/O.
- Assure la maîtrise d'oeuvre de projets relatifs au CAUTRA,
- Participe à la permanence opérationnelle,
- Participe à l'encadrement de la subdivision.

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/ QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Mettre en Oeuvre les actions préventives et correctives.
- Appliquer les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- Fournir les éléments demandés par le responsable SMI dans le cadre de ses fonctions.
- Notifier les événements dont il a connaissance.

COMPETENCES :

- Techniques de base :
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA.
- Savoir réaliser une solution technique adaptée.
- Savoir gérer les interfaces.
- Connaître le fonctionnement des composants du CAUTRA.
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA.
- Connaître l'ensemble des moyens existants.

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe.
- Savoir suivre un projet.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage d'insertion des cadres.
- Formation à la fonction RPO.
- Gestion de projet.
- Conduite de réunion.
- Formation SMI
- Formation SSI
- Formation CAUTRA

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chargé d'études*STAC/IA/ER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/IA/ER Division études et recherches (BONNEUIL SUR MARNE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 SPE tech / info*STAC/IA/ER
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	THIERY, MICKAËL - 01 49 56 82 92 mickael.thiery@aviation-civile.gouv.fr LE CUNFF, Serge - 01 49 56 82 62 serge.lecunff@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le Département Infrastructures aéroportuaires est composé des divisions Etudes et Recherches et Expertise et Ingénierie. La division Etudes et Recherches compte un chef de division, cinq responsables de projets et deux chargés d'études.

Missions principales :

le technicien Etudes et Recherche participe à des études sur la sécurité d'exploitation des chaussées aéronautiques, les méthodes de surveillance et d'auscultation des chaussées et la sécurité de l'utilisation par les avions sur les aires de mouvement (adhérence, contamination, uni, etc)

Activités principales :

Assistance des charges de programme sur les études et travaux de recherche relatifs aux caractéristiques de surface des pistes (adhérence, contamination, analyses de sécurité, etc), à l'instrumentation, à l'auscultation et au suivi et à la gestion des chaussées aéronautiques, à la définition d'une nouvelle méthode ACN/PCN

Mise en oeuvre opérationnelle de plans d'expérience relatifs aux thématiques précédemment citées et exploitation des données expérimentales recueillies

Organisation et suivi de campagnes de mesures in situ et exploitation des données expérimentales recueillies

Participation au développement de matériels et d'instrumentations

Maintenance et gestion opérationnelle de la planche de chaussées instrumentées du STAC (planification de l'entretien, mise en oeuvre ou remplacement de capteurs, suivi réguliers des acquisitions de données lors de réalisation de plans d'expérience, etc)

Profil - Qualification :

Connaissances :

Exploitation/sécurité des aéronefs sur piste

Acquisition de mesures

Métrologie, instrumentation

Anglais (lu, écrit, parlé)

Savoir faire :

Sens du travail en équipe

Sens de l'organisation

Rédaction de rapports

Utilisation de logiciels techniques (formation interne assurée)

Coordination et gestion pratique d'expérimentations

Expérience souhaitée :

Dans le domaine de l'aviation civile, des chaussées aéronautiques ou de la recherche expérimentale

Acquisition de données

Conditions particulières :

Déplacements en France et occasionnellement à l'étranger

travail de nuit occasionnel

REGLES D'AFECTATION DES SPECIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;**
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE PERPIGNAN CONTRÔLEUR D'AERODROME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMP/TWR Perpignan Rivesaltes - Circulation aérienne (PERPIGNAN)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFMP/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SALAUN, Christine - 04 68 63 75 11 christine.salaun@aviation-civile.gouv.fr AMOUROUX, Patrick - 04 67 13 12 40 patrick.amouroux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Selon les conclusions du GS 32h du 08 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :
prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
Accélérer et ordonner la circulation aérienne :
en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome),
en intégrant les contraintes d'environnement
Assurer le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
Il participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :
Navigation Aérienne
Organisation des services CA
Connaître les règles de fonctionnement de la CA
Réglementation
Connaître la réglementation de la CA
Connaître et exploiter le Manex
Savoir intégrer la CA dans l'environnement

Formation

Savoir former les nouveaux contrôleurs
Contrôle
Savoir exercer la qualification du centre
Connaître les méthodes de travail
Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle
Communication :
Langues
Pratiquer l'anglais couramment
Enquêtes accidents :
Premières informations
Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE MONTPELLIER SPECIALISTE EXPLOITATION INSTRUCTION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMT/CA/INST Montpellier Méditerranée - Subdivision instruction (MAUGUIO CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFMT/CA/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/12/16
Renseignement complémentaire :	COURTIOL-PERINO, Chantal - 04 67 13 11 13 chantal.courtiol@aviation-civile.gouv.fr DESTREMX, Gérald - 04 67 13 11 12 gerald.destremx@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Personne remplacée JEREZ Pierre dont le départ en retraite sera effectif au 31 décembre 2015
Personne remplacée :	JEREZ, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Exploitation à la subdivision instruction

Seconde le Chef de la Subdivision INS et assure son intérim.
Assure le suivi des dossiers et livrets individuels de formation des contrôleurs stagiaires
Assure le suivi des licences ATCO des organismes de l'OCM
Assure le suivi des aptitudes médicales
Assure la gestion des actions de formation liées aux PFU et PCU
Participe à la réalisation de supports de formation
Peut assurer l'animation de certains modules du PCU
Participe aux réunions et missions de la Subdivision

SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Notifie les événements relatifs à la sécurité et à la sûreté dont il a connaissance.
Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.
Doit être titulaire d'un passeport informatique

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- compétence circulation aérienne élargie au domaine SNA
- connaissance de la réglementation CA
- vision globale de tout l'environnement du SNA

Maîtrise des outils bureautique

De fonctionnement :

- esprit de rigueur
- autonomie
- circulation aérienne
- capacité d'anticipation et d'organisation
- capacités relationnelles
- esprit de décision
- capacité à rendre compte
- capacité à travailler en équipe
- goût pour les outils bureautique

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1 SPECIALISTE EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1SG Subdivision 1SG - Suivi sécurité et exploitation des recom. (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP1SG
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	STRECHER, Nadine - 01 69 57 71 99 nadine.strecher@aviation-civile.gouv.fr GALLET, Gilbert - 01 69 57 71 97 gilbert.gallet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	**remplacement de : Thierry GARANDEAU

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Est en charge du suivi et de la mise oeuvre par la DO, de plan d'actions et de recommandations. En particulier :

- il assure le suivi de la mise en oeuvre par la DO, pour ce qui la concerne, des recommandations issues de plans nationaux/européens, d'instances ou commissions ou du BEA.
- il contribue à l'élaboration des réponses de la DO aux demandes de la DSNA/MSQS et DSAC, dans le cadre de leur fonction de surveillance
- il contribue à l'analyse des causes et mesures
- il contribue au suivi et à l'analyse des indicateurs liés à la sécurité exploitation
- il peut être amené à animer des formations sécurité relatives au domaine de compétence de la subdivision
- il peut participer à des travaux dans le cadre de GT liés à la sécurité
- il peut apporter en tant que de besoin son expertise auprès de la subdivision 1SA

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'environnement circulation aérienne et du domaine ATM

Qualités rédactionnelles

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chef de subdivision*STAC/SUP/GR
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SUP/GR Subdivision gestion des ressources (BONNEUIL SUR MARNE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*STAC/SUP/GR
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable logistique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BERCARU, Gabriel - 01 49 56 80 69 gabriel.bercaru@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COMBRES, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Poste de chef de subdivision gestion des ressources placés sous l'autorité du chef du pôle logistique

Tâches :

Mission principale :

Assure la gestion des crédits alloués et se charge de l'élaboration des marchés, des contrats spécifiques du pôle et de stocks

Activités principales :

Préparation des marchés et des contrats du pôle logistique

Rédaction des CCTP - analyse des offres, rapport de présentation

Suivi de la gestion budgétaire et comptable

Préparations des budgets prévisionnels

Mise en place, suivi et évolution d'un magasin central pour la gestion des stocks

Rédaction des guides de procédures concernant les activités du pôle

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissances techniques dans le domaine des normes de sécurité

Gestion des stocks

Gestion des personnels

Connaissances des marchés publics, règles budgétaires et comptables

Savoir faire :

Outil informatique

Management de personnels

Esprit de synthèse et d'organisation

Expérience souhaitée :

Connaissance hygiène et sécurité - encadrement de personnels - connaissance des techniques de gestion de l'entretien et de la maintenance - connaissance des marchés publics

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert sénior CEO
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SPIESER, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Sénior : Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle d'approche et tour.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de définir les exigences relatives aux besoins opérationnels pour les acteurs du système ATM.

Tâches :

L'agent aura la responsabilité de l'activité consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers du contrôle en APP et TWR au sein du pôle et à ce titre il assurera la coordination des travaux des différents intervenants sur ce domaine d'expertise métier.

En particulier il sera amené à piloter les activités du pôle au profit des projets du programme de renouvellement des systèmes ATM en APP et TWR (SYSAT).

Il sera conduit à intervenir, dans le cadre des projets, en particulier dans les phases amont de définition système et les phases d'évaluation opérationnelle lors du déploiement sur site, en coordination avec les contributeurs de la DO et des sites opérationnels.

Profil - Qualification :

- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe
- Sens de l'organisation et de la planification
- Capacités d'écoute et de communication
- Bonne connaissance des métiers du contrôle d'approche et tour
- Expérience opérationnelle souhaitée
- Bon niveau d'anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/AER Subdivision Aéroport (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHAMBROY, Eric - 04 42 33 76 09 DELFOSE, François - 04 42 33 16 39
Remarque :	* Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aer/CHEA/SGS/EISA " selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance chargé de la transition vers la certification européenne des exploitants d'aérodromes

Le candidat retenu sera principalement chargé, au sein de la subdivision Aéroports, des missions relatives à la coordination de la conversion des certificats de sécurité aéroportuaire des exploitants des aérodromes certifiés dans le cadre de la phase de transition pour la mise en oeuvre du règlement UE 139/2014.

Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.

Sa compétence sera utilisée sur l'ensemble de la DSAC SE.

Profil - Qualification :

Connaissances approfondies :

- Des référentiels de certification nationale et européenne.
- Du référentiel technique TAC CHEA (aérodromes et hélistations)
- Des processus réglementaires d'homologation

Bonnes connaissances :

- Des dispositions de l'annexe 14 de l'OACI,
- Des outils bureautiques,
- Des outils SIGNAL et EPICEA,
- Aptitude au travail en équipe avec déplacements fréquents dans le ressort de la DSAC SE

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE CHARGE D'AFFAIRES
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/CT/A Subdivision ctrl techn d'exploitation et études opér - Aix (AIX EN PROVENCE)
CEDEX 1)	
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-SE/SR/OPA/CT/A
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	COUGOUIL, Olivier - 04 42 33 XX XX VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62
Remarque :	* Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance NO/RMA selon les modalités précisées par l'arrêté licences du 2 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires « expert national performances opérationnelles »

Assure un rôle d'expert technique dans les domaines des performances avions et hélicoptère en particulier dans le domaine des avis opérationnels relatifs aux hélistations et hélisurfaces, dont les dossiers d'exploitation SMUH et SIP (sites d'intérêts publics)

Peut se voir confier le traitement de questions spécifiques

Dans ce contexte, travaille au profit du SCN DSAC en coordination avec les autres services concernés par le contrôle technique (DSAC, OSAC, OCV). Met à disposition et partage ses connaissances et son expertise.

Suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité

Participe en tant que RMA à la surveillance des entreprises de transport aérien public au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le MCT R5 TP

Instruit les demandes d'exploitants aériens dans des domaines spécifiques : autorisations particulières "performances", accès aux aérodrômes à caractéristiques particulières

Profil - Qualification :

Connaissances en :

- réglementation d'exploitation des aéronefs,
- réglementation du personnel navigant,
- navigabilité des aéronefs,
- techniques d'audits

Qualités requises :

- esprit d'analyse, de synthèse et de rigueur,
- communication,
- adaptation aux changements,
- travail en équipe,
- disponibilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique informatique conf
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EOS/XPE/M Expérimentations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/EOS/XPE/M (confirmé)
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARDEISEN, Franck - 05 62 14 59 39 franck.gardeisen@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CAMUS, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste technique et informatique confirmé

Préparateur de données de simulation

Au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes », le pôle XPE est responsable de la mise en oeuvre de simulations temps réel ayant pour but l'évaluation opérationnelle des systèmes de contrôle aérien.

Ces simulations mettent en jeu un corpus important de données opérationnelles et techniques (environnement ATC, échantillons de trafic, scénarios opérationnels, paramètres systèmes).

La préparation de ces données passe par des activités d'analyse, de sélection et d'intégration des données pertinentes dans les systèmes sous forme de fichiers informatiques. En outre, le développement d'outils de traitement, de conversion ou de mise en forme des données est souvent requis.

Tâches :

L'agent recruté sur ce poste sera en charge de telles activités. Il participera également par ce biais au processus de capitalisation des données et outils de préparation au sein du pôle XPE.

Le travail pourra se dérouler tant en contexte national, que dans le cadre de collaborations européennes.

Profil - Qualification :

- Connaissance de l'organisation du contrôle aérien en-route et approche
- Connaissances des systèmes ATC et des données qu'ils utilisent, et faculté d'adaptation à de nouveaux systèmes
- Goût pour le travail en équipe
- Aptitude à établir un planning, respecter un calendrier
- Connaissance du métier de contrôleur aérien
- Bon niveau d'anglais
- Une connaissance des techniques de simulation, ainsi que des compétences informatiques (systèmes d'exploitation, langages de programmation) seraient un plus

REGLES D'AFECTATION DES SPECIALISTES pour les TSEEAC :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/SDFI/Division comptabilité analytique/Spe.tech.
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/FIN/RCG/COMPT Division comptabilité analytique (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DSNA/FIN/RCG/COMPT
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Administrateur des bases de données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NAUDIN-ROY, NICOLAS - 01 58 09 47 62
Personne remplacée :	BENOIST, Danielle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste technique et informatique, chargé de la comptabilité analytique.

Participe à la gestion des immobilisations ainsi qu'à la production et à l'analyse des coûts de la DSNA.

Tâches :

Participe à la production de la comptabilité analytique de la navigation aérienne (aérodromes, organismes, services...) et à l'élaboration d'analyses des coûts de la navigation aérienne (métropole et outre-mer).

Participe aux études de mise à jour des coefficients de clivage route/terminal des installations DSNA (métropole et outre-mer).

Met à jour le plan de gestion (création de nouvelles installations DSNA et calcul des clés de déversement des centres de coût et installation DSNA).

Contrôle la bonne imputation analytique des dépenses par les services DSNA et le cas échéant, réalise des écritures de correction.

Participe à la gestion des immobilisations de l'échelon central de la DSNA et à la prévision des dotations aux amortissements de la navigation aérienne.

Profil - Qualification :

Connaissance de l'organisation et des missions de la DSNA.

Bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur).

Méthode et rigueur.

Concilier efficacité et rapidité.

Formation d'intégration : stage excel, comptabilité analytique, SIF, module de gestion des immobilisations (FI-AA), Access.

REGLES D'AFECTATION DES SPECIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert confirmé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BUDIN, Jean-Louis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé en charge du déploiement et de la gestion de la plateforme de simulation PURPLES

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien 4-Flight, assure la responsabilité de la conduite de la vérification d'aptitude de la VOPS du système 4-Flight et fournit PURPLES-4SIM, élément majeur du futur simulateur d'entraînement de 4-Flight. Il contribue également à l'acquisition du futur système approche / tour SYSAT.

Tâches :

A la prise de fonction, le Titulaire rejoindra l'équipe de maîtrise d'ouvrage gérant le simulateur PURPLES.

Il sera chargé du déploiement de PURPLES sur différents sites (DTI, Thales, sites d'exploitation DSNA).

Il sera responsable de la définition de l'architecture réseau à mettre en oeuvre (réseau local et infrastructure d'interopérabilité multi-site le cas échéant, avec prise en compte de la PSSI DSNA) pour déployer les plates-formes PURPLES, ainsi que de la planification et du suivi de mise en place de ces plates-formes, de façon coordonnée avec les équipes utilisatrices ou en support de la DSNA.

Profil - Qualification :

Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.

Connaissance du milieu opérationnel et de simulation.

Bonne connaissance des architectures système (Unix) et réseaux.

Qualités rédactionnelles.

Qualités relationnelles.

Anglais souhaité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/SDPS/Pôle AIS et espace/NAE/Chargé études
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/SDPS/NAE Pôle navigation AIS espace (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DSNA/SDPS/NAE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARANES, Sophie - 01 58 09 48 12
Personne remplacée :	AMY, Richard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires du domaine espace aérien NAV-AIS-CHEA.

Pôle règlementaire et suivie de la stratégie dans les domaines procédures d'approches, CHEA, information aéronautique, AIS, espace aérien, éolienne, au plan national et européen.

Tâches :

Assurer en tant que pôle règlementaire, la veille règlementaire dans les domaines procédures d'approches, CHEA, information aéronautique, AIS, espace aérien, éoliennes, UAV.

Apporter une expertise ou un arbitrage aux entités de la DSNA (interprétation des textes).

Suivre l'évolution de la réglementation et fournir une expertise à la DTA en amont de l'élaboration des textes et lors de la consultation par la DTA sur des projets matures.

Facilitateur des relations entre la DSNA et la DTA.

NAV/RNAV : En coordination avec le directeur de programme, validation du plan d'action pour le déploiement des procédures et de la PBN OACI : définition de la stratégie, établissement des priorités.

Participer à ou animer les GT en relation avec la RNAV (réunions périodiques de coordination avec les services de la DGAC concernés : GT MO PRO, GT APV Baro VNAV, comité pilotage PBN) et suivre les travaux des GT APV SBAS, GT REG PRO, GT GU GeoTITAN, GT RNAV Air France, eTOD, HTT.

Participer aux travaux de déploiement des procédures RNAV sur les sites pilotes, notamment pour la mise au point de documents génériques utilisables par les concepteurs de procédures.

Coordination de la mise au point des documents contractuels pour la participation de la DSNA à des projets d'expérimentation de la RNAV en contexte européen.

Participe au plan de renouvellement des moyens de NAV conventionnelle au sein du CP NAV.

AIS/AIM : Suivre la planification du contenu des AIRAC et les publications associés.

Validation ou rédaction le cas échéant des AIC, parfois de NOTAM, avant publication.

CHEA : Coordination de la position DSNA sur des dossiers liés à l'exploitation aéroportuaire ou à l'homologation des pistes, en relation avec les services de la navigation aérienne.

ESPACE : Coordonner l'intervention de la DSNA dans les dossiers relatifs à des projets susceptibles de constituer une gêne à la navigation aérienne (éoliennes, laser, bâtiments ou obstacles divers ...).

Participer aux GT UAV.

Profil - Qualification :

Connaissance de la RNAV, procédures, AIS, de la réglementation CHEA/aérodromes, de l'espace aérien (organisation/gestion) et de la circulation aérienne, de la réglementation aérienne (RDA-SCA-RCA3-RCA4).

Anglais.

Esprit d'analyse et de synthèse.

Rigueur, ordre et méthode.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique informatique conf
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/ATM/SSQ/M (confirmé)
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 56 31 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste sur les filets de sauvegarde

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge:

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte
- des systèmes de supervisions
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Des évolutions sont prévues dans le domaine de la surveillance : prise en compte de nouveaux senseurs (WAM, ADS/B), surveillance enrichie mode S. Les filets de sauvegarde seront complétés par des services nouveaux (AMSR, RAM, CLAM, TCT) destinés à améliorer la sécurité.

L'équipe Surveillance du pôle DTI/ATM/SSQ est largement impliquée dans ces projets avec les composants actuels et avec sa participation active dans 4Flight et SYSAT.

Tâches :

Le candidat retenu sera amené à travailler sur ces projets. Il participera dans un premier temps au développement du TCT (Tactical Control Tool) dans 4Flight et sera impliqué dans les autres développements concernant le serveur d'alertes COSNET.

Profil - Qualification :

Connaissance des systèmes ATC opérationnels,

Aptitude au travail d'équipe,

Qualités relationnelles,

Volontarisme,

Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire,

Capacité de synthèse,

Anglais écrit.

REGLES D'AFFECTATION DES SPECIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/SDPS/Recherche et sauvetage SAR/Specialiste
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/PLAN/SAR/ER Division études réglementation (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DSNA/PLAN/SAR/ER
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DESPREAUX, Françoise - 01 58 09 41 63
Personne remplacée :	BUTCHLE, Ketty

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Documentation et réglementation.

Chargé du suivi de la réglementation SAR nationale et internationale.

Tâches :

Suivi et mise à jour de la documentation internationale en matière de SAR (OACI) :

IAMSAR (manuel international de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes).

Annexe 12 relative à la recherche et au sauvetage.

ANP (plans de navigation aérienne).

Suivi de la mise à jour de la réglementation et de la documentation nationale :

Mise à jour de la partie SAR des AIP.

Suivi des DSOA.

Chargé de la veille réglementaire.

Balises de détresse :

Suivi de la réglementation, en coordination avec le représentant DSNA du FMCC (Cospas/Sarsat).

Délivrance et renouvellement de dérogations relatives aux balises 406 MHz après étude des dossiers présentés.

Suivi des dossiers compagnies.

Répondre ponctuellement à des demandes de renseignements concernant des points précis de mise en application de la réglementation SAR.

Profil - Qualification :

Circulation aérienne.

Outils bureautiques : traitement de texte, tableur, présentations.

Connaissance de l'anglais.

Sens de l'organisation.

Qualité rédactionnelle.

Détermination.

Esprit d'équipe.

Formation d'intégration : Stage SAR ENAC (en fonction du calendrier ENAC et/ou de la disponibilité de l'agent).

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique informatique conf
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/ATM/SSQ/M (confirmé)
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 53 84 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PERROT, Yann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Confirmé sur les systèmes d'enregistrement légal

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge:

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte
- des systèmes de supervisions
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Le pôle SSQ met en oeuvre la stratégie de la DTI qui vise la modernisation et la rationalisation des outils actuels pour l'enregistrement légal de la voix et des données radar.

Tâches :

Le candidat retenu participera aux activités de maîtrise d'ouvrage des outils d'enregistrement légal. Il travaillera en particulier à la validation des évolutions du SNER et au déploiement dans les sites.

Il apportera son expertise dans le cadre des programmes 4Flight et SYSAT.

Profil - Qualification :

Connaissance des systèmes ATC opérationnels

Aptitude au travail d'équipe

Qualités relationnelles

Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire

Capacité de synthèse

REGLES D'AFFECTATION DES SPECIALISTES pour les TSEEAC :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/ME/Division région parisienne/Specialiste
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/ENV/RP Division région parisienne (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DSNA/ENV/RP
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'évaluation environnementale des activités de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TRASSART, Philippe - 01 58 09 45 22
Personne remplacée :	RUPPE, Thomas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation SIG et trajectographie radar.

Analyse les impacts de la circulation aérienne.

Etudes et expertises techniques en matière de circulation aérienne pour le traitement des courriers et des interventions des élus et du public.

Tâches :

Réalise les analyses d'impacts environnementaux de la CA.

Rédige les dossiers techniques correspondants.

Assiste les SNA/RP dans leurs études environnementales.

Réalise la cartographie du trafic aérien en région parisienne.

Analyse les conditions de survols des agglomérations.

Elabore les fiches techniques de demandes d'informations.

Contribue à l'expertise technique en matière de CA dans l'analyse des cas.

Effectue les recherches documentaires nécessaires aux études.

Assure le recueil, le traitement et la gestion des enregistrements radars des aéroports parisiens nécessaires à l'activité de la division.

Gère les systèmes d'informations géographiques utilisés par la division pour ses études et expertises.

Profil - Qualification :

Microsoft (word, excell, powerpoint, access),

SIG ArcGis,

Elvira.

Anglais.

Connaissance en matière de circulation aérienne.

Très bonnes connaissances des outils informatiques et SIG.

Capacité de travail en équipe.

Esprit méthodique et rigoureux.

Bonnes capacité de rédaction.

Formation d'intégration : ELVIRA, SIG ARCGIS, INM (logiciel numérique de bruit), AEM (logiciel calcul d'émissions gazeuses).

Expérience souhaitée : Contrôle de la circulation aérienne.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE STRASB.- Chef de subdivision/EXPL/QSSF
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/QSSF SNA/NE - Subdivision QS sécurité (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-NE/EXPL/QSSF
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GRELET, Antoine - 0388596480 antoine.grelet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CORSO, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordonne les actions relatives à la qualité de service et la sécurité sur les aérodromes du SNA NE (hors BM)

Générique (chef de subdivision)

- * Anime et encadre sa subdivision
- * Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- * Identifie les objectifs et les besoins associés
- * Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- * Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- * Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- * Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Spécifiques

- * Il prépare, anime et organise les CLS de Strasbourg Entzheim et des aérodromes des groupes E et G du SNA
- * Il anime le suivi sécurité/qualité en interne et vis à vis des interfaces avec les centres voisins, fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement et organise le GSSE
- * Il peut être amené à représenter le service exploitation dans le domaine qualité de service sécurité
- * Il participe aux projets d'amélioration de la sécurité au sein du service (espace, procédures, technique, formation)
- * Il s'assure du retour d'expérience au sein du SNA
- * Il coordonne les activités dans ce domaine pour le SNA et assure un appui technique pour l'instruction des dossiers QS pour les autres aérodromes
- * Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- * Il participe aux réflexions nationales dans le domaine qualité service sécurité

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service, il s'assure que la politique sécurité/qualité est mise en oeuvre.

- * Il assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité et organise l'amélioration du processus
- * Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- * Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- * Il gère les indicateurs sécurité et qualité pertinents
- * Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- * Il participe aux réunions de préparation des revues de pilotage du processus R1

Profil - Qualification :

Techniques de base

Aptitude au management

Connaissance de l'organisation de la circulation aérienne

Expertise dans l'aspect qualité service qualité

Qualités requises

Goût pour la négociation et les relations humaine

Formation d'intégration

Anglais

Ingénieur ou technique

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/MSQS/Division audit interne et certif/Chef programme
Poste offert aux :	ATTAAC ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/AUDIT Division audit interne et certification (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DSNA/MSQS/AUDIT
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEZIN, Patricia - 01 58 09 48 85
Personne remplacée :	CASALI, Jacqueline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme de la division audit interne et certification de la mission du management de la sécurité, de la qualité et de la sûreté.

Participe au développement et au maintien du système de management de la DSNA.

Tâches :

Mise en oeuvre système de management DSNA :

Participe au développement de certains documents du système de management de la DSNA et à leur mise en oeuvre (manuel de management DSNA, procédures, guides).

Participe au maintien des certificats de la DSNA (prestataire de services navigation aérienne, ISO 9001, homologation formation).

Accompagne les services dans le maintien des certificats.

Gestion des audits internes et externes :

Participe à la mise en place des outils de support aux audits.

Participe à la planification des audits.

Participe au suivi de l'ensemble des audits : diffusion des rapports, gestion et validation des réponses, suivi global des actions, renseignement de la base de données AGATA.

Réalise des audits internes.

Participe à l'organisation du REX audit.

Responsabilité en matière de sécurité/sûreté/qualité/environnement :

Gère les audits internes et externes.

Valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit.

Profil - Qualification :

Management et communication.

Principe de système de management (SMS, ISO 9001),

Méthodes de surveillance interne (audits et inspections).

Réglementation système de management/qualité, sécurité et sûreté.

Conduite de projet.

Aptitude au management.

Force de proposition.

Goût pour la négociation et les relations humaines.

Goût pour la communication et l'animation de groupe.

Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse.

Formation d'intégration :

Système de management, norme ISO 9001.

Audit / inspection.

Réglementation navigation aérienne.

Expérience souhaitée dans le domaine de la navigation aérienne et dans le domaine de la certification, de l'agrément.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Spécialiste Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFKJ/CA Ajaccio Napoléon Bonaparte - Circulation aérienne (AJACCIO CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFKJ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DELVALLEE, Olivier - 0495235971 olivier.delvallee@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

SPÉCIALISTE EXPLOITATION

- Assister le Chef CA et l'adjoint au Chef CA
- Participation aux relations avec l'exploitant, s'assurer du recueil des données d'information aéronautique (demandes de travaux par exemple)
- Participation à la mise à jour du MANEX et des consignes d'exploitation associées
- Chargé du suivi et de la mise à jour des LOA et protocoles
- Mise à jour régulière des moyens de communication entre la Tour et la Direction (IHM Carto / Blog contrôleur/ Agenda quotidien)- travail de saisie des informations
- Participation aux écoutes de bande et retranscription
- Participation à l'élaboration des simulations Radar sous la responsabilité de l'instructeur local
- Relations avec la DSAC locale pour les questions relatives aux drones, feux d'artifice, etc...

Profil - Qualification :

- Techniques de base :
Intérêt pour le travail en équipe au sein de la Direction
Pas de qualification de contrôle requise mais de bonnes connaissances en circulation aérienne souhaitées
Connaissance de l'organisation du SNA
Rédaction de notes, consignes, manuels, comptes-rendus
Utilisation des outils informatiques bureautiques
Bon niveau d'anglais apprécié

- Qualités requises :
Autonomie
Esprit d'initiative
Capacité d'écoute
Travail en équipe
Curiosité
Capacité à rendre compte
Respect des délais

Qualifications :

- Titulaire de la 2ème qualification

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE Spécialiste exploitation confirmé
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/INST SNA/CE - Subdivision instruction (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-CE/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRAU, André - 0482909250 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr DEMEULE, Bruno - 0482909290 bruno.demeule@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DALLE-VEDOVE, Pascale

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Expert confirmé LICENCES - SNA-CE LYON ST-EXUPERY

- Assure le suivi des licences des stagiaires et des contrôleurs de Lyon St-Exupéry.
- Assure les notifications liées à l'acquisition ou la prorogation des mentions intermédiaires et d'unité des stagiaires de Lyon Saint-Exupéry ainsi qu'à l'acquisition de la mention Instructeur liée au passage du test pratique ISP.
- Assure les notifications liées au renouvellement des mentions linguistiques, de mention d'unité et d'ISP.
- Est responsable de certaines tâches afférentes au circuit Arrivée ou Départ des stagiaires de la Subdivision Instruction
- Participe à l'élaboration des projets concernant la Subdivision Instruction.
- Est responsable du suivi de FORMATEC pour la Subdivision Instruction
- Est responsable de la gestion documentaire de la Subdivision Instruction et de sa mise à jour
- Assure le suivi de certains indicateurs de la Subdivision Instruction et le suivi du Plan de Formation pour la subdivision Instruction.
- Participe à l'écriture des notes de fonctionnement de la subdivision et de sa mise à jour.
- Peut être amené à participer aux réunions nationales SDRH
- Participe à l'écriture des bilans d'activité de la subdivision.
- Assure la création et le suivi des stages via l'outil SIF Web en collaboration avec la Subdivision Finances
- Participe à l'élaboration du plan d'action pour la Subdivision Instruction

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance du contrôle de la circulation aérienne
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du suivi de la formation par objectif pour les ICNA
- Connaissance informatique en bureautique

Qualités requises :

- Etre organisé
- Avoir un bon sens relationnel
- Savoir écouter et s'exprimer clairement
- Faire preuve d'initiatives et d'autonomie
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer

FORMATION D'INTEGRATION :

- Briefings de présentation de l'environnement du contrôleur à Lyon St -Exupéry, ses conditions de travail et ses domaines d'évolutions
- Participation à quelques cours dispensés aux contrôleurs en formation
- Stages informatiques en bureautique

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI-DZA-Adjoint-Chef-Circulation-Aérienne
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/OI FMCZ/CA Dzaoudzi Pamandzi - Circulation aérienne (DZAOUZDI)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*FMCZ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien chargé du management de la salle de contrôle et de l'organisation pré-tactique de la CA
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr LE-MERCIER, Michel - 02 69 63 82 05 michel.lemercier@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de la circulation aérienne, il assure l'encadrement opérationnel de la tour de contrôle de Dzaoudzi-Pamandzi.

Tâches :

Il participe à l'élaboration et au suivi des lettres ou protocoles d'accord avec les organismes adjacents et assure l'interface avec les autres entités locales et régionales.

Il rédige et met à jour le manuel d'exploitation.

Il participe à la formation et au maintien des compétences des contrôleurs.

Il participe aux développements locaux en matière de circulation aérienne (procédures, moyens).

Il est le correspondant de l'informateur aéronautique du SNA-OI.

Il participe à la mise en œuvre et au suivi de la politique sécurité et qualité et notamment :

- recueil des événements de sécurité ;
- participation au comité local de sécurité ;
- retour d'expérience.

Il prépare les statistiques de trafic et le bilan annuel de l'organisme.

Il assure, pour le compte du SNA Océan Indien, l'interface avec le Gestionnaire de l'aéroport.

Il peut représenter, à sa demande, le chef du SNA Océan Indien pour toutes les questions relatives à la Sûreté.

Profil - Qualification :

Connaître les règlements et procédures nationaux et OACI relatifs à la circulation aérienne, à l'information aéronautique et aux recherches et sauvetage.

Connaître le fonctionnement opérationnel d'un aéroport

Nécessité de l'acquisition de la qualification locale de contrôleur d'aérodrome et de l'exercice de cette qualification

Connaître les outils bureautiques.

Management :

Savoir gérer une équipe.

Sens des relations humaines.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-OUEST/DEP SURV ET REGUL/DIV AERO ET NA/SUB AEROPORTS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	3 Inspecteur de surveillance*DS-O/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	EUDOT, Alain - 02.98.32.02.63 alain.eudot@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance ""AER/SGS", "AER/EISA" et "AER/CHEA/TAC" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015."
Personne remplacée :	VANSSE, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participe aux actions de surveillance des exploitants aéroportuaires certifiés et non certifiés

Tâches :

- Participe aux actions de surveillance des exploitants aéroportuaires dans les domaines suivants :
 - . CHEA-TAC- SGS- Réalise des contrôles/audits dans ces domaines
- Participe au suivi de la réalisation des plans d'actions correctives des exploitants d'aérodrome dans ces domaines
- Participe à l'analyse des études d'impact sur la sécurité
- Auditeur national de certification

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Règlementation aéroportuaire :

- Conditions d'homologation et d'Exploitation des aérodromes CHEA/TAC
- Certification aéroportuaire
- Système de Gestion de la Sécurité
- Analyse d'impact sur la sécurité aéroportuaire

Techniques d'inspections et d'audits

Savoirs faire :

- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapports, courriers,..)
- Esprit d'analyse.

Expérience souhaitée :

- inspecteur de surveillance
- expérience auditeur dans tout autre domaine DGAC

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-OUEST/DEP SURVEILLANCE ET REGUL/DIV SURETE/SUB SURETE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VIENNOT, Myriam - 02.98.32.85.71 myriam.viennot@aviation-civile.gouv.fr NEBATI, Cédric - 02.98.32.02.68 cedric.nebati@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015."
Personne remplacée :	GROUSSARD, Mickaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure le contrôle des prestataires et exploitants dans le domaine de la sûreté et participe aux inspections/audits de sûreté.

Tâches :

Actions de surveillance :

- Prépare et réalise les inspections/audits dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés;
- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés;
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés;
- Participe au suivi des plans d'actions correctives;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

Domaine régalién :

- Assiste le chef de division dans la coordination des mesures de sûreté avec les partenaires concernés au sein des comités locaux de sûreté;
- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes réglementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes préfectoraux de sûreté aéroportuaire;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté;
- Instruit les demandes de titres d'accès.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC.

Contribue à la gestion des incidents notifiés par les opérateurs.

Contribue au traitement des manquements à la sûreté et à la gestion des commissions sûreté.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation sûreté

Maîtrise des techniques d'audits et d'inspections

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoir faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Expérience souhaitée :

Certification inspecteur de surveillance sûreté. Certification auditeur de sûreté souhaitée.

Conditions particulières d'exercice :

Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.

Respect de la confidentialité de certaines informations.
Etre disponible en cas de crise

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle méthodes qualités portefeuille de projets
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/MOD/PPQ Pôle méthodes, qualité et portefeuille de projet (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/MOD/PPQ
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DESBENOIT, Jean-Pierre - 01.69.84.60.07 jean-pierre.desbenoit@aviation-civile.gouv.fr WILINSKI, Annie - 01.69.84.61.75 annie.wilinski@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HALLERMEYER, Charles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de pôle méthodes qualités portefeuille de projets

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Modernisation » est chargé d'apporter un support à l'ensemble des domaines du SSIM en assurant la cohérence des systèmes d'information. Conformément aux orientations du schéma directeur des systèmes d'information et des décisions du comité SIGP. Il apporte un support en terme de méthodologie et de respect des standards définis et/ou promus par la DSI tant aux MOA qu'aux MOE.

Sous l'autorité du Chef de domaine Modernisation, le chef de pôle est chargé du support aux pilotages des portefeuilles de projets qui lui seront confiés. Il contribue à diffuser et faire partager les bonnes pratiques retenues à la DGAC en matière de méthodes, qualité et gestion de projets et de portefeuilles de projets au sein de la DSI.

Tâches :

A ce titre il apporte un support méthodologique aux chefs de projet des entités de la DSI. Ce support concerne :

- L'aide à la planification et au contrôle des ressources,
- L'aide à la mise en place des outils de pilotage de projets,
- L'aide sur l'usage des bonnes pratiques de pilotage de projets et de gestion des portefeuilles de projet mis en oeuvre à la DSI.

Il apporte UN soutien sur les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité

Il maintient, coordonne et contrôle la mise à jour des référentiels métiers de la DSI (normes, architecture, applications, processus).

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Manager une équipe
- Rigueur
- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources, identifier les risques projet
- Instruire des décisions
- Rédiger

Connaissances :

- Conduite et gestion de projets,
- Outils de gestion de projets
- Architecture des SI
- Technologie de l'information et de la communication
- Pratique de l'anglais (compréhension des ouvrages techniques, des supports, de la presse professionnelle et du langage de la profession).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-OUEST/DEP SURVEILLANCE ET REGUL/DIV SURETE/SUB SURETE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VIENNOT, Myriam - 02.98.32.85.71 myriam.viennot@aviation-civile.gouv.fr NEBATI, Cédric - 02.98.32.02.68 cedric.nebati@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015."
Personne remplacée :	VIENNOT, Myriam

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure le contrôle des prestataires et exploitants dans le domaine de la sûreté et participe aux inspections/audits de sûreté.

Tâches :

Actions de surveillance :

- Prépare et réalise les inspections/audits dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés;
- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés;
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés;
- Participe au suivi des plans d'actions correctives;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

Domaine régalién :

- Assiste le chef de division dans la coordination des mesures de sûreté avec les partenaires concernés au sein des comités locaux de sûreté;
- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes réglementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes préfectoraux de sûreté aéroportuaire;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté;
- Instruit les demandes de titres d'accès.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC.

Contribue à la gestion des incidents notifiés par les opérateurs.

Contribue au traitement des manquements à la sûreté et à la gestion des commissions sûreté.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation sûreté

Maîtrise des techniques d'audits et d'inspections

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoir faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Expérience souhaitée :

Certification inspecteur de surveillance sûreté. Certification auditeur de sûreté souhaitée.

Conditions particulières d'exercice :
Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.
Respect de la confidentialité de certaines informations.
Etre disponible en cas de crise

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-O/DEP SURV ET REGUL/DIV AV GEN/SUB AERO ACTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/AG/AA Subdivision Aéronefs et Activités (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/AA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VANSSE, Olivier - 02.98.32.02.73 olivier.vansse@aviation-civile.gouv.fr LAMY, Serge - 02.98.32.02.28 serge.lamy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "IOPS-TAAG" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015."
Personne remplacée :	HELT-LE SAOUT, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure la surveillance des activités liées à l'aviation générale

Tâches :

Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants

Assure le suivi des sociétés de travail aérien et participe aux actions de surveillance associées

Assure la délivrance des dérogations de survol

Instruit les demandes relatives aux manifestations aériennes

Rapporteur à la commission de discipline

Peut assurer le secrétariat de la commission de discipline

Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés

Gestion des événements sécurité (domaine AG) :

- . réception et examen des notifications d'évènements,
- . traitement des éventuelles demandes de compléments vers les opérateurs,
- . enregistrement des événements dans la base de données ECCAIRS

Instruit les demandes relatives au largage para et à la voltige

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale
- Expérience dans la conduite d'audits
- Maîtrise des outils informatiques (gestion de bases de données)
- Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers
- Disponibilité et déplacements fréquents
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

Conditions particulières d'exercice :

Déplacements fréquents sur un vaste territoire (5 régions administratives)

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-OUEST/DEP SURV ET REGUL/DIV AV GEN/SUB PERS NAVIG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Alain - 02.98.32.02.42 alain.garnier@aviation-civile.gouv.fr LAMY, Serge - 02.98.32.02.28 serge.lamy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance "PN/FOR" et "PN/LIC" selon les modalités précisées par arrêté du 5 juillet 2015.
Personne remplacée :	MOUCHET, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure la tutelle des activités liées à l'aviation générale

Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants:

- Réalise des actions de surveillance des organismes de formation aéronautique
- Assure le fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)
- Assure l'organisation et la surveillance des examens aéronautiques
- Peut assurer le secrétariat de la commission de discipline
- Instruit et suit les dossiers d'infraction, d'accident et d'incident
- Participe aux réunions de la CNCAAL et au suivi des dossiers de subventions
- Rapporteur aux instances disciplinaires des navigants professionnels et privés
- Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés
- Gestion des événements sécurité (domaine AG) : réception et examen des notifications événements, enregistrement des événements dans la base de données ECCAIRS, traitement des éventuelles demandes de compléments vers les opérateurs

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale et à la formation aéronautique

Expérience dans la conduite d'audits

Maîtrise des outils informatiques (gestion de bases de données)

Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers

Disponibilité et déplacements fréquents

Capacité de travail en équipe

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

Expérience souhaitée : Inspecteur de surveillance, expert technique

Conditions particulières d'exercice :

Déplacements fréquents sur un vaste territoire (5 régions administratives)

Participe aux enquêtes de première information

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-OUEST/DEP SURV ET REGUL/DIV AVIA GEN/SUB PERS NAVIGANT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Alain - 02.98.32.02.42 alain.garnier@aviation-civile.gouv.fr LAMY, Serge - 02.98.32.02.28 serge.lamy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance "PN/FOR" et "PN/LIC" selon les modalités précisées par arrêté du 5 juillet 2015.
Personne remplacée :	CANVAROUE, Vianney

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure la tutelle des activités liées à l'aviation générale

Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants:

- Réalise des actions de surveillance des organismes de formation aéronautique
- Assure le fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)
- Assure l'organisation et la surveillance des examens aéronautiques
- Peut assurer le secrétariat de la commission de discipline
- Instruit et suit les dossiers d'infraction, d'accident et d'incident
- Participe aux réunions de la CNCAAL et au suivi des dossiers de subventions
- Rapporteur aux instances disciplinaires des navigants professionnels et privés
- Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés
- Gestion des événements sécurité (domaine AG) : réception et examen des notifications événements, enregistrement des événements dans la base de données ECCAIRS, traitement des éventuelles demandes de compléments vers les opérateurs

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale et à la formation aéronautique

Expérience dans la conduite d'audits

Maîtrise des outils informatiques (gestion de bases de données)

Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers

Disponibilité et déplacements fréquents

Capacité de travail en équipe

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

Expérience souhaitée : Inspecteur de surveillance, expert technique

Conditions particulières d'exercice :

Déplacements fréquents sur un vaste territoire (5 régions administratives)

Participe aux enquêtes de première information

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-OUEST/DEL PDL/ADDS
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DEL/PDL/ADDS Délég. Pays de Loire - Subdivision aérodromes, DD, sûreté (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PDL/ADDS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DELHAYE, Vincent - 02.28.00.24.70 vincent.delhaye@aviation-civile.gouv.fr SIEBERT, Emmanuel - 02.28.00.24.61 emmanuel.siebert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "SUR-SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure le contrôle des prestataires et exploitants dans le domaine de la sûreté et participer aux inspections/audits de sûreté

Tâches :

Actions de surveillance :

- Prépare et réalise les inspections/audits dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés
- Examine les programmes de sûreté dans le cadre de la délivrance et du renouvellement des agréments et approbations
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- Participe au suivi des plans d'actions correctives
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien
- Peut participer aux audits nationaux

Domaine régalién :

- Participe à la coordination des mesures de sûreté avec les partenaires concernés au sein des comités locaux de sûreté
- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes réglementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes préfectoraux de sûreté aéroportuaire
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté
- Instruit les demandes de titres d'accès
- Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/OUEST

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation sûreté

Maîtrise des techniques d'audits et inspections dans le domaine de la sûreté

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoirs faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Expérience souhaitée :

Certification auditeur de sûreté souhaitée

Conditions particulières d'exercice :

Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes

Respect de la confidentialité de certaines informations

Etre disponible en cas de crise

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-OUEST/DEL PDL/ADDS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DEL/PDL/ADDS Délég. Pays de Loire - Subdivision aérodromes, DD, sûreté (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PDL/ADDS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DELHAYE, Vincent - 02.28.00.24.70 vincent.delhay@aviation-civile.gouv.fr SIEBERT, Emmanuel - 02.28.00.24.61 emmanuel.siebert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance domaines "AER-CHEA/TAC" et "AER-HELISTATION" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	CHUINE, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Suivi de l'homologation des aérodromes placés sous la surveillance de la Délégation Pays de la Loire et plus généralement sous celle de la DSAC/OUEST.

- Participe aux actions de surveillance des exploitants aéroportuaires dans le domaine CHEA-TAC
- Participe à la surveillance des hélistations
- Réalise des contrôles/audit dans ces domaines
- Participe au suivi de la réalisation des plans d'actions correctives des exploitants d'aérodrome dans ces domaines
- Participe à l'analyse de dossiers dans le domaine de l'homologation et de la certification
- Possibilité d'être auditeur national en certification aéroportuaire

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

Règlementation aéroportuaire :

- conditions d'homologation et d'exploitation des aérodromes CHEA/TAC
- certification aéroportuaire
- système de gestion de la sécurité

Techniques d'inspections et d'audits

Maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, gestion de base de données)

Savoirs faire :

- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapports, courriers)
- Esprit d'analyse
- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe

Expérience souhaitée :

Acquis professionnels

Activité précédente dans le domaine de l'homologation ou formation récente

Conditions particulières d'exercice : Déplacements régionaux fréquents

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE - Assistant de subdivision contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOLANDER, Sylvie - 04.42.33.12.38 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
.	
Remplacement consécutif à une mutation	
Personne remplacée :	BARRAU, Françoise

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision contrôle
(Emploi à horaires de bureau)

- * Gère les dossiers espace et procédures en coordination avec les subdivisions instruction et études et l'entité FMP
- * Etudie et élabore l'évolution des espaces et des procédures
- * Traite des demandes de publications et mises à jour,
- * Mise en oeuvre des modifications
- * Traitement des opérations aériennes courantes : vols spéciaux, parachutages ...
- * Participe à la mise en oeuvre de simulations
- * Gère les dossiers ATFM en collaboration étroite avec le service, la CNGE et la CFMU
- * Traite des FNE
- * Participe aux relations avec les organismes de contrôle civils adjacents, les aéroports et les organismes militaires
- * Participe à la négociation, à l'élaboration et à la rédaction des lettres d'accord
- * Participe à la permanence opérationnelle
- * Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :

- * Connaître les règles de fonctionnement de la NA
- * Connaître et exploiter le Manex
- * Connaître la réglementation NA
- * Savoir expliquer les procédures de réglementation
- * Connaître les systèmes et équipements
- * Connaître les statuts et régimes indemnitaires
- * Connaître les techniques de communication
- * Savoir animer une équipe
- * Savoir suivre un projet

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/GSO CESNAC DIV EXP SUB OPS RDVC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO CESN/EXPL/OPS Subdivision opérations (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Superviseur systèmes*CESN/EXPL/OPS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	OLANO, Frédéric - 05 56 55 79 75 frederic.olano@aviation-civile.gouv.fr SZPAK, Romain - 05 56 55 79 50 romain.szpak@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	REMPLACEMENT DE Mme Jocelyne BORDE

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Superviseur Systèmes Redevances du CESNAC

Gérer les données de vol à des fins de transmission pour facturation

- Traitement et transmission des données nécessaires à la facturation des redevances de navigation aérienne
- Enquêtes et réponses SCRR (Service Central des Redevances en Route) suite aux réclamations des usagers et aux demandes d'information d'Eurocontrol
- Participation au paramétrage du système informatique
- Contribution à l'amélioration du service rendu : contrôles d'exhaustivité avant et après facturation
- Traitement des demandes des SRR étrangers
- Traitement des demandes des exploitants d'aéroports.
- Formation pratique des agents affectés pour chaque étape de qualification : opérateur, contrôleur et superviseur Redevances

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :
Qualité

- Participer aux revues de processus et audit

Sûreté

- Physique : se conformer aux mesures sûreté du site CESNAC
- Logique : appliquer la politique DSNA sécurité informatique

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- CAUTRA, Redevances
- Bonne compréhension de l'anglais parlé
- Aptitude à l'utilisation d'outils informatiques

Qualités requises :

- Savoir travailler en équipe
- Organisation et rigueur

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation métier REDEVANCES

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/GSO CESNAC DIV CQF SUB QS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO CESN/CQF Division communication qualité de service formation (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*CESN/CQF
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SAINT-PAUL, Michel - 05 56 55 69 15 michel.saint-paul@aviation-civile.gouv.fr BEIJARD, Jean - 05 56 55 69 20 jean-beijard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BORDE, Joselyne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE à la subdivision QS

Assure le suivi de la qualité de la Division Exploitation au sein de la subdivision qualité de service.

La Division Exploitation a la charge de fournir des données de vol cohérentes pour les systèmes opérationnels du CAUTRA depuis leur création jusqu'à leur archivage, et assurer l'acheminement de la messagerie aéronautique.

Participe également au suivi technique du Centre.

ACTIVITES DU POSTE :

POUR LES ACTIVITES LIEES A L'EXPLOITATION

1. Participe à l'analyse des dysfonctionnements liés à l'exploitation des systèmes du CESNAC
2. Participe à l'organisation du retour d'expérience vers les contrôleurs multi-systèmes : documentation, contenu des formations
3. Anime les réunions du groupe local de suivi d'exploitation et s'assure du suivi des actions décidées lors de ces réunions.
4. Assiste en tant qu'expert aux Commissions Locales de Sécurité.
5. Participe à l'élaboration du MANEX exploitation.
6. Participe au processus de traitement des événements sécurité exploitation du CESNAC : prépare l'agenda des GLSE, participe aux réunions, s'assure du suivi des actions décidées en GLSE.
7. Enregistre dans INCA les retours d'analyses des incidents PLN notifiés par les sub études des autres entités.

POUR LES ACTIVITES LIEES AU SUIVI TECHNIQUE DE LA SUPERVISION

1. Suit la disponibilité opérationnelle et la qualité du service rendu : analyse des incidents techniques, suivi des actions.
2. Participe à la gestion de l'agenda des interventions programmées techniques.
3. Participe à l'organisation des travaux de SFR impactant le réseau Renar IP.

POUR LA DEMARCHE QUALITE DU CESNAC

1. Participe à la démarche SMI du CESNAC
2. Notifie dans INCA les événements significatifs techniques et/ou exploitation.
3. Met à jour la documentation opérationnelle sur SDO.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Sécurité :

- Assure le recueil et le traitement des événements sécurité exploitation
- Anime les réunions du groupe local de suivi exploitation et s'assure du suivi des actions décidées lors de ces réunions.
- Participe au processus de traitement des événements significatifs.
- Notifie dans INCA les événements significatifs techniques et/ou exploitation.

Qualité

- Participer aux revues de processus et audit

Sûreté

- Physique : se conformer aux mesures sûreté du site Cesnac
- Logique : appliquer la politique DSNA sécurité informatique.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance des outils bureautiques de base (Word, Excel, ...)

Qualités requises :

- Aptitude au travail en équipe
- Sens de l'organisation et de la méthode
- Facilité de communication, sens des relations humaines.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Référentiel SMI
- Formation aux métiers des contrôleurs Multi systèmes du CESNAC

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Adjoint chef de pôle
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SLI/M Soutien logistique intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DTI/DSO/SLI/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SECHER, Claude - 05.62.14.59.97 claude.secher@aviation-civile.gouv.fr MARTIN, Eric - 05.62.14.58.95 eric.martin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RIEUX, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Adjoint au Chef de Pôle

Le pôle SLI s'articule principalement autour de 3 métiers complémentaires :

- ingénierie du soutien logistique associée aux configurations matérielles déployées pour les systèmes opérationnels de la DSNA
- achat et déploiement des configurations matérielles (matériels informatiques et réseau) et licences COTS requises pour les systèmes opérationnels. En particulier, le pôle intervient directement dans la définition des architectures matérielles pour la plupart des produits ATM (équipements informatiques) et certains produits spécifiques (ex : chaînes horaires)
- suivi des réparations/MCO matériel, gestion des obsolescences pour les produits ATM, réseaux et plus récemment, les moyens de distribution énergie.

A ce titre, le pôle SLI intervient de façon transverse dans la plupart des projets menés par la DTI notamment les grands programmes et activités majeures : 4-Flight, SYSAT, CSSIP, MCO CAUTRA

...

Pour mener ces missions, il est amené à travailler en collaboration avec la plupart des pôles de la DTI et la DO (EC et sites).

Par ailleurs, l'opportunité de la mise en oeuvre d'une démarche SLI à la DTI a permis d'engager une transformation progressive des métiers du pôle en introduisant une dimension ingénierie plus importante.

Celle-ci s'accompagne notamment d'ajustements significatifs des processus internes du pôle et de la refonte de la plupart des outils. Dans cet esprit, il assure la gestion du projet OSMOSE GMAT (outils de gestion des configurations et parc matériels) dont la portée va largement au-delà du pôle.

Le candidat retenu devra assister le chef de pôle dans l'organisation et l'animation du pôle selon plusieurs axes complémentaires :

- participer et accompagner les changements engagés
- développer la synergie entre les 3 métiers du pôle et promouvoir l'esprit d'équipe
- optimiser la capacité de production pour chacun des métiers
- développer l'implication du pôle dans les grands programmes
- communiquer sur la démarche SLI
- contribuer à la mise en place d'indicateurs sur les principales activités (SLI, achat, déploiements, maintenance...).

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités.
- Rigueur, méthode et organisation
- Sens de l'organisation et de la planification, de la gestion des projets
- Capacité de communication
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe
- Bonne connaissance des systèmes de la DSNA
- Bonne connaissance des processus d'ingénierie de la DTI
- Connaissance de la gestion des marchés publics
- Gestion budgétaire
- Sensibilisation à la méthodologie de soutien logistique intégré
- Capacité à mobiliser ses propres ressources pour absorber les pics de charge de travail

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/SMI/M Système de Management Intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 EXPERT*DTI/SMI/M
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chargé de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05.62.14.58.24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr POLLET, Gaëtan - 05.62.14.50.60 gaetan.polletaviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert SSI (sécurité des systèmes d'information)

La mission « système de management intégré » (DTI/SMI) est chargée de la déclinaison du système de management intégré (qualité, sécurité, sûreté) de la DSNA à la DTI.

Elle s'assure de l'application des dispositions qualité/sécurité/sûreté au sein de la DTI et conduit leurs évolutions.

Tâches :

Le candidat retenu se verra confier le pilotage et la réalisation d'actions relatives à la mise en oeuvre du référentiel sûreté (SSI : sécurité des systèmes d'information navigation aérienne) au sein de la DTI.

A ce titre, il assurera:

- La réalisation d'analyse de risques et d'études sûreté relatives aux changements prévus des systèmes de la navigation aérienne, dans un contexte national ou de coopération européenne.
- Une contribution à la mise en oeuvre des exigences SSI sur les systèmes de la navigation aérienne.
- Une contribution à l'élaboration et l'évolution du référentiel DSNA et DTI (procédures, guides, méthodologies) relatif à la sûreté et en particulier aux aspects SSI.
- L'élaboration et la délivrance d'actions de support, sensibilisation et de formation dans son domaine de responsabilité.
- Une veille réglementaire et une participation à des groupes de travail nationaux et internationaux sur les aspects SSI.

Profil - Qualification :

- Connaissance des règlements et des normes applicables,
- Normes, standards et méthodologies relatives à la sûreté et à la sécurité des systèmes d'information (ISO 27001, ISO 27005, Méthode EBIOS),
- Culture sur la cyber sécurité et sûreté informatique,
- Connaissances des architectures réseau et système des systèmes navigation aérienne,
- Capacité à travailler en équipe,
- Animation de groupes de travail,
- Capacité à travailler en anglais (oral et écrit).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique informatique conf
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/CNS/ITR/M (confirmé)
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KRINER, Bruno - 05 62 14 56 90 bruno.kriner@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Confirmé Services opérateurs - Déploiement

Le pôle ITR a en charge la définition, la mise en oeuvre, l'installation et le maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble des réseaux (LAN, MAN, WAN) et moyens de télécommunications utilisés par les systèmes opérationnels et de tests de la Navigation Aérienne, en métropole et en outre-mer, ainsi que leurs interconnexions avec des systèmes externes (ANSPs partenaires, gestionnaires d'aéroport, etc).

Tâches :

- Assister l'expert sénior responsable de l'activité « Service Opérateurs ».
- Participer à la définition et la passation des marchés avec les opérateurs.
- Assurer le suivi de la mise en oeuvre et la validation des prestations des opérateurs

Profil - Qualification :

- Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Capacité à négocier.
- Connaissances des opérateurs télécom.
- Bonne connaissances des systèmes de télécommunications, en particulier téléphonie et réseaux.
- Bonne connaissance des marchés publics

REGLES D'AFECTATION DES SPECIALISTES pour les TSEEAC :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB Agent Vigie Trafic et Sol
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/SOL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Sol Opérations (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE BRUN, Jean-Pierre - 06 64 44 03 51 jean-pierre.lebrun@aviation-civile.gouv.fr FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Conformité aux conclusions du GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT VIGIE TRAFIC ET SOL

SNA/RP Paris CDG - SE - Subdivision Sol Opérations

Sous l'autorité du chef de quart vigie trafic et sol :

- Assure l'armement des positions des Vigies Trafic ;
- Participe à la surveillance de la conformité de l'aire de manoeuvre à l'information aéronautique publiée ;
- Participe aux groupes de travail dans son domaine d'activité ;
- Participe à la rédaction et diffusion de messages liés à l'exploitation ;
- Participe au processus d'alerte déclenché par le chef de tour.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international
- Connaissance de la messagerie liée à l'exploitation
- Connaissances en micro-informatique et bureautique.
- Maîtrise de l'Anglais

Qualités requises :

- Sens de la responsabilité
- Facultés d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rendre compte

Qualifications:

- habilitations Vigie Trafic et Sol
- permis B

Selon le profil des candidats retenus, le suivi du stage FCTLA à l'ENAC pourra être demandé

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/GSO CESNAC DIV EXP SUB ETD
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/GSO CESN/EXPL/ETD Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*CESN/EXPL/ETD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	RAMON, Paul - 05 56 55 79 55 paul.ramon@aviation-civile.gouv.fr SZPAK, Romain - 05 56 55 79 50 romain.szpak@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHIBANE, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de la subdivision Etudes

Assiste le chef de subdivision dans l'encadrement des personnels et activités

- Assure l'encadrement des personnels de la subdivision Etudes (ETD)
- Assure le suivi de l'intégration et si nécessaire la saisie hors ligne des données d'environnement des systèmes centraux
- Assure le suivi des anomalies et le contrôle du service rendu
- Participe à la mise en oeuvre de l'exploitation des systèmes centraux et de MESANGE
- Participe à l'étude d'optimisation des méthodes et outils
- Participe à des réunions nationales et internationales
- Participe à la mission de coordination de l'environnement DNM
- Assure le suivi et la mise à jour de la documentation de la subdivision Etudes
- Participe à des groupes de travail nationaux et locaux et à des études pour la DO, la DTI et la DSNA
- Elabore des statistiques
- Représente la subdivision ou le service à l'extérieur du centre
- Participe aux travaux de spécification et de développement des outils internes à la subdivision études

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Sécurité

- Participe aux GLSE et CLS
- Participe au suivi sécurité/qualité
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- Fournit tous les éléments demandés par l'encadrement de la division ou le chef de programme SMI dans le cadre des ses fonctions
- S'assure de la compétence des personnels qui lui sont directement rattachés

Qualité

- Participe aux revues de processus et audits

Sûreté

- Physique : se conforme aux mesures sûreté du site CESNAC
- Logique : applique la politique DSNA sécurité informatique

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Aptitude au management d'équipe et de projet
- CA, CAUTRA, Messagerie aéronautique, Redevances et Réseaux
- Bureautique
- Bonne compréhension de l'anglais écrit et parlé. Maîtrise de l'anglais parlé

Qualités requises :

- Rigueur et sens de l'organisation
- Relationnel

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/GSO CESNAC DIV EXP SUB OPS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO CESN/EXPL/OPS Subdivision opérations (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur multi systèmes*CESN/EXPL/OPS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	OLANO, Frédéric - 05 56 55 79 75 frederic.olano@aviation-civile.gouv.fr SZPAK, Romain - 05 56 55 79 50 romain.szpak@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KERNOA, Agnès

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contrôleur Multi-Systèmes

Traitement des plans de vol pour validation STIP et gestion de la messagerie fixe aéronautique

- Prise en compte et traitement des messages STIP (traitement initial des plans de vol et messages associés, fiches), exploitation et supervision de MESANGE (messagerie fixe aéronautique RSFTA, CIDIN, AMHS) et de DECLAM
- Modification en-ligne des données d'environnement de ces systèmes
- Formation pratique des CMS en formation initiale

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Sécurité

- Appliquer le règlement No 1033/2006 de la commission européenne « définissant les règles en matière de procédures applicables aux plans de vol durant la phase préalable au vol dans le ciel unique européen » ;
- Assurer le traitement des fiches contrôleur en moins de 3 minutes
- Garantir l'acheminement sans altération, sans perte et sans délai de la messagerie aéronautique RSFTA ;
- Notifier les événements relatifs à la sécurité dans SIAMOIS;
- Prendre en compte les résultats et les préconisations issus du REX;
- Maintenir ses compétences en assistant aux sessions de formation continue;
- Participer au Groupe Local de Sécurité Exploitation.

Qualité

- Participer aux revues de processus et audit

Sûreté

- Physique : se conformer aux mesures sûreté du site CESNAC
- Logique : appliquer la politique DSNA sécurité informatique

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- CAUTRA, messagerie fixe aéronautique
- Bonne compréhension de l'anglais parlé
- Aptitude à l'utilisation d'outils informatiques

Qualités requises :

- Savoir travailler en équipe
- Apte au travail de nuit

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation métier MESANGE et CAUTRA

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM - Chargé de projet
Poste offert aux :	IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr MAZZACCO, Michel - 01.69.845.60.25 michel.mazzacco@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC.

En coordination avec les directions et services de la DGAC, il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise, les outils de gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie, agenda)

Tâches :

Sous l'autorité du Chef du pôle « systèmes distribués », le chargé de projet :

- pilote et valide les opérations d'intégration des composants organiques des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux.

Les systèmes couverts regroupent les infrastructures réseau (Internat), la messagerie (Amelia), l'agenda, l'annuaire/gestion identifié/identifiant (Angélique), le portail WEB...

A ce titre il :

- garantit la réalisation des phases de test d'Intégration (I), de recette fonctionnelle (R), de validation d'ensemble (VAL) et de test en situation (Utilisation Opérationnelle Programmée). Il les fait conduire ou les conduit lui-même dans certains cas,
- élabore et s'assure de la mise en oeuvre des modalités techniques nécessaires pour que la phase aval du déploiement soit maîtrisée de façon sûre,
- pilote l'élaboration des procédures de déploiement en production et suit l'exécution du processus de déploiement qui est pris en charge par le domaine Exploitation de la DSI ou par les AIGs dans les centres.

Profil - Qualification :

Personne intéressée par l'informatique et ayant déjà participé à un projet en développement collectif :

- Coordonner, animer, organiser ;
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte ;
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources ;
- Proposer des solutions ;
- Faire preuve de sens relationnel ;
- Capacité rédactionnelle

Connaissances :

- bonne connaissance en informatique technique en environnement Unix/Linux ;
- connaissance des logiques de paquet RPM (en environnement RedHat ou Suse) ;
- solide connaissance en méthodologie systèmes : connaissance des cycles/phases de développement en V, en spirale/itératif ;
- pratique de démarche d'ingénierie système : gestion des exigences, pratiques de test intensifs, suivi de la non régression des systèmes ;
- pratique des méthodes Intégration Validation Systèmes développés par le monde opérationnel NA et de Méthodologie d'Intervention sur Système Opérationnel.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de projet Usages numériques
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOASD Pôle maîtrise d'ouvrage des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOASD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr PEZZETTA, Isabelle - 01.69.84.60.28 isabelle.pezzetta@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET « Usages Numériques »

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC. En coordination avec les directions et services de la DGAC, il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise, la gestion de cycle de vie de l'information) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie) Le pôle « maîtrise d'ouvrage des systèmes distribués » est chargé de la messagerie AMELIA, de l'agenda et de l'annuaire d'entreprise ANGELIQUE.

Tâches :

Sous l'autorité du chef du pôle « MOA systèmes distribués », le chargé de projet :

- gère le développement de l'usage numérique des outils relevant du domaine des applications collaboratives.

Les systèmes couverts regroupent l'usage de la messagerie, de l'agenda et tous les outils collaboratifs associés en intégrant la dimension nomadisme et travail à distance.

A ce titre il :

- pilote l'élaboration des guides méthodologiques, les supports de formation et des tutoriels associés aux usages de la messagerie de l'agenda et des outils collaboratifs ;
- anime un groupe d'usage pour identifier les besoins en la matière ;
- assure le suivi de l'application des règles d'usage de la messagerie et de la maîtrise du volume des boîtes-aux-lettres ;
- participe aux phases de recette fonctionnelle au niveau de l'utilisateur final pour les projets concernant le poste de travail, les tablettes ou les smartphones.

Profil - Qualification :

- Coordonner, animer, organiser
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des solutions
- Faire preuve de sens relationnel

Connaissances :

- Processus de développement et des méthodes de formalisation des besoins métiers
- Méthode et conduite de projet,
- Ingénierie des processus
- Droit des systèmes d'information
- Sécurité des systèmes d'information
- Marchés publics
- Bonnes pratiques des usages numériques : messagerie, outil d'échange de fichier, Internet

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique informatique conf
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/SLI/M Soutien logistique intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/DSO/SLI/M (confirmé)
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SECHER, Claude - 05.62.14.59.97 claude.secher@aviation-civile.gouv.fr MARTIN, Eric - 05.62.14.58.95 eric.martin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MERLE, Aurélien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Confirmé - Chargé de maintenance des systèmes informatiques et réseaux.

Dans l'organisation de la DTI, le pôle SLI est chargé de la définition et de la mise en oeuvre du soutien logistique requis pour les systèmes techniques de la DSNA.

En particulier, il apporte un support aux utilisateurs dans les opérations de maintenance sur ces systèmes.

A ce titre, il assure également les prestations de réparation, identifie les risques d'obsolescences, contribue à la définition/acquisition de solutions "matériel" et à leur déploiement en collaboration avec les autres domaines de la DTI.

Le candidat retenu aura pour fonction de :

- gérer les marchés de réparations pour les systèmes informatiques de type "périphériques" (écrans, imprimantes, baies de disques, ...) et des équipements réseaux
- d'assurer la gestion des obsolescences de maintenabilité pour les matériels listés ci-dessus
- de participer aux REX MCO matériel en coordination avec les sites opérationnels
- de participer à la coordination entre les activités d'ingénierie du SLI et celles liées à la maintenance/réparation au sein du pôle.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités.
- Rigueur, méthode et organisation.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.
- Connaissances techniques des systèmes de la Navigation Aérienne et des systèmes informatiques, en particulier dans le domaine de la maintenance matérielle.
- Connaissance des méthodologies de soutien logistique intégré.
- Connaissance de la gestion des marchés publics.
- Sensibilisation aux processus d'ingénierie de la DTI.
- Rigueur, méthode et organisation.

REGLES D'AFFECTATION DES SPECIALISTES pour les TSEEAC :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM - Chef de pôle
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/CSC Pôle centre de service et communauté des AIG (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/PROD/CSC
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOULENT, Stéphane - 01 69 84 61.33 stephane.boulent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PERRIN, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SSIM - PROD - Pôle Centre de Service et Communauté des AIG - CHEF DE POLE

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « Centre de service et communauté des administrateurs d'informatique de gestion » est principalement chargé de coordonner et animer les relations entre le SSIM et les AIG des directions et services de la DGAC, leur apporter le support second niveau. Il assure également le support de premier niveau aux utilisateurs du SSIM et du siège de la DGAC.

Il apporte également le support aux utilisateurs des entités ayant signé une convention de service avec le SSIM.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine, le chef de pôle :

- anime et pilote les équipes de maintenance bureautique et du Centre de Service National
- apporte le support technique de second niveau à la communauté des Administrateurs d'Informatique de Gestion.
- manage les équipes d'exploitation en charge du support bureautique
- manage l'équipe du Centre de service National
- mets en oeuvre et suit les dispositifs contractuels de l'entité
- définit les niveaux de services offerts aux utilisateurs et suivi du service rendu
- mets en place les bonnes pratiques « ITIL »

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Manager une équipe
- Définir et suivre des budgets
- Gérer les priorités et les situations d'urgence
- Prendre des décisions
- Proposer des décisions
- Piloter un système opérationnel
- Faire preuve de sens relationnel
- Méthode et organisation

Connaissances

- Architecture fonctionnelle et technique du système d'information de l'entité
- Méthodes de test et de recette technique
- Politique de sécurité des systèmes informatiques
- Technique de communication
- Gestion de projet
- Pratiques de gestion des systèmes d'information (ITIL)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique informatique conf
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EEI/EEE/M Environnement des Etudes et Expérimentation - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/EEI/EEE/M (confirmé)
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RILBA, Guy - 05.62.14.55.36 guy.rilba@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GUILLORY, Gabriel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste technique et informatique Confirmé au sein du pôle EEE

Le pôle EEE est chargé d'offrir à ses clients (autres pôles du domaine, d'autres domaines de la DTI, partenaires extérieurs) les moyens, outils et compétences dont ils ont besoin pour mener leurs études et expérimentations ou mettre en oeuvre leurs applications de simulation ou d'expérimentation.

Le pôle EEE assure également des prestations de support bureautique et prend en charge les aspects logistiques nécessaires aux expérimentations.

Tâches :

Le poste est placé sous la responsabilité du chef de pôle.

Il assurera des activités de support technique et d'administration Windows.

Il sera amené à assurer des activités de support de premier niveau sur des systèmes Unix-Linux.

Il sera sollicité pour participer à des développements en coordination avec les autres pôles du domaine EEI permettant d'améliorer les services et outils de la plateforme d'expérimentation.

Profil - Qualification :

Goût pour le travail en équipe, organisation et planification,

Connaissance générale informatique,

Bonne connaissance de développement logiciel,

Bonnes connaissances Windows,

Connaissances Unix/Linux,

Connaissance des systèmes opérationnels d'information et de communication de la DSNA,

Connaissance de la langue anglaise.

REGLES D'AFFECTATION DES SPECIALISTES pour les TSEEAC :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chef de subdivision*DS-S/SR/RDD/RA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/RDD/RA Subdivision régulation aéroportuaire (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-S/SR/RDD/RA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	REDER, Laëtitia - 05.67.22.91.20 laetitia.reder@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05.67.22.91.02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BONZOM, Robert

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Concevoir, réaliser ou coordonner des études ou expertises dans un domaine technique particulier et encadrer les personnels de sa subdivision.

Tâches :

Activités principales :

- Encadre les personnels de sa subdivision et les agents qui agissent pour le compte de la subdivision
- Participe aux réunions et représente la DSAC, en qualité d'expert
- Veille à l'application du code des transports et du code de l'Aviation Civile et des autres cadres réglementaires
- Coordonne, instruit et apporte son expertise sur les dossiers relatifs aux obstacles sur et autour des aérodromes du ressort de la DSAC Sud
- Coordonne les dossiers relatifs aux servitudes aéronautiques (PSA et PSR)
- Apporte son expertise dans son domaine d'activité aux services de l'Etat et aux partenaires de la DGAC
- Participe aux analyses requises sur les grands projets d'aménagement du territoire impactant les aérodromes (desserte autoroutière, LGV....)
- Au sein de la subdivision, coordonne :
 - la révision des arrêtés préfectoraux relatifs aux mesures de police (sécurité) applicables sur les aérodromes
 - les avis sur les demandes de création ou de renouvellement de plates-formes préfectorales, des hélistations et hélistations
 - coordonne la participation de la DSAC aux commissions d'usagers
- Participe au bon fonctionnement du système Qualité DSAC, notamment du processus R2 (missions régaliennes)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Connaître les procédures de servitudes, de création et de protection des aérodromes
- Connaître le fonctionnement d'un aérodrome
- Connaître les règles et normes d'infrastructures aéroportuaires
- Connaître les textes juridiques de base de l'Aviation Civile
- Connaître le code de l'urbanisme

Savoirs faire :

- Aptitude à l'encadrement et au travail en équipe
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'anticipation des problèmes
- Méthode et rigueur
- Conduite de réunion
- Esprit d'initiative et sens des relations humaines
- Capacité d'adaptation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert sénior
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SECHER, Claude - 05.62.14.59.97 claude.secher@aviation-civile.gouv.fr LAY, Jean-Luc - 05.62.14.54.07 jean-luc.lay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BRUNET, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert senior au sein du service déploiement du pôle IVD

Au sein du pôle cet expert a en charge les déploiements des systèmes ATM pour les sites opérationnels Approches de la Navigation Aérienne, programme SYSAT.

Le périmètre englobe l'ensemble des activités de déploiement (installation, livraison, mise en place des réseaux, intégration/validation à la DTI et sur site, remise des clefs...).

Tâches :

Le titulaire du poste évoluera au sein d'une équipe de 5 agents, il aura pour mission :

- d'assurer la coordination d'une équipe de pilotes de déploiement pour garantir la bonne exécution des déploiements,
- de définir les plans de conduite de déploiement, contribuer à l'élaboration des stratégies de transition et de tests,
- d'assurer la coordination interne au pôle entre les activités de validation et de déploiement,
- de participer aux suivis techniques, contractuels et financiers du marché d'assistance technique aux déploiements,
- d'assurer la coordination externe avec les autres pôles de la DTI contributeurs des déploiements,
- d'être le représentant du pôle à diverses réunions.

Le Chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- de travailler en coopération régulière avec les pôles de la DTI et les centres opérationnels,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et varié, tant sur le plan technique qu'humain,
- d'être au coeur de la modernisation du système ATM des centres En-Route de la Navigation Aérienne

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes-rendus et de rapports de synthèse.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Sens de l'organisation et de la négociation.
- Rigueur
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe
- Connaissance des problématiques de production des systèmes informatiques
- Connaissance des systèmes ATM et CNS.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS-S/SR/OPA/CT CTE
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/OPA/CT Subdivision contrôle technique (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur tech d'exploitation*DS-S/SR/OPA/CT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEFIN, Eric - 05 67 22 91 60 eric.lefin@aviation-civile.gouv.fr MEDANI, Samy - 05 67 22 91 42 samy.medani@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance avec 2 qualifications (spécialité OPS/CAT/inspecteur et OPS/RAMP/ CTE) selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	DURAND DE GROSSOUVRE, Hubert

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTRÔLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION A LA DSAC-SUD.

- Département surveillance et régulation / division opérations aériennes /subdivision transport aérien

Avant leur affectation sur le poste, les candidats devront justifier de l'un des niveaux de compétence en langue anglaise suivants :

- Certificat OACI niveau 4, ou bien
- Cadre européen commun de référence pour les langues : niveau B2

Tâches :

Contrôle technique d'exploitation :

- Assure l'inspection au sol des aéronefs de transport public des entreprises françaises et étrangères au départ ou à l'arrivée d'un terrain du ressort territorial de la DSAC.

Ces contrôles s'inscrivent notamment dans le cadre du programme SAFA, et portent sur la préparation des vols, les équipements embarqués, les documents réglementaires (aéronef et équipage), l'état général de l'aéronef et le chargement de l'appareil.

Ils sont programmés en fonction de l'activité des compagnies contrôlées.

Ces contrôles peuvent également porter sur des aéronefs exploités en aviation générale.

Un système d'astreintes est de plus mis en place.

Surveillance technique des compagnies aériennes :

- planifie, prépare, réalise et suit les audits/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés et s'assure de la clôture des écarts notifiés ;
- informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation), ;
- examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée, et vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la, documentation fournie ;
- propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée ;
- contribue à l'analyse des événements de sécurité ;
- participe aux groupes de travail dans le cadre de l'harmonisation des méthodes ;
- participe à la saisie des événements sur la base de données Eccairs, à leur traitement ainsi qu'aux action du PSE ;
- participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au transport aérien et de la réglementation aéronef
- Connaissance des autres opérations aériennes et du domaine des personnels navigants.
- Maîtrise de l'anglais écrit et oral
- Connaître les techniques d'archivage et de gestion de la documentation

Savoir Faire :

- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités.
- Aptitude à l'initiative et à la prise des responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute.
- Capacité d'analyse et de synthèse

- Méthode et rigueur.

Expériences souhaitée :

- Expérience antérieure dans un domaine technique en lien avec l'aviation
- Expérience du pilotage appréciée

Conditions particulières d'exercice :

- Déplacements, risque de tension avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, complexité des domaines supervisés;
- Emplois soumis à astreintes.
- Travail en anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAY, Jean-Luc - 05.62.14.54.07 jean-luc.lay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROBIAL, Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

EXPERT

Pilote de tests au sein du Service Tests du pôle Intégration, Validation et Déploiement

Le poste est défini au sein du Service Tests du pôle IVD.

Ce service assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM à la DTI et sur les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, Approches, CESNAC et ENAC.

Le service Tests couvre l'ensemble des expertises "métier" liées à l'activité de tests système : définition de la stratégie et de la méthodologie de tests, définition et mise en oeuvre des plates-formes de test et exécution des tests.

Le titulaire évoluera au sein d'une équipe de 7 agents placée sous la responsabilité de 2 experts seniors qui assurent le cadrage puis le suivi des activités des agents du service tests et le soutien technique de ces agents. Il contribuera à la validation du système SYSAT.

Tâches :

Le titulaire du poste réalisera les tâches suivantes avec un certain niveau d'autonomie : définir les stratégies de tests des composants du système ATM, participer à l'exécution de ces tests et rendre compte des résultats. Un expert senior accompagner le suivi et l'évolution des compétences mises en oeuvre.

Le Chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- d'acquérir des compétences dans le processus de tests de systèmes complexes tels que SYSAT
- de travailler en coopération régulière avec les pôles de la DTI et les centres opérationnels
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique qu'humain.

Profil - Qualification :

- Connaissance des composants du système ATM
- Connaissance du milieu opérationnel
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe
- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes-rendus et de rapports de synthèse
- Rigueur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert confirmé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IGC/M Infrastructures et génie Civil - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/IGC/M
Filière / Métier :	Ingénierie et aménagement Chef de projet (maîtrise d'oeuvre, assistance à maître d'ouvrage et conduite d'opérations)
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PANABIERE, Philippe - 05.62.14.57.70 philippe.panabiere@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FONTES, Sébastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé

Le pôle Infrastructures et Génie Civil est en charge des activités d'ingénierie liées aux domaines techniques opérationnels tels que la production et la distribution d'énergie secourue et sans coupure des CRNA et des stations isolées de communication et de surveillance, de la climatisation des salles de contrôles, de la détection incendie de l'éclairage et de la protection contre les effets de la foudre.

Il est également en interface avec les sites et les maîtres d'oeuvre sur les grands projets de bâtiments.

Tâches :

Le candidat retenu sera amené à conduire des études :

- d'architectures techniques dans les domaines d'activités du pôle,
- de sûreté de fonctionnement,
- de sécurité,

ou à encadrer un bureau d'étude mandaté pour cela.

Il pourra également en fonction des nécessités du moment :

- être amené à rédiger des CCTP et à suivre l'exécution des travaux,
- conduire des expertises sites.

Profil - Qualification :

Le positionnement du pôle IGC au sein de la DSNA lui permet :

- d'être l'interlocuteur privilégié des exploitants de la DO dans les domaines techniques relevant de sa compétence, d'apporter son expertise tant interne qu'externe,
- d'être associé très en amont dans les projets de réalisations immobilières opérationnelles de la DGAC.

A ce titre, ce poste requiert :

- des qualités rédactionnelles,
- une grande capacité à synthétiser,
- un goût pour le travail en équipe et en environnement pluri-culturel,
- un bon relationnel.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP CDG/LB - Assistant SMI
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DIR/SMI Organisme CDG-LB - SMI (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPG/DIR/SMI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FOUCHER, Jean-David - 01 74 37 85 05 jean-david.foucher@aviation-civile.gouv.fr BLANDEL, Guillaume - 01 74 37 85 11 guillaume.blandel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARTIN, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION CONFIRMEE SMI

Assiste le Responsable SMI de l'organisme dans l'animation et la coordination de la mise en oeuvre et du fonctionnement du SMI de l'organisme de Roissy-Le Bourget. Contribue au SMI des SNA-RP.

ACTIVITES DU POSTE :

Les activités générales de la Spécialiste Exploitation Confirmée SMI sont les suivantes

- Organise et anime la mise en oeuvre des démarches sécurité et qualité au sein de l'organisme.
- Est une correspondante des services de la DSNA et des services ADP pour les questions relatives à la sécurité et à la qualité au sein de l'organisme
- Apporte un support méthodologique aux services de l'organisme dans ses domaines de compétence
- S'assure que les dispositions relatives au SMI sont appliquées
- Anime l'information et la sensibilisation des personnels sur les démarches qualité et sécurité
- Supplée le Responsable SMI pour les activités de niveau organisme.
- Contribue à la construction du SMI des SNA-RP.
- Assure, auprès du chef des SNA-RP et des pilotes de processus concernés, les missions de RSMI référent pour ce qui concerne le(s) processus SNA-RP pour lesquels elle a reçu mandat (cf. SNA-RP PRO m2-1).
- Participe aux côtés du chef d'organisme et de son adjoint aux points de coordination trimestriels avec DSAC-IR/CDG-LB

Les activités particulières de la Spécialiste Exploitation Confirmée SMI sont les suivantes

- Elle est membre du CODIR CDG-LB
- Elle assiste le chef d'organisme dans la mise en place de la démarche PPO et en particulier pour le suivi des indicateurs associés au processus m3
- Elle réalise les missions relevant des pôles 2 et 3 du périmètre SMI CDG-LB telles que définies dans la note d'organisme CDG-LB 2013/1044 du 7/08/13.
- Elle participe aux sessions de formation de coordonnateurs d'études de sécurité organisées par les SNA-RP.
- Elle assure les coordinations autour de l'organisation des audits internes au sein des SNA-RP

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

La Spécialiste Exploitation Confirmée SMI assure, avec le Responsable SMI, la mise en oeuvre et le suivi du SMI. Elle assure une vision transversale du fonctionnement, pour les questions relevant de la sécurité et de la qualité. Dans ce cadre :

- Elle recueille et propose au niveau décisionnel approprié les modifications à apporter pour améliorer le fonctionnement du système de management de la sécurité et de la qualité
- Elle informe le chef d'organisme de tout dysfonctionnement du système de management de la sécurité et de la qualité
- Elle assure, avec le Responsable SMI, le suivi des ACAP de niveau organisme, voire de niveau service
- Elle s'assure de la mise en oeuvre des actions d'évaluation et d'atténuation de risques.
- Elle est une correspondante de la Mission SQS de la DSNA et du Responsable SMI de la DO pour les questions relatives au fonctionnement du SMI

- Elle prépare et suit le déroulement des audits internes et externes dans l'organisme, les réponses à apporter et la mise en oeuvre des actions qui en découlent
- Elle prépare et participe aux réunions de coordination sécurité organisées en accord avec la direction aéroportuaire du Bourget.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Méthodes de gestion de projets
- Connaissance du fonctionnement d'un organisme opérationnel
- Connaissance des exigences réglementaires en matière de sécurité et de qualité
- Techniques de communication et d'animation d'équipes
- Techniques d'audit
- Réalisation des études de sécurité

Qualités requises :

- Travail en équipe
- Aptitude à la négociation et aux relations humaines
- Aptitude au suivi et à l'analyse des évolutions réglementaires
- Capacité d'organisation et de planification
- Esprit d'initiative
- Capacité d'analyse et de synthèse ; capacité rédactionnelle

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation définie nationalement dans le cadre du manuel DSNA

Formation à l'audit

Formation aux démarches d'étude de sécurité

Formation au référentiel réglementaire aéroportuaire.

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP - ROISSY Chef Sub Espaces procédures
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DI Organisme CDG-LB - Service Desserte Infrastructure (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFPG/DI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHKIOUA, Chemseddine - 01 74 37 85 00 chems.chkoua@aviation-civile.gouv.fr JEZEQUEL, Jean - 01 74 37 85 58 jean.jezequel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé au choix sur le site d'ORLY ou CDG.
Remplacement :	JM LAVIGNAC

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION Espaces procédures

Tâches :

Encadre les personnels, gère et planifie les activités de la Subdivision : partage du travail et suivi des dossiers.

- Etudes et adaptation du dispositif circulation aérienne de la région parisienne.
- Etudes des procédures de départ, d'arrivée, d'attente et d'approche aux instruments.
- Elaboration des supports de l'ensemble des dossiers techniques à l'aide d'outils DAO/CAO.
- Elaboration des dossiers d'homologation des procédures de départ et d'approche aux instruments.
- Etudes relatives au respect des servitudes aéronautiques de dégagement.
- Etudes et avis techniques dans le cadre de travaux.
- Elaboration et suivi permanent d'une base de données obstacles sur et aux abords des aérodromes.
- Elaboration de l'information aéronautique temporaire et permanente des aéroports parisiens en particulier dans les domaines suivants: restrictions et modifications relatives aux travaux majeurs sur les aéroports ; modifications des trajectoires , des procédures PANS-OPS et des minima opérationnels ; manifestations aériennes ponctuelles et périodiques.
- Participation aux études relatives aux espaces aériens de la région parisienne.
- Préparation technique des dossiers espaces pour traitement en CRG.
- Participation technique à certains dossiers liés à l'environnement.
- Participation en qualité de coordonnateur technique pour les besoins des simulations temps réel.
- Participation à différents GT techniques nationaux dans le cadre du développement de critères techniques nécessaires à l'évolution des procédures, d'aspects réglementaires , de la stratégie de la mise en oeuvre de la navigation de surface (RNAV).
- Participation aux spécifications techniques nécessaires à la modélisation de simulations temps réel.

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Mise en application, dans le cadre des activités du poste, de la réglementation et des textes en vigueur ;
- Est l'informateur coordonnateur de l'information aéronautique pour les SNAS/RP

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS-RP/ROISSY CDG Concepteur procédures
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DI Organisme CDG-LB - Service Desserte Infrastructure (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*LFPG/DI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHKIOUA, Chemseddine - 01 74 37 85 00 chems.chkoua@aviation-civile.gouv.fr JEZEQUEL, Jean - 01 74 37 85 58 jean.jezequel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé au choix sur le site d'ORLY ou CDG.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONCEPTEUR DE PROCEDURES

Le titulaire est responsable d'études de procédures aux instruments au bénéfice de l'ensemble des organismes CA dépendant des SNA/RP.

Tâches :

Activités génériques :

- Suit les dossiers qui lui sont attribués
- Participe à des projets ou gère entièrement des projets
- Rédige des notes ou consignes, compte-rendus, bilans
- Rend compte du résultat de travaux ou réunions
- Représente la subdivision à l'extérieur du service
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les autres services, les sites des SNA/RP

Activités spécifiques : Etudes Espaces/Procédures

- Participe aux spécifications, validations, mise en service , suivi et maintenance des procédures aux instruments
- Participe à des études à caractères CA
- Gère les avis CA aux consultations obstacles à la navigation aérienne
- Gère la base de données obstacles SNA
- Assure le traitement de l'information aéronautique des aéroports non contrôlés gérés par les SNA/RP
- Collationne , vérifie et met à jour la documentation aéronautique
- Intervient sur les planches air de la Région Parisienne et les cartographies des annexes aux MANEX.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Profil - Qualification :

Technique de base :

Navigation Aérienne :

- connaissance détaillée des systèmes et équipements de la navigation aérienne
- connaissance détaillée de la réglementation et de l'activité CA (méthodes et outils du contrôle)

Environnement :

- bonne connaissance de la réglementation en matière de respect de l'environnement

Informatique :

- utilisateur de bon niveau des outils bureautiques classiques et de niveau expertise de produits spécifiques (ACADEMIC, GEOTITAN,)

Qualités requises :

- savoir appliquer la réglementation au contexte local
- savoir analyser des situations et en déduire les évolutions

FORMATIONS D'INTEGRATION :

Par exemple :

Stage en entreprise,

Pratique d'audit,

Gestion du personnel

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAG CAYENNE AGENT BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG SOCA/CA Cayenne / Félix Eboué - Circulation aérienne (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*SOCA/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEUILLY, Marie-Line - 05 94 35 93 07 marie-line.leuilly@aviation-civile.fr ARENO, Michel - 05 94 35 93 95 michel.arena@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Possibilité de logement dans le parc immobilier de l'Etat.
Personne remplacée :	TROUDART, André

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

AGENT BRIA

- Assure les fonctions de chef de quart BRIA en l'absence de celui-ci ;
- Accueille les pilotes et les assiste lors de la préparation des vols : vérifie et transmet les plans de vols et messages associés, fournit toutes les documentations concernant la circulation aérienne.
- Assure la mise à jour de la documentation aéronautique civile de l'aérodrome et toute la zone de couverture aéronautique du BRIA (nationale et internationale) ;
- Diffuse les messages d'alerte pour la zone de responsabilité du BRIA ; Peut participer aux opérations de recherche et sauvetage au sein du RCC ;
- Assure les inspections de l'aire de manoeuvre et les convoyages ;
- Emet, contrôle et diffuse les NOTAM ;
- Effectue les recherches de balises sur l'aérodrome ou à proximité ;
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents plateformes ;
- Assure le suivi et le traitement utile des messages RSFTA reçus.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités notamment :

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert sénior
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SCE/M Support aux Centres et Suivi de l'Exploitation - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/SCE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROS, Jean-Michel - 05.62.14.56.62 jean-michel.gros@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BERTHOD, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

EXPERT SENIOR

Le pôle SCE est le point d'entrée unique de la DTI pour toute sollicitation émanant des centres opérationnels et relevant du maintien en condition opérationnelle (MCO) des systèmes ATM et CNS déployés par la DTI.

Sa mission est également d'offrir l'outillage méthodologique et technique permettant d'organiser, coordonner, faciliter le travail de la DTI pour le MCO.

Tâches :

Le candidat retenu aura pour tâche de définir, harmoniser et promouvoir les procédures et bonnes pratiques au sein de toutes les entités concernées de la DTI. Il travaillera pour cela en coordination avec la mission SMI.

Il sera responsable du développement et de la maintenance de l'outil de gestion des fiches de faits techniques et de l'outil de suivi des configurations opérationnelles, tout en assurant leur cohérence au sein de la suite logicielle OSMOSE.

Enfin, il sera en charge du portail technique de la DTI, véritable vitrine du MCO au bénéfice des clients de la DTI.

Assurer la disponibilité de ces outils et leur bonne adéquation aux besoins DTI et DO sera sa mission première.

Profil - Qualification :

- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe
- Qualités relationnelles
- Capacité au pilotage d'activités
- Sens de l'organisation, méthode, autonomie
- Bonne connaissance du monde de l'ATM
- Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage des systèmes informatiques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Spécialiste tech et informatiq confirmé
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ATA Pôle applications du transport aérien (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/ATA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01 69 84 60 21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr BOURBOTTE, Nicolas - 01 69 84 61 58 nicolas.bourbotte@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RICHARD, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE TECHNIQUE INFORMATIQUE

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC .

Le pôle « applications transports aériens » est chargé des projets dédiés à l'informatisation des processus métiers de la DTA, notamment le système de gestion des immatriculations d'aéronefs au registre français (IMMAT), le système de traitement informatisé des titres de circulation et des habilitations (STITCH), les systèmes de gestion du niveau de bruit des aéronefs (NBA) ...

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le titulaire du poste est en charge de

- Piloter des micro-projets
- Rédiger les documents du projet
- Paramétrer des progiciels, prototype, adapte, installe
- Assister les utilisateurs à la mise en oeuvre
- Gérer la maintenance corrective et évolutive
- Peut participer à la gestion des contrats concernant la tierce maintenance applicative (TMA)
- Assurer le lien avec les éditeurs pour la veille technologique et le suivi de version

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Analyser les besoins et les traduire en spécifications fonctionnelles
- Programmer dans différents environnements informatiques
- Rédiger et actualiser les documents associés aux logiciels
- Animer des réunions
- Veille technologique et sécurité

Connaissances :

- Méthodes de modélisation, normes et outils qualité de développement
- Langages de programmation (HTML, CSS, PHP, Javascript, Windev/Webdev, SQL, ...)
- Gestion de projets

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/PER/A Performance - Athis (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EOS/PER/A
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAURENT, Thierry - 01.69.57.69.88 thierry-j.laurent@aviation-civile.gouv.fr TROIT, Romain - 01.69.57.69.18 romain.troit@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de C. CONRAUX.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior.

Evaluation de la performance du système de trafic aérien.

Au sein du domaine Exigences Opérationnelles des Systèmes (EOS), le pôle Performance (PER), installé sur le site d'Athis-Mons, est chargé de mesurer la performance actuelle du système de navigation aérienne, et d'évaluer sa performance future.

Tâches :

Il identifie et quantifie les inefficacités existantes pour cibler les efforts d'amélioration de la DSNA.

Il évalue pour les centres de contrôle les projets de dispositif de circulation aérienne, qu'ils soient en-route, en zone terminale ou au sol.

Il détermine la pertinence tant opérationnelle qu'économique des projets de la DSNA.

A ces fins, le pôle développe et met en oeuvre des méthodes et des outils de gestion, de traitement et d'analyse de données, ainsi que de simulation arithmétique.

Ces activités sont menées dans des cadres variés, locaux comme internationaux, en relation avec les différentes composantes de la DSNA comme de la DGAC, et en partenariat avec les ANSP du FABEC, ainsi qu'avec Eurocontrol, les compagnies aériennes et des organismes de recherche pour les projets SESAR.

Le candidat retenu prendra en charge des études, pour lesquelles il :

- organisera l'activité d'agents du pôle,
- supervisera la réalisation de commandes par des prestataires de services dans le cadre de marchés publics,
- assurera la coordination avec les partenaires internes et externes à la DSNA

Il participera au développement des activités et compétences du pôle.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la Navigation Aérienne,
- Autonomie et initiative. Capacité à mener une étude,
- Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion,
- Bon niveau d'anglais,
- Goût pour l'analyse de données, la modélisation, l'informatique.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Spécialiste instruction (ELECTRA)
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/INSTC Subdivision instruction (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-O/EXPL/INSTC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LE ROY, Chantal - 02 98 37 32 50 chantal.le-roy@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MITRIDE, Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de la subdivision instruction, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Coordonne le travail à effectuer, en collaboration avec l'assistant de subdivision en charge d'ELECTRA,

Participe à l'élaboration et à la mise à jour des simulations en coordination avec le ou les premiers contrôleurs détachés ELECTRA.

Participe à la mise à jour des contextes de simulation, en coordination avec T.

Tient à jour le catalogue des simulations,

Intègre les configurations audiolan pour les simulations,

Coordonne la formation sur simulateur avec les équipes et avec les autres subdivisions (E et T).

Coordonne et organise le travail à effectuer par les pilotes échos radar.

Participe à des commissions, groupes de travail (locaux ou nationaux).

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Peut participer aux audits internes,

Fait part des éléments qualité dont il a connaissance,

Respecte les procédures attachées à son domaine d'activité,

Met en oeuvre les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine.

COMPETENCES

Techniques de base :

Connaître les règles de fonctionnement des services de la Navigation Aérienne.

Connaître et exploiter le Manex.

Savoir exploiter les outils bureautiques courants.

Gérer efficacement les informations à communiquer.

Qualités requises :

Expression écrite : savoir rédiger.

Sens de l'organisation.

Qualités d'initiative.

Disponibilité.

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation TSEEAC ou TSA.

Outils informatiques bureautiques.

Formation SSI.

Formation ELECTRA.

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Spécialiste EXPL/FMP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL/FMP Entité flow management position (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-O/EXPL/CTRL/FMP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	QUENET, Christian - 02 98 37 34 10 christian.quenet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOULANGER, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision contrôle, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Suivi des matériels informatiques de la subdivision.

Mise en oeuvre et utilisation des logiciels nécessaires à la subdivision contrôle : Dessin, cartographie, DAO et logiciels spécifiques.

Elaboration des bilans statistiques relatifs au trafic, à la ponctualité et au suivi du fonctionnement opérationnel.

Mise à jour des statistiques du service exploitation.

Rédaction des bilans FMP et du compte rendu d'activité mensuel.

Participation à la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes opérationnelles.

Suivi des outils spécifiques de la FMP.

Participation aux GUS (PREVI, PRESAGE, COURAGE).

Participation aux GUSI (STAN, IVAN, IVANWEB).

Mise à jour des données environnement sur PREVI.

Suivi des versions PRESAGE.

Suivi des versions et mise à jour des données COURAGE.

Gestion des outils CFMU.

Transmission des données de configuration/capacité et demandes de TFCVs...

Participation à la formation et assistance des adjoints chef de salle chargés de l'ATFCM., aux outils FMP.

Maintenance et développement de la base de données FMP.

Fourniture des données aux autres subdivisions.

Extraction des dépassements de capacité.

Assure le remplacement du spécialiste chargé de la gestion des effectifs si ce dernier est absent.

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance.

Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

Peut participer aux audits internes.

Respecte les procédures attachées à son domaine d'activité.

Met en oeuvre les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine.

COMPETENCES

Techniques de base :

Connaître les règles de fonctionnement des services de la Navigation Aérienne.

Connaître la réglementation NA.

Connaître et exploiter le MANEX.

Savoir exploiter les outils bureautique.

Qualités requises :

Savoir suivre un projet.

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-SRD4 chargé de projet
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTA DTA/SRD/4 Pôle d'analyse du risque pour l'aviation civile (PARIS)
Fonction / Poste :	1 SPE tech / info*DTA/SRD/4
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PLAISANT, Eric - 01.58.09.40.85 eric.plaisant@aviation-civile.gouv.fr AMAR, Patrick - 01.58.09.42.09 patrick.amar@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : autre contact :	MELL, Jeremy - 01.58.09.35.07 jeremy.mell@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la sous-direction de la sûreté et de la défense de la Direction du transport aérien, le pôle d'analyse du risque pour l'aviation civile (DTA/SRD4), créé en 2014, a pour mission principale l'exploitation et l'analyse des informations collectées afin d'établir des niveaux de risques pour la sûreté aérienne et de permettre ainsi de faire évoluer la réglementation et les postures de vigilance. Cette évaluation peut aussi bien mener à des actions immédiates (flash d'information ou recommandations) qu'à des réflexions sur le moyen-long terme.

La méthodologie d'évaluation des niveaux de risque permet de contribuer aux objectifs suivants :

- affiner la connaissance des véritables menaces pesant sur l'aviation civile ;
- confronter ces menaces aux vulnérabilités de l'aviation civile ;
- faire évoluer en conséquence la recherche, les équipements, la réglementation, les postures de vigilance immédiates ;
- vérifier l'impact des mesures envisagées ;
- mettre en place un système d'alerte des services compétents de l'Etat mais aussi des opérateurs ;
- vérifier en permanence l'adéquation des mesures au niveau de risque et les adapter.

Le Spécialiste technique et informatique est en charge des tâches suivantes :

- suivi de l'activité du pôle à l'aide d'un tableau de bord ;
- participation au développement des outils spécifiques répondant aux besoins du pôle, en relation avec les prestataires extérieurs et les différents services de la DGAC (RSSI, DSI notamment) ;
- recueil et traitement des informations provenant du réseau créé par le pôle ;
- assistance des analystes du pôle pour la production des informations à destination du réseau sûreté ;
- alimentation et exploitation des différents outils d'analyse du risque.

Il participe également au recueil et au traitement des renseignements classifiés (ISIS), au recueil et aux études sur les vulnérabilités et à la réalisation des analyses du risque, à la mise à jour et à la création de scénarios de menaces.

Profil - Qualification :

- Techniques informatiques ;
- Bases de données ;
- Anglais ;
- Savoir faire preuve de curiosité intellectuelle ;
- Savoir travailler dans un cadre confidentiel ;
- Savoir faire preuve d'initiative ;
- Avoir le sens de l'analyse et l'esprit de synthèse ;
- Capacité d'adaptation ;
- Aisance à évoluer en milieu interministériel et international.

REGLES D'AFECTATION DES SPECIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « **Spécialiste en formation** » pour les Spécialistes ;
- « **Spécialiste** » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E- spécialiste exploitation Sub Instruct
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/INSTC Subdivision instruction (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/INSTC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BOULAY, Nicolas - 03 26 84 62 01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr CADOT, Jean-Yves - 03 26 84 62 13 jean-yves.cadot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MADOUI, Samy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION à la SUBDIVISION INSTRUCTION

Organiser la logistique des stages internes et externes de la formation continue. Faire le suivi et le bilan administratif des formations.

Tâches :

Assurer le suivi du plan de formation annuel du service exploitation
Organiser les visites des organismes français et étrangers
Gérer l'organisation des renouvellements de qualification (session QCM)
Rédiger les bilans
Participer au suivi opérationnel du simulateur

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

Procède à la notification d'événements
Prend en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience
Participe aux audits

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Techniques d'archivage, de classement, de diffusion d'information
Techniques bureautiques

Qualités requises :

Etre méthodique, rigoureux
Anticiper les évolutions
Faire preuve d'esprit d'initiative
Se montrer toujours disponible face à des sollicitations fréquentes

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA-EST - Agent BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	2 Agent BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BOULAY, Nicolas - 03 26 84 62 01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr ROBERT, Hervé - 03 26 84 62 69 herve.robert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacements suite mutations Mme S. NOUVEL - Mr P. PIRAT

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BTIV

Il assure le service d'alerte au profit des usagers, met à jour la documentation aéronautique, assure l'information aéronautique. Il participe à la formation pratique et théorique des nouveaux arrivants au BTIV.

Assurer le service d'alerte aux profits des usagers (suivi des plans de vols VFR, recherche des renseignements, déclenchement des phases d'urgence) en coopération avec le Centre de Coordination et de Sauvetage

Exploiter la messagerie RSFTA

Mettre à jour la documentation aéronautique nécessaire à la Salle de contrôle et au BTIV

Exploiter et gérer l'information aéronautique (NOTAM, AIC, Sup AIP)

Elaborer les protections aéronautiques journalières au profit de la Salle de contrôle

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/ SÛRETE / ENVIRONNEMENT :

Procéder à la notification d'événements

Prendre en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Contribuer à la protection et à la sauvegarde des personnes et des matériels

Participer aux commissions de sécurité

Participer aux audits

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaissance des services de la Navigation Aérienne française

Connaissance approfondie de la langue anglaise parlé et écrit

Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

Capacité de réaction à une situation critique

Communiquer efficacement

Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes des usagers

Grande adaptation à différentes tâches

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Spécialiste exploitation - C-E/études
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/ETUD Subdivision études (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOULAY, Nicolas - 03 26 84 62.01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr ROSSIGNOL, André - 03 26 84 62 88 andre.rossignol@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PAGES, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Paramétrer, valider et suivre les systèmes dont il a la responsabilité

Assurer l'interface entre le domaine opérationnel et le Service Technique pour les systèmes CIGALE, XSALGOS, EDIMAP/STR, et ODS

Gérer le suivi des systèmes de son domaine de compétence :

- suivi des faits techniques ayant une incidence opérationnelle
- évaluation des expressions de besoin
- coordination avec les services centraux des demandes d'évolutions des systèmes
- effectuer les évolutions de paramétrage
- suivi du fonctionnement
- participer aux réunions utilisateurs
- participer aux études d'évaluation des risques

Participer aux évaluations opérationnelles des nouveaux systèmes

Gérer la mise en service des nouveaux systèmes :

- évaluer des besoins
- participer aux réunions avec les intervenants extérieurs
- mise en place de procédure de tests
- information auprès d'utilisateurs
- validation opérationnelle des systèmes

Dispenser des formations sur les systèmes auprès des utilisateurs

Rédiger et assurer la mise à jour de la documentation opérationnelle des systèmes dont il a la charge

Développer et mettre à jour les procédures de travail au titre du SMI

Traiter des fiches d'anomalies dans son domaine

Participer à des groupes de travail

Rédaction des consignes opérationnelles, notes d'information, fiche de faits techniques ou cadre jaune

Rédiger et valider les MISO

Apport en matière de sécurité/qualité/sureté/environnement :

- Participer aux audits
- Participer aux procédures de retour d'expérience
- Met en oeuvre les actions correctives et préventives
- Applique la procédure d'évaluation et d'atténuation des risques

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Bonne connaissance des logiciels Office (Word, Excel, PowerPoint) et Lotus

Connaissance domaine ATFCM, RCA et AIS

Notion de contrôle en route

Connaissance langue anglaise

Connaissance des outils de l'environnement opérationnel et des méthodes de travail de la salle de contrôle

Qualités requises :

Capacité à travailler en équipe, capacité à communiquer oralement ou par écrit

Aptitude à utiliser rapidement et correctement des outils informatiques de paramétrage

Capacité à identifier des problèmes et à suggérer des alternatives, voire des solutions

Capacité à prendre des initiatives et à rendre compte

Capacité à s'adapter au changement

Etre autonome et méthodique

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG - Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUY/SURV Délég. Guyane - Section surveillance (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/GUY/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEUILLERAT, Jean-Claude - 05.94.35.93.01 jean-claude.feuilleurat@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Opérations, spécialité AG" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015. Personnels Navigants, spécialité Licences PN.
Personne remplacée :	HORTH, Jean-Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure des missions de surveillance dans les domaines associés à sa licence en vertu des qualifications détenues et participe au fonctionnement des processus associés. Est également chargé de missions régaliennes.

NO/OPS Travail aérien :

- Participation au contrôle et suivi des sociétés de travail aérien
- Suivi des MAP, des DNC
- Instruction des demandes de dérogation de survol
- Suivi des autorisations marchandises dangereuses
- Suivi des autorisations permanentes d'utiliser les hélistructures

NO Activités de surveillance :

- Surveillance de l'aviation générale non commerciale
- Traitement des demandes d'utilisation du domaine privé de l'Etat et suivi des arrêtés de création des hélistructures
- Suivi de l'état de la flotte des aéronefs de Guyane

PN suivi des titres de navigants :

- Participation à la gestion des titres et qualifications du PN (privé et professionnel)

PN théoriques :

- Participation à l'organisation des examens théoriques aéronautiques (privé et professionnel)

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

- Maîtrise du référentiel réglementaire national et européen relatif NO/OPS/PN
- Maîtrise des outils informatiques
- Savoir répondre aux sollicitations et contestations des usagers
- Assurer la veille réglementaire
- Organiser des réunions d'usagers et y participer

Savoir-faire

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Esprit d'analyse, de synthèse et rédaction
- Disponibilité

Evolution du poste : en fonction de la répartition des spécialités

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE LA SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de surveillance aéroports
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUY/SURV Délég. Guyane - Section surveillance (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/GUY/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEUILLERAT, Jean-Claude - 05.94.35.93.01 jean-claude.feuilleurat@aviation-civile.gouv.fr BALLAND, Marc - 05.96.55.60.25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance domaine AER spécialité "CHEA/TAC et Hélistation" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BERNAD, Georges

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure des missions de surveillance dans le cadre de l'homologation des pistes et de la certification des exploitants d'aérodrome.

Tâches :

- Prépare et réalise les contrôles CHEA-TAC et TAC hélicoptères,
- Participe au suivi de la réalisation des plans d'actions correctives des exploitants d'aérodrome,
- Participe à l'analyse de dossiers dans le domaine de l'homologation et de la certification,
- Propose les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des certificats de sécurité aéroportuaire et des décisions d'homologation des pistes,
- Possibilité d'être auditeur national en certification aéroportuaire selon les modalités de la licence d'inspecteur de surveillance,
- Analyse des notifications d'évènement et saisie dans la base ECCAIRS.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

- Maîtrise du référentiel réglementaire national et européen relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC et CS (base réglementaire européenne)
- Maîtrise des techniques d'inspections et d'audit
- Connaissance de l'exploitation aéroportuaire
- Maîtrise des outils informatiques

Savoir-faire

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Esprit d'analyse, de synthèse et rédaction
- Applique le processus R3 en respectant les procédures locales
- Disponibilité

Conditions particulières d'exercice : déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours)

Evolution du poste : en fonction de la répartition des spécialités

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE LA SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG - Contrôleur technique d'exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (FORT DE FRANCE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur tech d'exploitation*DS-AG/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	THORAVAIL, Laura - 05.96.55.60.27 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr PRECOPE, René - 05.96.55.60.28 rene.precope@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Opérations" spécialité CAT et RAMP avec qualification CTE associée, selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	COSSET, Martial

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/AG-SR/OPA - Subdivision transport aérien - CONTROLEUR TECHNIQUE
D'EXPLOITATION et INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Les contrôleurs techniques d'exploitation (CTE) assurent le contrôle au sol des aéronefs de transport public des entreprises françaises et étrangères au départ ou à l'arrivée d'un aéroport de ressort territorial de la DSAC/AG. Ces contrôles s'inscrivent notamment dans le cadre du programme SAFA. Elargissement du poste de CTE aux fonctions IOPS.

Les inspecteurs de la surveillance contribuent à la certification et la surveillance des compagnies aériennes basées.

Tâches :

Activités principales (CTE et IOPS) :

CTE :

- Réalisation de contrôles programmés en fonction de l'activité des compagnies contrôlées portant sur la préparation des vols, les équipements embarqués, les documents réglementaires (aéronef et équipage), l'état général de l'aéronef et le chargement de l'appareil.
- Prend, le cas échéant, des mesures immédiates en vue d'imposer la correction des écarts constatés avant le départ du vol
- Rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et le saisit dans la base de données nationale

IOPS :

- Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des exploitants.
 - Réalise et suit, en tant qu'inspecteur, les audits/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés.
 - Participe à l'information des postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation).
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation).
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur,
 - Propose la décision relative à l'autorisation technique et administrative sollicitée.

Il peut le cas échéant participer au suivi des dossiers des exploitants dans le domaine des marchandises dangereuses, après une formation adaptée.

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

- Connaissance de l'exploitation des aéronefs et de la documentation associée
- Connaissance de la technologie et des procédures d'entretien des aéronefs
- Connaissance des réglementations dans le domaine AROPS
- Techniques d'inspection et d'audit
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit
- Expérience du pilotage appréciée

Savoir-faire :

- Sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles -

Capacité d'analyse et de prise de décision dans des délais limités

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Maîtrise des outils informatiques

Particularités :

Poste localisé au Lamentin : un projet de relocalisation du service (actuellement partagé entre le centre ville et l'aéroport) permet d'envisager une implantation du département surveillance et régulation sur le site de l'aéroport. Contrairement à la situation actuelle, le CTE/IOPS sera pleinement intégré à l'activité de surveillance et de certification des compagnies aériennes. L'exercice des fonctions de CTE est conditionné par le suivi et la réussite de la formation théorique (6 semaines à l'ENAC) et pratique (en DSAC/IR) qui est validée par la DSAC/EC. La formation d'inspecteur de la surveillance (IOPS) est différente et spécifique, mais elle suit la même logique. Une grande partie du travail de CTE se fait en anglais (compagnies étrangères)

Un système d'astreinte rémunérée est mis en place pour effectuer les inspections au sol en dehors des heures de travail.

Le poste nécessite des déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours).

Dans le cadre de la fonction de CTE, les horaires de travail sont adaptables au trafic commercial à contrôler.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI-REU-Spécialiste exploitation-ENERG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI K-OI/TECH/ENERG SNA/OI - Section Energie Climatisation (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 SPE tech / info*K-OI/TECH/ENERG
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUTARTRE, Lionel - 02 62 72 88 00 lionel.dutartre@aviation-civile.gouv.fr BOURRIAUX, Patrick - 02 62 72 88 60 patrick.bourriaux@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure la maintenance des systèmes et équipements utilisés pour assurer le contrôle aérien en toute sécurité, encadre les personnels de la section énergie et coordonne le travail à effectuer.

Assure le fonctionnement des équipements énergie ou climatisation (opérationnel)

Organise et participe aux travaux de maintenance préventive et corrective du SNA-OI relevant de la section énergie/climatisation

Organise la préparation des travaux, le suivi et la mise en service d'équipements de la navigation aérienne.

Analyse les incidents et participe au retour d'expérience

Rend compte d'éventuels dysfonctionnements

En l'absence du personnel spécialisé ou en appui de celui-ci, intervient dans la mesure de ses compétences sur les équipements relevant des autres sections

Anime le personnel et gère le tour de service

Organise à l'instruction liée à des nouvelles installations et à la formation des nouveaux arrivants

Elabore les consignes de maintenance de la section

Rédige les Miso et veille au respect des procédures d'intervention

Assure le suivi des mouvements de matériels et la gestion des pièces de rechange de la section

Intervention sur le système du contrôle d'accès

Intervention sur le système d'alarme incendie

Téléphonie et câble des données

Assure le suivi des prestataires

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sureté/environnement :

Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance

Participe aux procédures d'évaluation et d'atténuation de risques

Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX

Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire

Profil - Qualification :

Technique :

Compétence technique spécialisée dans le domaine de l'énergie et du balisage aéroportuaire

Connaissance des systèmes et équipements techniques

Connaissance du milieu opérationnel de la navigation aérienne

Savoir définir les priorités d'intervention

Hygiène et sécurité :

Connaître et appliquer les règles d'hygiène et sécurité

Management :

Savoir assurer la cohésion de l'équipe

REGLES D'AFFECTATION DES SPECIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;

- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI - AGENT BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI K-OI/EXPL/BRIA SNA/OI - BRIA (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*K-OI/EXPL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	27/02/16
Renseignement complémentaire :	VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr BESNARD, Pascal - 02 62 72 88 50 pascal.besnard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FONTAINE, Joël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA

Gestion et traitement de l'information aéronautique, des systèmes de traitement des vols, des statistiques et information des usagers pour tout le SNA-OI.

Participation à la mise en ?uvre du centre secondaire de recherches et sauvetage (RSC) de l'aérodrome Réunion Roland Garros.

Tâches :

Assure le fonctionnement en temps réel du BRIA

- Accueille les pilotes et les assiste lors de la préparation des vols : vérifie et transmet les plans de vols et messages associés, fournit toutes les documentations concernant la circulation aérienne
- Assure la mise à jour de la documentation aéronautique civile de l'aérodrome et toute la zone de couverture aéronautique du BRIA (nationale et internationale)
- Diffuse les messages d'alerte pour la zone de responsabilité du BRIA. Peut participer aux actions de recherche et sauvetage au sein du RSC
- Emet, contrôle et diffuse les NOTAM
- Effectue les recherches de balises sur l'aérodrome ou à proximité
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents plateforme
- Assure le suivi et le traitement utile des messages RSFTA reçus
- Elabore les statistiques des mouvements aériens de l'organisme de contrôle à transmettre à l'exploitant et au Service Administratif.

Tenu du Procès verbal journalier :

- MEDEVAC
- enquête FOD aéronautique

Profil - Qualification :

Navigation Aérienne

Connaître les règles de fonctionnement et d'Organisation des services de la circulation aérienne

Expliquer les procédures

Connaissances de base SAR

Gestion aéroportuaire :

Connaître la réglementation aéroportuaire

Communication :

Langues : Connaissance élémentaire de l'anglais

Gérer efficacement les informations à communiquer

Qualités requises :

esprit d'équipe

faire preuve de réactivité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI FMCZ CTRL-AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI FMCZ/CA Dzaoudzi Pamandzi - Circulation aérienne (DZAOUZDI)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*FMCZ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr LE-MERCIER, Michel - 02 69 63 82 05 michel.le-mercier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PAYET, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNA/OI DZAOUDZI PAMANDZI - Circulation aérienne

fourniture du service de contrôle d'aérodrome sur l'aérodrome de Dzaoudzi-Pamandzi

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-MERIGNAC-Agent BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/CTRL/BRIA SNA/SO - BRIA (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	3 Agent BRIA*K-SO/EXPL/CTRL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HIRIBARREN, Louis - 05.57.92.83.43 louis.hiribarren@aviation-civile.gouv.fr DUBOIS, Frédérique - 05.57.92.83.32 frédérique.dubois@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA

- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols au profit de l'ensemble des usagers de leur zone de compétence
- Exploite les messages reçus relatifs aux plans de vol
- Renseigne les usagers de la zone des mesures de régulation mises en place
- Retransmet les demandes de créneaux et les révisions éventuelles
- Recueille toutes les remarques ou réclamations concernant les vols
- Participe à l'élaboration des statistiques de l'organisme
- A la responsabilité de la mise à jour des documents aéronautiques
- S'occupe du service d'alerte sur le terrain
- Participe au service d'alerte
- Participe au recueil des informations relatives aux incidents/accidents et aux échanges avec les enquêteurs de première information

Responsabilités en matière de Sécurité/qualité/sureté/environnement :

- Applique le MANEX et notamment les procédures liées au SMS qui y sont décrites
- Procède à la notification d'évènements
- Prend en compte les résultats et préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

- Connaître la réglementation et la documentation aéronautique
- Connaître le fonctionnement des systèmes et outils utilisés au BRIA
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Appliquer le Manuel d'exploitation
- Pratiquer couramment l'anglais
- Faire preuve de réactivité
- Avoir l'esprit d'équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-BRIA Adjoint au Chef BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/CTRL/BRIA SNA/SO - BRIA (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef BRIA*K-SO/EXPL/CTRL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HIRIBARREN, Louis - 05 57 92 83 43 louis.hiribarren@aviation-civile.gouv.fr DUBOIS, Frédérique - 05 57 92 83 32 frederique.dubois@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF BRIA

L'adjoint au Chef du BRIA :

- Assiste le Chef du BRIA dans ses fonctions
- Seconde le Chef du BRIA dans l'animation et l'encadrement des personnels du BRIA et dans la coordination du travail à effectuer
- Assure conjointement avec le Chef du BRIA la formation initiale et continue des agents BRIA
- Élabore et met à jour le manuel d'exploitation et le manuel de formation
- Participe à la mise en oeuvre des outils BRIA
- Peut participer à différents GT
- Procède à la notification d'évènements
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives concernant le BRIA
- Participe aux procédures de retour d'expérience de son domaine
- Participe à la mise en oeuvre de la réorganisation des BRIA
- Peut être amené à participer au tour de service

Profil - Qualification :

Compétences :

- Connaître la réglementation et la documentation aéronautique
- Connaître le fonctionnement des systèmes et outils utilisés par le BRIA
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Pratiquer couramment l'anglais
- Savoir animer une équipe
- Savoir dialoguer

Qualités requises :

- Faire preuve de disponibilité face aux sollicitations fréquentes
- Faire preuve de sociabilité
- Être pédagogue

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-BERGERAC-Contrôleur d'Aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO LFBE/TWR Bergerac Roumanière - Circulation aérienne (BERGERAC)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFBE/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RAPENNE, Christophe - 05.53.63.53.51 christophe.rapenne@aviation-civile.gouv.fr LUCAS, Erwann - 0557928341 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/SO - AERODROME BERGERAC ROUMANIERE - CIRCULATION AERIENNE
CONTROLEUR D'AERODROME

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP/ORLY SUB QST/DO - SPECIALISTE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/TECH/DO-QS Organisme Orly - AG - ST - Subdivision DO-QS (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*LFPO/TECH/DO-QS
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Agent chargé d'assurer le support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE MOUEL, Marc - 01.49.75.66.21 marc.le-mouel@aviation-civile.gouv.fr COMTE, Alain - 01.49.75.66.28 alain.comte@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	YASSA, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Elabore des documents de synthèse de type tableau de bord des évènements techniques;
- Administre le site intranet de documentation opérationnelle RICO et gère la partie QST/DO;
- Gère les moyens audiovisuels du service : projecteurs, vidéoconférence, audioconférence ;
- Gère la bibliothèque technique et les abonnements ;
- Gère le système de contrôle d'accès de la tour ;
- Assure le suivi des évènements logistiques signalés par la supervision;
- Assure le suivi des prestations externes non opérationnelles ayant un impact sur le fonctionnement :
 - Téléphonie,
 - Ascenseurs,
 - Moyens de sûreté de la tour (contrôle d'accès et caméras).
- Traite les évènements liés aux prestations externes.

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- Participe à la notification des événements relatifs à la sécurité ;
- Rédige les avis de travaux pour les prestations externes ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX pour les prestations externes qu'il suit ;
- Participe à l'élaboration d'indicateurs de sécurité ;
- Participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié ;
- Participe à la spécification et à la validation des nouveaux outils/systèmes de la QST/DO.

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance générale des systèmes et équipements ;
- Connaissance des rôles et influences des matériels sur l'exploitation;
- Connaissances nécessaires à l'activité de la MO multi qualifiée ;
- Connaissance des outils bureautiques (outils standards et outils spécifiques à la QST).

Qualités requises :

- Qualités relationnelles pour un travail d'équipe.

REGLES D'AFECTATION DES SPECIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « **Spécialiste en formation** » pour les Spécialistes ;
- « **Spécialiste** » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/FOR - Inspecteur Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/FOR Pôle formation, écoles et simulateurs (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HALLER, Bruno - 01 58 09 47 86
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "PN/FOR" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	DUNON, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Réalise des audits de surveillance des exploitants de moyens de simulation (FSTD)
Assure le suivi des bases de données DGAC et EASA relatives aux moyens de simulation (FSTD).
Assure la mise à disposition sur Bravo Victor des certificats de qualification et rapports d'évaluation de ces FSTD.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle et du chef de programme simulation :

- réalise les audits de surveillance de conformité FSTD et rédige les rapports d'audit.
- supervise le suivi des actions correctives des audits auxquels il a participé.
- tient à jour les bases de données FSTD de la DGAC et de l'EASA
- en charge d'assistance pour le suivi de fichiers informatisés relatifs à l'activité FSTD.
- suivi de toute la documentation en ce qui concerne l'activité simulation de vol.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- Connaissance de la réglementation européenne Aircrew
- Maîtrise des techniques de contrôles et d'audits
- Connaissance de l'organisation du contrôle technique
- Maîtrise de l'anglais

Savoir agir

Esprit d'analyse et de synthèse

Avoir le sens des relations humaines

Aptitude à travailler en équipe

Etre disponible pour effectuer des déplacements

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/LIC - Inspecteur Surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 01 58 09 43 86
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/FORM" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	BOIVIN, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assurer le suivi de la boîte fonctionnelle du pôle licences portant sur les questions des navigants.
- Rédiger et mettre à jour les procédures et formulaires du pôle licences.
- Etre le relais de la démarche qualité de la DSAC au sein du pôle.

Tâches :

- Participer aux revues du processus concernant le pôle (R4).
- S'occuper de l'indicateur qualité, des campagnes d'écoute client, du plan d'action qualité, de la sensibilisation permanente des agents du pôle à la qualité et du suivi de calcul des ETP (notamment dans SIGNAL et MADERE).
- Rédiger, mettre à jour les procédures et formulaires associés du pôle licences.
- Veiller à la mise à jour des pages Internet de la direction technique personnel navigant sur le site du ministère.
- Participer aux actions de formation destinées aux agents des services des licences (échelon central et échelons locaux) nouvellement affectés.
- Assurer une certaine polyvalence au sein du pôle en cas de besoin.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissance de la réglementation propre aux titres des navigants

Normes, procédures et documents relatifs à la démarche qualité et techniques d'audit qualité

Anglais

Maîtrise des outils bureautiques

Savoir-faire / savoir-être :

Sens de l'initiative

Sens des relations humaines et du travail en équipe

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/LIC - Inspecteur Surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 01 58 09 43 86
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/FORM" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	LEHODEY, Jean-Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Gestion des titres des navigants techniques professionnels.
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage de la base de données informatique dédiée à la gestion des titres des personnels navigants

Tâches :

- Délivrance initiale des licences des navigants techniques professionnels (en collaboration avec les autres agents du pôle également chargés de ces dossiers ainsi qu'avec le pôle Examens de DSAC/EC/PN) et suivi du paiement des redevances correspondantes ;
- Apposition et suivi des qualifications diverses attachées aux licences professionnelles et privées ;
- Maintien de la validité des licences relevant de la réglementation nationale ;
- Suivi des demandes reçues sur les boîtes courriel fonctionnelles ;
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage de la base de données informatique dédiée à la gestion des titres des personnels navigants.-Participation à la mise en oeuvre de la réglementation européenne applicable et de ses évolutions (règlement « Aircrew ») ; intervention lors des stages de formation initiale ou continue ;
- En cas de besoin le titulaire de ce poste peut être ponctuellement appelé à participer à d'autres tâches du pôle. En effet une certaine polyvalence des agents est indispensable, compte tenu des obligations liées aux activités opérationnelles de ce pôle envers les usagers.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Notions de base de droit administratif et communautaire

Maîtrise des outils bureautiques

Programmation informatique et du langage SQL

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur et méthode, organisation, capacité d'analyse, sens des relations humaines et du travail en équipe, goût pour le domaine réglementaire.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/GR-SPE TECH INFORMATIQUE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/GR Direction de la Gestion des ressources (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DS/GR
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable de domaine métier
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRYSSBAERT, Jean-François - 01 58 09 42 25 jean-francois.brysbaert@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FAVIER, Jonathan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE

Tâches :

Administrateur SICOMED (système informatique du Conseil Médical) chargé de la gestion :

- des aptitudes médicales de tous les personnels navigants,
- des décisions prises par le CMAC,
- et de la gestion des dossiers d'agrément des médecins aéronautiques.

Correspondant informatique de la DSAC PN MED et du CMAC.

Gestion de l'ensemble des moyens informatiques du service

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- organisation de l'administration
- outils bureautiques

Savoirs agir :

- discrétion
- équipe
- rigueur
- méthode

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Contrôleur aérien
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SEAC/PF NTTB/TWR Bora Bora - Circulation aérienne (FAANUI)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*NTTB/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PERETTI, Charles - 00 640 86 10 41 charles.peretti@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR AERODROME

Placé sous l'autorité directe du Chef CA - Directeur de l'aérodrome, l'agent qui devra être potentiellement apte à exercer une qualification de contrôle, :

- Assurera le contrôle d'aérodrome,
- S'assurera du bon fonctionnement des installations,
- Veillera à la tenue à jour des documents et de l'information aéronautique,
- Procédera aux déclenchements de l'alerte et des recherches des informations dans son domaine de compétence,
- Pourra être amené à participer à la formation des contrôleurs stagiaires, si OJTI
- Suivra les procédures SMS en vigueur ;
- Pourra être amené à participer à diverses commissions (qualifications, CLS...).

Profil - Qualification :

Compétences techniques

- Connaître les règles de fonctionnement de la circulation aérienne
- Connaître et exploiter le Manex
- Connaître et exploiter le Manuel SMS en vigueur
- Connaître la réglementation SSLIA
- Intégrer le respect de l'environnement dans la NA
- Exercer (ou avoir exercé) une qualification

Aptitudes professionnelles

- Capacité à réagir rapidement devant un événement soudain,
- Faire preuve d'organisation personnelle (réactivité, efficacité, rapidité),
- Savoir travailler en équipe,
- Savoir s'adapter à l'environnement,

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/MET - Inspecteur surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/SUR/MET Pôle méthodes (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/SUR/MET
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERNHES, Cécile - 01 58 09 44 85
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "SUR/MET" selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DUFAUR-DESSUS, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Participe à l'organisation de la formation et de la certification des personnels chargés de la surveillance ainsi que de la certification des formateurs sûreté et des agents de sûreté
- Participe à la gestion de l'outil métier de la sûreté PERICLES
- Participe à l'élaboration des méthodes, procédures et outils nécessaires au contrôle qualité

Tâches :

- participe à la gestion de la formation et de la certification des instructeurs en sûreté de l'aviation civile: lien avec l'ENAC, point de contact DSAC pour les instructeurs, organisation du retour d'expérience, mise à jour des guides à destination des instructeurs.
- Participe aux comités de pilotage et le suivi opérationnel de PERICLES (maintenance quotidienne, gestion des évolutions, hot-line)
- Contribue à la mise à jour du plan des processus et de la base de données de PERICLES
- Contribue à l'actualisation et la pertinence des outils nécessaires aux missions d'actions de surveillance et aux missions de surveillance des organismes de formation
- Assure la gestion des accès sécurisés aux informations sûreté.
- Réalise des inspections des acteurs de la sûreté

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- Connaissance de la réglementation sûreté française et internationale
- Connaissance de la méthodologie normalisée de la surveillance de la qualité de la sûreté
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs soumis à des obligations de sûreté
- Connaissance de l'organisation des services de l'aviation civile et des Organisations internationales
- Anglais

Savoirs agir :

- Sens des relations humaines
- Qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Bonne connaissance des outils bureautiques (excel, word)

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/AIQ - Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/AIQ Pôle surveillance activités internat. et qualité opérations (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/AIQ
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DU CLUZEL, Cécile - 01 58 09 44 07
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/RAMP/CDZ" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	BARBARIN, Florian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de zone au sein de l'Observatoire DSAC/NO des compagnies aériennes

Tâches :

L'agent est chargé de :

Valider les rapports de contrôles SAFA/SACA/SANA et assurer le suivi des écarts SAFA/SACA de sa zone (i.e. notification aux autorités et aux compagnies étrangères, relances éventuelles, exploitation de la réponse, ...),

Réaliser des demandes prioritaires de contrôles ciblés aux DSAC-IR sur les compagnies de sa zone (en lien avec le coordinateur de l'Observatoire),

Répondre aux alertes techniques de la DTA pour les compagnies de sa zone,

Etudier les questionnaires techniques des compagnies relatives à sa zone,

Exploiter toutes les informations relatives à sa zone,

Préparer des dossiers techniques pour des réunions ou notes concernant des compagnies de sa zone,

Contribuer aux tâches communes de l'Observatoire

Contribuer à la gestion des bases de données du contrôle technique d'exploitation (Bravo Victor, Airbus, Boeing, Recif, Base SAFA...)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Bonnes connaissances de l'anglais écrit et oral

Bonnes connaissances de la réglementation OACI et des procédures SAFA applicables

Bonne connaissance de la réglementation européenne et des procédures SACA applicables

Savoirs agir

Capacités d'analyse et de synthèse (contrôles SAFA/SACA)

Capacités de rédaction

Capacité à travailler en équipe

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/OH - Inspecteur surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/OH Pôle opérations hélicoptères et travail aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/OH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTART, Jean-Pierre - 01 58 09 43 45
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/CAT/insp" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	LESAGE, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordination contrôle technique des opérations hélicoptères et travail aérien

Tâches :

L'agent est chargé de :

Coordonner et assister les DSAC/IR pour le transport public par hélicoptères et le travail aérien (par aéronef habités ou non);

Rédiger des procédures pour la surveillance des sociétés effectuant du transport public par hélicoptères

Rédiger des procédures pour le traitement des dossiers relatifs au travail aérien

Participer à l'élaboration de la réglementation ;

Fournir des avis techniques dans le domaine d'utilisation des hélicoptères ;

Assurer la promotion de la sécurité dans le cadre du PSE

Fournir de l'expertise pour les autres directions et échelons interrégionaux de la DSAC (transport public et travail aérien hélicoptères).

Réalise des actes de formation relatifs aux opérations hélicoptères et au travail aérien

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Règlements techniques

Techniques d'audit

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir :

Savoir animer une équipe

Avoir le sens des relations humaines

Etre autonome et avoir le sens des responsabilités

Avoir des capacités d'analyse et de synthèse

Savoir conduire des réunions

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/OH - Inspecteur surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/OH Pôle opérations hélicoptères et travail aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/OH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTART, Jean-Pierre - 01 58 09 43 45
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/CAT/INSP" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	BOUTET, Emilie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordination contrôle technique des opérations hélicoptères et travail aérien

Tâches :

L'agent est chargé de :

Coordonner et assister les DSAC/IR pour le transport public par hélicoptères et le travail aérien (par aéronef habités ou non);

Rédiger des procédures pour la surveillance des sociétés effectuant du transport public par hélicoptères, pour le contrôle technique des sociétés de travail aérien

Participer à l'élaboration de la réglementation, et la mise en oeuvre des règles européennes ;

Fournir des avis techniques dans les domaines du pôle d'utilisation des hélicoptères ;

Assurer la promotion de la sécurité dans le cadre du PSE

Fournir de l'expertise pour les autres directions et échelons interrégionaux de la DSAC.

Réaliser des actes de formation relatifs aux opérations aérostats hélicoptères et travail aérien

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Règlements techniques

Techniques d'audit

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir

Savoir animer une équipe

Avoir le sens des relations humaines

Etre autonome et avoir le sens des responsabilités

Avoir des capacités d'analyse et de synthèse

Savoir conduire des réunions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SG-SDP - Mission SIRH - Chargé de projet
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SG SG/SDP/MSIRH Mission de conception et de maintenance du SIRH (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SG/SDP/MSIRH
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable de domaine métier
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GUILBAUD, Serge - 01 58 09 39 36 serge.guilbaud@aviation-civile.gouv.fr DUPLAND, Thérèse - 01 58 09 45 11 therese.dupland@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET MOA SIRH « Pilotage de l'intégration de la formation, de la GPEEC et du décisionnel (dont masse salariale et effectifs)»

Au sein du Secrétariat Général (SDP), la Mission Système d'Information des Ressources Humaines (MSIRH) est chargée, de la gestion centralisée des référentiels du SIRH, de l'assistance à l'expression des besoins des métiers des ressources humaines et du suivi, en tant que maîtrise d'ouvrage, des travaux de réalisation des nouvelles applications. La mission anime avec les directions métiers, le dialogue avec les utilisateurs du SIRH et la Direction des Systèmes d'information. Le Système d'Information des Ressources Humaines s'appuie, à titre principal, sur le progiciel de gestion intégrée HRAccess.

La DGAC lance le projet de modernisation du SIRH sur la période 2013-2017. Outre la migration vers une nouvelle version, le futur SIRH intégrera l'ensemble du périmètre de la GRH (paie, formation, GPEEC et décisionnel).

Après l'aboutissement des deux premiers axes (migration et pré liquidation de la paie), la DGAC va mettre en oeuvre la gestion de la formation et de la GPEEC et construire le reporting nécessaire au suivi de la masse salariale et des effectifs, objectif prioritaire pour l'administration. Dans cette perspective, il va être nécessaire de piloter ces projets, à partir du 1er trimestre 2016.

Tâches :

Dans ce cadre, le chargé de projet, placé sous l'autorité du directeur de projet, chef de la MSIRH, sera principalement amené à :

- 1 - Participer à la conception générale et détaillée en relation avec l'intégrateur et les bureaux métiers
- 2 - Préparer la recette contractuelle des nouveaux modules et piloter les tests fonctionnels
- 3 - Préparer et piloter la reprise des données depuis les outils existants
- 4 - Préparer et piloter le démarrage des nouveaux modules (formation et assistance utilisateur)

En outre, il devra :

- planifier et gérer les projets et les ressources associées et rendre compte de l'avancement : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de modernisation du SIRH dans les domaines qui lui sont confiés, élaboration et suivi des consommations budgétaires allouées ;
- respecter et utiliser les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité et de la sécurité ;
- organiser et conduire, en cas de besoin le recours à des prestataires : rédaction de cahiers des charges et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires ;
- veiller au suivi de l'exécution des marchés passés en soutien à ses projets ;
- garantir le respect du cahier des charges, des délais et des coûts ;
- assurer les vérifications fonctionnelles des applications développées et organiser les vérifications techniques ;
- contribuer aux autres projets de la mission en particulier pour la spécification de nouvelles fonctions intégrées dans le noyau Fonction Publique d'Etat du SIRH sous HRAccess.

Par ailleurs, il contribuera et participera, à l'assistance technico fonctionnelle des utilisateurs des applications du SIRH en assurant également les missions suivantes :

- le maintien en condition des référentiels de l'application ;

- le pilotage, l'administration et le suivi des travaux ayant trait à l'outil « MANTIS » de suivi des faits techniques (qualification des anomalies et d'expression de besoin, tests de recette, passage en production) relatifs au SIRH ;
- la préparation et la rédaction des scénarii de tests, le pilotage et la coordination des campagnes de recettes avec les utilisateurs ;
- le suivi de la base documentaire SIRH dans l'outil Bravo Victor ;
- la coordination des formations continues SIRH.

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources et proposer des solutions
- Rédiger des fiches d'expression de besoin, des modes opératoires et des procédures.

Connaissances :

Conduite et gestion de portefeuille de projets,

Technologie de l'information et de la communication, progiciel de gestion intégrée HRaccess

Processus métiers des ressources humaines (gestion administrative et paie)

A défaut, motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques (marchés publics, HRAccess)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/SSI - chargé d'affaires
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/SSI Pôle sécurité des systèmes d'information (PARIS CEDEX 15)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/SUR/SSI
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Administrateur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHARPENTIER, Daniel - 01 58 09 48 30/06 14 16 07 09 daniel.charpentier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SSI" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
REMARQUE :	ce poste est localisé à ATHIS MONS
Personne remplacée :	JEAN-PIERRE, Stéphanie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer la supervision des audits SSI

Tâches :

Planifier et organiser les audits dont l'inspecteur assure la supervision

Piloter l'équipe d'audit et vérifier la conformité des actions de contrôle sous-traitées

Recueillir les éléments permettant d'assurer le suivi budgétaire et contractuel des prestations sous-traitées

Etablir le niveau de conformité de l'entité auditée et valider le traitement des écarts

Participer à la définition de la méthodologie propre aux audits SSI

Collaborer aux actions de formations des utilisateurs et des ASSI

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Connaissance des processus et environnement métier des opérateurs concernés
- Connaissance des dispositions légales et réglementaires relatives à la SSI
- Connaissances informatiques générales
- Maîtrise de la série des ISO 2700x
- Maîtrise des techniques issues de l'ISO 19011 : 2002
- Maîtrise des techniques d'analyse et de réduction des risques

Savoir-faire :

- Savoir travailler en équipe
- Aptitude à l'écoute et au conseil
- Faire preuve de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Faire preuve de qualités d'organisation et de discrétion
- Aptitude à piloter une équipe d'expert durant une action de contrôle
- Aptitudes pédagogiques

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/Meas/CP - Chargé d'affaires
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/MEAS/CP Division coordination et publications (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/MEAS/CP
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Coordonnateur de sécurité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WELTERLIN, Georges - 01 58 09 47 23
Personne remplacée :	BISCARAT, Jean-Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Fournir une expertise sur les sujets de sécurité liés à la Navigation Aérienne.

Tâches :

- Fournir une expertise Navigation Aérienne à MEAS dans ses domaines de compétence incluant notamment :
 - l'analyse des événements de sécurité ;
 - les thèmes prioritaires nécessitant des études de sécurité ;
 - la pertinence des suites données aux recommandations de sécurité ;
 - l'élaboration de documents de promotion de la sécurité ;
- Représenter MEAS lors de groupes de travail ou de réunions à composante Navigation Aérienne ;
- Contribuer à la définition et à la mise en oeuvre à l'ENAC et dans les entités de contrôle de séances d'information liées aux thèmes de sécurité identifiés prioritaires dans le cadre du programme de sécurité de l'Etat.

Participer à la revue hebdomadaire des données contenues dans la base ECCAIRS nationale et à ce titre, proposer des thèmes de sécurité à retenir pour les réunions quadrimestrielles (dites « revues de sécurité PSE ») ou susceptibles de faire l'objet de mesures de prévention ou de retour d'expérience à travers l'analyse d'évènements et leur récurrence.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques
Méthodes de gestion du trafic employées par l'ATC
Systèmes utilisés par l'ATC
Réglementation de la circulation aérienne
Air Traffic Flow Management
Systèmes aéronefs (principalement avion de TP et aviation légère)

Savoirs agir

Savoir gérer des dossiers complexes de façon autonome
Savoir travailler en réseau
Etre doué d'objectivité et de rigueur dans l'analyse
Avoir un esprit de synthèse
Maîtrise de l'anglais courant et aéronautique (écrit et parlé)
Avoir un bon sens des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/NAV - Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/NAV Pôle certification, suivi navigabilité et aviation générale (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS/NO/NAV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PINON, Benoît - 01 58 09 40 94
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "ARF/ARF/EXPERT" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	CANUEL, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Piloter l'activité navigabilité ULM

Tâches :

L'agent est chargé de :

- Animer le réseau « navigabilité ULM » au sein de la DSAC
- Gérer le MCT ULM
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des logiciels de gestion ULM
- Coordonner les activités de suivi de navigabilité ULM
- Participer aux audits qualité dans le domaine de l'ULM
- Participer aux contrôles usagers dans le domaine de l'ULM (pesées)
- Administrer la rubrique Navigabilité du site Internet de la DGAC
- Participer à des travaux réglementaires nationaux
- Participer à la définition des procédures et méthodes du pôle

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Réglementation et procédures ULM

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir

Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse

Savoir travailler en réseau

Avoir le sens des relations humaines

Avoir des capacités organisationnelles

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Spécialiste exploitation*PYRP/PYR/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO PYRP/PYR/CTRL Pyrénées Pau - Subdivision contrôle (LESCAR)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*PYRP/PYR/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DE OLIVEIRA, Marius - 05 59 33 39 21 VERSI, Philippe - 05 59 33 39 05
Personne remplacée :	BODNAR, Pierre-François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de sub contrôle:

- correspondant des différents organismes CA adjacents
- assure la préparation et le suivi des activités CA sur la Plateforme Pau Pyrénées
- assure le suivi des lettres d'accord
- assure le suivi des protocoles
- assure le suivi des statistiques de l'organisme Pyrénées
- assure la gestion documentaire CA
- participe aux consignes d'exploitation et notes d'information dans son domaine de compétence
- élabore les dossiers de publication SIA dans son domaine de compétence
- participe aux réunions locales
- met à jour les manex dans son domaine de compétence
- met à jour l'information aéronautique de son domaine de compétence

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de l'environnement CA et du domaine ATM
- Savoir exploiter l'information aéronautique
- Connaissance informatique
- Connaissance de la DGAC et des organismes adjacents
- Qualité rédactionnelle

Qualités requises:

- sens des relations humaines
- aptitude au travail en équipe
- savoir gérer les échanges et les priorités.

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE MARSEILLE SPECIALISTE EXPLOITATION INSTRUCTION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/INSC SNA/SSE - Subdivision instruction (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/INSC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROINE, Sophie - 04 42 31 16 80 sophie.roine@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COTTIS, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer la formation continue des contrôleurs et l'utilisation du pôle simulateur SCANSIM (SCANTOWER + SCANSIM)

Planification et organisation des stages de formation continue

Evolution et respect du PCU

Planification et organisation des stages STMC, CDT, MC-CDT, examinateur

Participation aux réunions et missions de la subdivision Instruction

Organisation des visites extérieures à la subdivision

Gestion du QCM inscrit au PCU

Elaboration des questions du QCM

Organisation des réunions de suivi et de mise à jour du QCM

Montage des simulations sur SCANRAD et SCANTOWER

Support logistique pour la création et l'actualisation des simulations du pôle simulateur

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;

Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;

Il peut participer aux réunions de suivi sécurité ou aux CLS/E.

Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle d'approche

Connaître la réglementation de la CA

Connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle

Connaître les systèmes et équipements de la NA

Savoir rédiger des courriers et comptes rendus

Savoir utiliser les outils bureautiques

Profil - Qualification :

Qualités requises :

Esprit de synthèse

Faire preuve de méthodes et de rigueur

EXPERIENCE :

Bonne connaissance de la formation ICNA

Expérience souhaitable dans la gestion d'une base de données et de l'édition d'exercices ATC

FORMATION :

Connaître les textes réglementaires notamment ceux de la licence

L'agent devra avoir effectué ou effectuera l'ensemble des stages (ENAC) de conception d'exercices de simulation

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE MARSEILLE SPECIALISTE EXPLOITATION CONTRÔLE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/CTRL SNA/SSE - Subdivision contrôle (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	TURREL, Nathalie - 04 42 31 15 31 nathalie.turrel@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RICHARD-LEBER, Martine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assister le Chef de la Subdivision Contrôle

Assurer les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services du SNASSE si nécessaire.

Rédiger compte rendu, bilan ou lettre vers l'extérieur.

Rendre compte du résultat de travaux, de réunions de manière claire et concise.

Selon les missions confiées par le Chef de Subdivision :

Mise à jour des consignes et de la documentation opérationnelle

Préparation et diffusion des consignes journalières

Gestion opérationnelle des équipes,

Gestion pré-tactique des missions aérienne civiles ou militaires (participation à la gestion des activités parachutages, manifestations aériennes, axes de voltiges, missions photos,),

Participer à la mise en oeuvre des travaux de toute nature sur la plate-forme.

Participer aux différents groupes de travail et réunions impliquant la subdivision.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;

Il collabore à l'instruction des incidents de contrôle.

Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

Il peut participer aux réunions de suivi sécurité ou aux CLS/E

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle d'approche

Connaître la réglementation de la CA

Connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle

Connaître les systèmes et équipements de la NA

Savoir rédiger les courriers et comptes rendus

Savoir utiliser les outils bureautiques

Qualités requises :

Esprit de synthèse

Faire preuve de méthodes et de rigueur

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE AIX LES MILLES CONTRÔLEUR AERODROME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMA/TWR Aix Les Milles - Circulation aérienne (AIX EN PROVENCE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMA/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARESCAUX, René - 04 42 16 06 50 rene.marescaux@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MATHIS, Françoise

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :
prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
accélérer et ordonner la circulation aérienne :
en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)
en intégrant les contraintes d'environnement
Assurer le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
Il participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA
Connaître la réglementation de la CA
Connaître et exploiter le Manex
Savoir intégrer la CA dans l'environnement
Savoir former les nouveaux contrôleurs
Savoir exercer la qualification du centre
Connaître les méthodes de travail
Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle

Pratiquer l'anglais couramment

Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Inspecteur de surveillance OPA/AG DSAC Sud
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/OPA/AG Subdivision aviation générale (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MEDANI, Samy - 05 67 22 91 42 samy.medani@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05 67 22 91 01 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TA-AG", selon les modalités précises par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	LELU, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC Sud - Division opérations aériennes- subdivision aviation générale

Instruire les demandes d'autorisations administratives

Participation aux tâches relevant du contrôle et de la surveillance des activités d'aviation générale

- Participe aux tâches relevant de la surveillance et du contrôle des activités d'aviation générale notamment dans les domaines suivants :
- Traitement des dossiers de manifestations aériennes.
- Etude et suivi des dossiers de navigabilité des ULM.
- Etude et suivi des dossiers liés à la surveillance du Travail Aérien.
- Assure le suivi de la réglementation dans ces domaines.
- Participe aux enquêtes accidents des aéronefs.
- Participe aux processus R5 [Certifier et surveiller les exploitants d'aéronefs], R2 [contribuer aux missions régaliennes pour le compte de la DTA et des Préfets] et R8 [Certifier les acteurs dans le domaine de la navigabilité], contribue aux actions du PSE

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

- * Maîtrise de la réglementation relative à l'utilisation des aéronefs en aviation générale, aux manifestations aériennes
- * Connaissance de la réglementation relative à la circulation aérienne et de celle relative aux titres aéronautiques
- * Aptitude au travail sur le terrain (déplacements)
- * Aptitude à l'utilisation d'outils bureautiques
- * Connaissance de l'anglais souhaitée

Savoirs faire

Qualités relationnelles

Méthode et rigueur

Capacité d'analyse et de synthèse

Communication efficace (oralement et par écrit)

Curiosité intellectuelle

Prestations :

Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM - Chef projet
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/ER Pôle exploitation des réseaux - Athis Mons (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de projet*SSIM/PROD/ER
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Administrateur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOULENT, Stéphane - 01.69.84.61.33 stephane.boulent@aviation-civile.gouv.fr PERRU, Philippe - 01.69.84.61.13 philippe.perru@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Transfert à la DSI du poste de M. SCHINTU

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié aux systèmes d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « exploitation des réseaux » est principalement chargé de l'exploitation des réseaux dédiés à l'informatique de gestion et des applications de communication associées, de surveiller le fonctionnement des équipements informatiques physiques et logiques de centre de production.

Sous l'autorité du Chef du pôle « exploitation des réseaux », le Chef de projet MOE intervient dans la mise en exploitation des nouvelles applications et de nouvelles infrastructures ou dans la livraison de nouvelles versions de ces applications et de ces infrastructures. Il est chargé de définir et mettre en application la stratégie Réseaux et Télécoms.

- Conduire les études pour la définition du réseau téléphonie en fonction des besoins
- Se charge de la définition des besoins
- Organiser le recours à des prestataires externes : conduite des appels d'offre techniques
- Vérifier le respect des méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- Mise en oeuvre des solutions techniques
- Fixe et garantit le niveau de service des réseaux
- Assure la coordination générale et la cohérence des projets télécoms
- Se charge de l'optimisation et de la maîtrise des coûts
- Contrôle la qualité de service des opérateurs
- Etablit des tableaux de bord
- Valider la faisabilité des déploiements et intégration systèmes et infrastructures
- Accompagner les projets en tant que spécialiste
- Organiser et mettre en oeuvre le plan d'assurance qualité du système d'information
- Gérer la sécurité des systèmes d'information dont il a la charge
- Prendre en compte les consignes interministérielles en terme de développement durable
- Gestion des changements pour ce qui concerne les systèmes dont il a la charge
- Participation active aux projets d'évolution des services de télécommunication unifiée
- Participe aux études de l'infrastructure générale réseaux et télécoms et de son évolution ainsi qu'à la qualification des plateformes réseaux
- Effectue la veille technologique avec une exigence d'actualisation des connaissances

Profil - Qualification :

Savoir faire :

Coordonner, animer, organiser
Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager
Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
Prendre des décisions, Proposer des décisions
Faire preuve de sens relationnel
Savoir piloter un prestataire externe
Synthétiser et rédiger la documentation nécessaire au projet

Connaissances :

Connaissance de l'informatique, des télécommunications
Méthode qualité, exploitation et sécurité

Maîtrise de l'anglais

Techniques de communication et de négociation

Expertise technique et fonctionnelle du domaine

Maîtrise des méthodes d'ingénierie, d'assurance qualité, d'analyse des risques, d'exploitation et de sécurité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/MSQS - Chef programme études sécurité
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/SSYS/F Division sécurité des systèmes (Farman) (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programmes*DSNA/MSQS/SSYS/F
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERTHELE, Christophe - 05 62 25 95 78 christophe.berthele@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LASSERRE, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme "Etudes de sécurité techniques".

Pilote ou participe aux activités de contrôle, d'études, d'assistance méthodologique et de formation sur les études de sécurité.

Tâches :

Etudes de sécurité :

- vérifie des dossiers de sécurité identifiés en termes de méthodologie appliquée,
- est le point de contact de la DSAC pour le suivi des dossiers de sécurité identifiés,
- assiste méthodologiquement les coordonnateurs des études de sécurité,
- organise et participe à la formation/communication dans le domaine des études de sécurité,
- pilote ou participe à la rédaction de guides et référentiels techniques,
- pilote ou participe à des groupes de travail en interne DSNA,
- pilote ou participe à des études dans la division en vue de définir de nouvelles méthodologies conformes aux réglementations européennes,
- peut être amené à participer à des projets ou groupes de travail au niveau national ou européen,
- pilote ou participe à l'évaluation ou la mise en oeuvre d'outils relatifs aux études de sécurité,
- peut être amené à piloter la réalisation de marchés publics en support aux activités susmentionnées.

Audits :

- participe aux audits internes de la DSNA en tant que responsable d'audit ou auditeur,
- vérifie les études de sécurité qu'il a suivies (du point de vue de la méthodologie appliquée),
- valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit,
- donne un avis formel sur les réponses aux écarts et observations de son domaine de compétence (projets de réponse aux audits externes et réponses aux audits internes).

Profil - Qualification :

- techniques, méthodes et démarche études de sécurité,
- initiation au contrôle aérien,
- connaissance des systèmes opérationnels dont ceux du CAUTRA,
- connaissance du contexte réglementaire international et national en matière de gestion de la sécurité (ESARRs, Exigences Communes, etc),
- bon niveau d'anglais,
- outils bureautiques (word, excel, power-point, etc),
- esprit de synthèse,
- sens de l'organisation et méthode,
- bon relationnel,
- autonomie.

Formation d'intégration : études de sécurité et techniques d'audits.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE - Nice - Chef de la Subdivision Etudes
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/ETUD SNA/SE - Subdivision études systèmes espaces procédures (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 20 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr BLANC, Emmanuelle - 04 93 17 20 01 emmanuelle.blanc@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROULLIER, Florian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION - SNA/SE-EXPL - Subdivision Etudes Systèmes Espaces Procédures

- Encadre le personnel de sa subdivision
- Est chargé d'effectuer le déploiement de nouveaux systèmes et/ou outils dans les salles de contrôle et d'en assurer le suivi
- Planifie, coordonne et suit la réalisation des dossiers espaces au sein du SNA.
- Participe à la permanence opérationnelle du SNA SE.

Anime, encadre et assure le bon fonctionnement opérationnel de sa subdivision

- Coordonne et assure l'étude, l'intégration et le suivi des systèmes et outils en salle de contrôle. A ce titre il participe à l'élaboration de spécifications, à leur mise en place et à leur évolution
- Propose et suit les paramétrages locaux des différents systèmes. Il en définit les besoins d'évolutions
- Rédige les consignes opérationnelles et notes de service dans le domaine systèmes et outils nécessaires au fonctionnement du service
- Assure les relations avec les différents services techniques (DTI, ST, Entreprises, ...)
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres organismes
- Participe au suivi et à l'analyse des dysfonctionnements en relation avec la subdivision QS/S et le service Technique
- Supervise et participe à la rédaction des manuels d'exploitation Tour, Chef de Tour, BRIA et des Fiches Réflexes en ce qui concerne son domaine de compétences
- Définit, planifie, coordonne et assure la réalisation des dossiers relatifs aux espaces et procédures IFR/VFR des organismes du SNA
- Définit l'impact CA des dossiers et la réalisation des dossiers de présentation auprès des CCRAGALS et CRG
- Coordonne et supervise les demandes de NOTAM, SUP AIP et publications aéronautiques dans la zone de couverture du SNA
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut participer aux commissions de qualification
- Définit, coordonne et assure la réalisation de statistiques et de tableaux de bord
- Participe au suivi et à la mise en oeuvre de la qualité de service
- Anime ou participe aux GT locaux, régionaux et nationaux dans son domaine de compétences.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaissances systèmes et outils ATC / Outils de paramétrage et d'analyse des systèmes NAA : expert

Qualités requises :

Très Bonne connaissance du contrôle aérien et du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche ainsi que de l'organisation des services d'information aéronautique et de consultations des usagers

- Expérience de conduite de projet
- Attrait et expérience pour les démarches et opérations de mise au point des systèmes
- Sens de l'analyse technique des environnements et comportement des systèmes
- Intérêt pour les procédures et méthodes d'élaboration des dossiers espaces
- Capacité d'encadrement et d'animation de groupe ou de réunions
- Sens de l'initiative
- Aptitude au travail au sein d'une équipe et capacité d'animation et de motivation
- Sens du dialogue et des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES Département des investigations (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 damien.bellier@bea-fr.org DESJARDIN, Arnaud - 0149 92 72 06 arnaud.desjardin@bea-fr.org
Personne remplacée :	RAVEL, Erell

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger.

Tâches :

Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête
Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement
Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête
Participe à des groupes d'enquête
Produit des rapports d'enquête
Propose des recommandations de sécurité pour éviter une nouvelle occurrence de l'événement
Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes
Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an)
Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité
Complète ses compétences sur les différents métiers de l'aérien, éventuellement en matière de pilotage

Profil - Qualification :

Principes et méthodes de la sécurité aérienne
Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique
Connaissance des acteurs de l'aéronautique
Anglais aéronautique
Facteur humain
Savoir gérer une situation de crise
Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode et qualités rédactionnelles
Sens des relations humaines
Neutralité
Travail en équipe
Ouverture d'esprit
Résistance au stress

Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation adaptée sera proposée au candidat ne disposant pas d'expérience dans le domaine de la sécurité aérienne. Ses attributions seront progressivement étendues lorsqu'il aura acquis de l'expérience

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS/EC-PN/EXA Inspecteur de la Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/EXA Pôle examens (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EXA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BERNARD, Pierre - 01 58 09 43 19 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr CHABROUX, Mireille - 01 58 09 43 54 mireille.chabroux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	AVRILLON, Chloé

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/EC - DIRECTION "PERSONNELS NAVIGANTS" - POLE "EXAMENS"
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE chargé de la gestion des examens théoriques

Mission principale

- Gestion de la banque de questions des examens théoriques pilotes non professionnels
- Coordonne et standardise les DSAC/IR pour ces activités
- Coordonne la rédaction de procédures du MCT/PN pour le pôle EXA

Activités principales

- Examens théoriques :
 - gère la banque de questions d'examens
 - coordonne la création, la validation et la diffusion des sujets d'examen
 - établit des procédures et assure la standardisation des examens
 - prend en compte les évolutions réglementaires ayant un impact sur les sujets d'examen
 - effectue les statistiques
- Coordonne et standardise les DSAC/IR
 - pour les examens théoriques pilotes non professionnels
 - pour le déploiement des examens théoriques CCA sur Océane
- Coordonne la rédaction de procédures du MCT/PN pour le pôle EXA
 - est le point focal pour la mise à jour des procédures du pôle EXA
- Participe aux autres tâches du pôle examens en cas de besoin, à la demande du chef du pôle ou de son adjoint

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Culture aéronautique
- Connaissance de la langue anglaise
- Connaissance de la bureautique

Savoir-faire / Savoir être :

- Discrétion et sens de la confidentialité
- Rigueur

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O/SR/ANA/NA Inspecteur de Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERHASCOET, Alain - 02.98.32.85.65 alain.kerhascoet@aviation-civile.gouv.fr SIMON, Alain - 02.98.32.02.61 alain.simon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance domaines "NA" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012
Personne remplacée :	SEGOND, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participation aux missions régaliennes et de surveillance dans le domaine navigation aérienne

Tâches :

Participe aux actions de surveillance des prestataires de service navigation aérienne

Participe aux tâches de réglementation «Espace Aérien» :

- gère le recueil des demandes d'usagers pour l'intégration de leurs activités d'aviation légère et sportive ;
- participe à la coordination vis-à-vis du BEP du Comité Régional de Gestion de l'espace aérien Nord-Ouest pour les dispositifs d'espaces aériens permanents ou temporaires ;
- participe à la coordination de l'information aéronautique vis-à-vis du SIA ;
- peut participer à des groupes de travail dans le domaine Espace aérien ;
- participe à l'instruction des dossiers d'approbation des procédures IFR.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

Réglementation Espace aérien / circulation aérienne

- Exigences communes pour la fourniture des services NA
- Certification des services AFIS
- Qualification des agents AFIS

Savoirs faire

- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapport, courriers...)
- Esprit d'analyse

Expérience souhaitée

Acquis professionnels

Expertise dans un ou plusieurs thèmes du domaine navigation aérienne

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS/OI-SR/SUR Inspecteur de la Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/SUR Division Sûreté (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BREMESSE, Marcel - 02 62 72 87 60 marcel.bremesse@aviation-civile.gouv.fr ESPERON, Dominique - 02 62 72 87 20 dominique.esperon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR", selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015
Personne remplacée :	BENBRIKA, Sihem

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**DSAC/OI - DÉPARTEMENT SURVEILLANCE ET RÉGULATION - DIVISION SURETÉ
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Au sein de la Division Sûreté, cet agent participe en équipe aux opérations de certification, contrôle et surveillance du domaine et aux missions régaliennes pour le compte de la DTA et/ou des préfets. Il participe également, à la gestion de l'ensemble des moyens relatifs au contrôle d'accès des sites de l'aviation civile du ressort de la DSAC-OI.

L'inspecteur de surveillance assiste le chef de division dans les actions relatives à la certification et à la surveillance des acteurs de la sûreté aérienne.

Il informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée.

Il examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée.

Il vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur.

Il peut participer aux inspections croisées d'autres DSAC/IR.

Il participe à l'instruction des dossiers du domaine régalien (COS, CLS, arrêté de police, PSA, commission de sûreté, comité de la TAP..) pour le compte de la DTA ou des préfets.

Enfin, il saisit et valide les actions menées dans son domaine dans SIGNAL

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques:

- Méthodes de travail normalisées
- Domaine réglementaire national et international
- Procédures de délivrance des autorisations administratives
- Connaissance des acteurs et des intervenants dans son domaine

Savoir faire:

- Sens de la communication écrite et orale
- Travail en équipe
- Savoir rédiger des rapports

Acquis professionnels:

- Formation initiale et continue
- Avoir suivi les stages sur les référentiels réglementaires et les techniques d'instruction et d'audit, et maintenir ses compétences.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC/FPV/OP/AHC/OC Spécialiste Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/OP/AHC/OC Bureau des opérations centralisées (MURET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*ENAC/FPV/OP/AHC/OC
Filière / Métier :	Exploitation des aéronefs Chargé de gestion opérationnelle dans le cadre de l'exploitation des aéronefs
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GELMINGER, Laure - 05 62 17 47 45 laure.gelminger@enac.fr ORSSAUD, Olivier - 05 62 17 46 93 olivier.orssaud@enac.fr
Personne remplacée :	BAYLES-LORETTI, Matthieu

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ÉNAC - SPÉCIALISTE EXPLOITATION (DFPV/OP/AHC/Bureau opérations centralisées)

Assure par ordre de priorité :

- la préparation des vols de missions ministérielles,
- la préparation des vols de calibration,
- l'assistance des équipages ÉNAC le nécessitant.

Contribue à la sécurité et à la régularité de l'exploitation.

Horaires variables, soumis aux contraintes de service.

Travail week-end régulier sous le régime d'astreintes.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Maîtrise des règlements opérationnels, de la CA, du TA et de l'information météo,
- Maîtrise des moyens de transmission,
- Maîtrise des règles, méthodes et procédures d'exploitation définies par l'exploitant,
- Anglais général,
- Bureautique.

Savoir-faire / Savoir être :

- Rigueur, méthode, organisation, esprit de décision, réactivité, diplomatie, disponibilité,
- Sens du service et du contact, capacité d'accueil et d'écoute, capacité à expliquer et à transmettre des connaissances.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DEL/CAZ/AGTA Inspecteur de la Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/AG-TA Division Aviation Générale et Travail Aérien (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DEL/CAZ/AG-TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04 93 17 23 01 patrick.pezzetta@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "personnel navigant - spécialité organisme de formation PN" et OPA-NAV, TA-AG selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	LAURENT, Sylvain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC-SE - Délégation Côte d'Azur - Division aviation générale et travail aérien (AGTA)

Inspecteur de surveillance aviation générale et travail aérien

Au sein de la division, traite ou contribue aux dossiers suivants :

- Avis techniques relatifs aux plates-formes particulières (aérodromes à usage privé, hélisurfaces, plates-formes ULM, altisurfaces,...)
- agrément, surveillance et suivi des organismes de formation (OD, ATO, IULM,...)
- suivi des sociétés de travail aérien dont drones (MAP, dérogations de survol, opérations,..)
- manifestations aériennes et activités diverses (lâchers de ballons, feux d'artifice,...)
- circulation aérienne (dont initialisation ZRT, ZIT,...) et information aéronautique (parachutage occasionnel,)
- délivrance des titres de navigabilité et LSA ULM
- infractions, contentieux et à d'autres dossiers (grands événements : GPM, FIF,..) dont certains pouvant relever de l'entité ADD de la division.

Profil - Qualification :

- connaissance du monde de l'aviation générale
- sens de la relation avec l'utilisateur
- bonne connaissance de la réglementation
- méthode et rigueur
- connaissances en informatique

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE – SR – Division Sûreté – CHARGE D'AFFAIRES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/SUR Division sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-CE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 04 26 72 68 40 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouv.fr BIOLLEY, Nadine - 04 26 72 68 41 nadine.biolley@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste de chargé d'affaires. Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation. Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : **DSAC/CE – SR – Division Sûreté – CHARGE D’AFFAIRES**

Surveillance :

- Instruction et approbation des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités...). Suivi des plans d'actions correctives suite aux audits et inspections.
- Participation à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE
- Sera amené, après obtention de la licence inspecteur, à suivre la formation d'auditeur pour participer aux actions de surveillance nationales.

Réglementation locale :

- Participation à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application).
- Accompagnement des agents de la division en matière d'élaboration de la réglementation locale
- Participation aux groupes de travail nationaux liés à ses domaines de compétence et à l'élaboration de la réglementation nationale.
- Participe à l'organisation et au suivi des commissions sûreté.

Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

Savoir faire :

- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/EC – ERS – Pôle Aéronefs et Opérations Aériennes – ADJOINT AU CHEF DE POLE
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ERS/AOA Pôle aéronefs et opérations aériennes (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DS/ERS/AOA
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Cadre sectoriel réglementation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AURADE, Philippe - 01 58 09 42 98 philippe.aurade@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TEODORO, Louis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/EC – ERS – Pôle Aéronefs et Opérations Aériennes – ADJOINT AU CHEF DE POLE

Assurer la responsabilité du pôle en cas d'absence du chef du pôle, et le représenter en cas d'empêchement.

Organiser, coordonner et animer l'action du pôle :

Participer aux évolutions réglementaires à l'OACI dans les domaines de la navigabilité et de l'exploitation des aéronefs, annexes 6,8, 16 et 18 ;

Définir la politique à suivre vis-à-vis de ces évolutions dans la limite des compétences nationales : transposition ou notification de différence ;

Participer activement aux évolutions de la réglementation Européenne dans ce domaine en répondant aux consultations de l'AESA ;

Consulter et tenir informer les exploitants français ;

Elaborer la réglementation nationale dans la limite des compétences nationales, en particulier pour l'outre-mer.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Connaissances de l'anglais écrit et oral ;

Connaissances de la réglementation applicable aux compagnies françaises et étrangères.

Savoirs agir

Maîtrise des réunions techniques internationales ;

Management et gestion d'équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/DO – DEP1 – Subdivision 1QP – Services Rendus – SPECIALISTE EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1QP Subdivision 1QP - Services rendus (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP1QP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BROOKS, Théophile - 01 69 57 71 82 samuel.brooks@aviation-civile.gouv.fr AUGER, Philippe - 01 69 57 73 20 philippe.auger@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FOURNIER, Sébastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSNA/DO – DEP1 – Subdivision 1QP – Services Rendus – SPECIALISTE EXPLOITATION

Dans son domaine et sous l'autorité de son Chef de Subdivision :

- il met à jour et exploite les bases de données relatives au trafic et aux retards
- il participe au suivi et à l'exploitation des statistiques de trafic des aérodrômes; à ce titre il contribue aux évolutions fonctionnelles des outils nécessaires au recueil des données statistiques des aérodrômes
- il est l'interlocuteur privilégié des organismes pour le recueil et la validation des statistiques de trafic IFR/VFR; il s'assure de la bonne application des textes relatifs aux décomptes de mouvements
- il réalise des études ponctuelles à partir des données ci-dessus
- il participe à l'élaboration, au suivi et à la publication des indicateurs de performance des démarches ISO et PPO
- il participe à la rédaction et à la diffusion des différents bilans d'activités de la DO ainsi que des documents présentés en CT/DO
- il contribue à la définition des besoins de la subdivision en matière d'évolutions des outils d'analyse des données trafic et retards et d'automatisation des différents rapports.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de la circulation aérienne et du domaine ATM
Capacité d'analyse et de synthèse

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

De solides connaissances dans le traitement des vols et la gestion de base de données sont nécessaires

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/DO – DEP3AO – Subdivision 3AO – Etudes Opérationnelles – ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DO DO/DEP3AO Subdivision 3AO - Etudes opérationnelles (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP3AO
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHUPEAU, Frédéric - 0169577223 BRETON, Francis - 0169577255

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSNA/DO – DEP3AO – Subdivision 3AO – Etudes Opérationnelles – ASSISTANT DE SUBDIVISION

- Etudes opérationnelles (point de vue contrôle) en lien avec les évolutions majeures des systèmes ATM dans le domaine approche et aéroport.
- Apporter l'expertise contrôle au bénéfice de l'ensemble des activités de la division 3A.
- Contribution notamment à l'élaboration des consignes ou recommandations, lorsque celles-ci doivent s'adapter du fait d'une évolution réglementaire ou technologique.
- Suivi des travaux d'expression de besoin et de validation des nouveaux systèmes et moyens.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Aptitude à la négociation et à la médiation (nombreux contacts en interne DO-EC et avec les organismes de contrôle)
- Sens des relations humaines pour le travail en équipe
- Capacité d'écoute, de synthèse et de conseil pour la prise de décision

Connaissances

- Connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
- Bonne connaissance d'ensemble du rôle des différents acteurs, tant des services de l'Etat que des partenaires étrangers et européens ainsi que les usagers de l'espace
- Bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne,
- Connaissances juridiques de base
- Connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI – ATM – Pôle Surveillance Supervision Qualité de Service – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE CONFIRME
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/ATM/SSQ/M (confirmé)
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 56 31 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DTI – ATM – Pôle Surveillance Supervision Qualité de Service – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE CONFIRME ; Spécialiste sur les filets de sauvegarde

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge:

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte
- des systèmes de supervisions
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Des évolutions sont prévues dans le domaine de la surveillance : prise en compte de nouveaux senseurs (WAM, ADS/B), surveillance enrichie mode S. Les filets de sauvegarde seront complétés par des services nouveaux (AMSR, RAM, CLAM, TCT) destinés à améliorer la sécurité.

L'équipe Surveillance du pôle DTI/ATM/SSQ est largement impliquée dans ces projets avec les composants actuels et avec sa participation active dans 4Flight et SYSAT.

Le candidat retenu sera amené à travailler sur ces projets. Il participera dans un premier temps au développement du TCT (Tactical Control Tool) dans 4Flight et sera impliqué dans les autres développements concernant le serveur d'alertes COSNET.

Profil - Qualification :

Connaissance des systèmes ATC opérationnels,
Aptitude au travail d'équipe,
Qualités relationnelles,
Volontarisme,
Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire,
Capacité de synthèse,
Anglais écrit.

REGLES D'AFECTATION DES SPECIALISTES pour les TSEEAC :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA – ENV – Division Plan d'Action, Qualité de Service et Communication – CHEF DE DIVISION
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/ENV/PAQS Division plan d'action, qualité de service et communication (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DSNA/ENV/PAQS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOURGIN, Alain - 01 58 09 47 10
Personne remplacée :	CHAPEAU, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSNA – ENV – Division Plan d'Action, Qualité de Service et Communication – CHEF DE DIVISION

Chargé de la définition du plan d'actions environnementales de la DSNA, de la communication sur ces sujets et des réponses aux interventions reçues au sein de la mission environnement.

Anime et encadre l'activité des agents de sa division.

Propose, en coordination avec le chef de la mission, les axes de la politique environnementale de la DSNA et en assure la promotion.

Participe à la mise à jour et au suivi du plan d'actions de la DSNA, sur les sujets liés à l'environnement.

Met en oeuvre des actions de communication lors de rencontres ou réunions publiques.

Coordonne les actions de communication sur la politique environnementale de la DSNA.

Organise le suivi des SNA et la réflexion interne en matière de retour d'expérience et de mise en oeuvre de la politique environnementale de la DSNA.

Conduit des actions de formation et de sensibilisation sur l'environnement.

Assure un suivi des recommandations émises par l'ACNUSA qui concernent la DSNA.

Définit et assure la promotion des outils d'information à l'attention des riverains des aéroports.

Planifie le budget de la mission environnement.

Participe aux réunions et séminaires internationaux concernant l'environnement dans le domaine de la navigation aérienne.

Finalise et fait suivre les réponses à tout type d'interventions reçues.

Responsabilité en matière de sécurité/qualité/sureté/environnement :

Les activités du poste s'inscrivent dans le cadre du système de management intégré de la DSNA.

Est chargé de planifier des investissements relatifs à la communication environnementale de la DSNA.

Profil - Qualification :

Expérience en management.

Connaissance du fonctionnement des SNA et du domaine aéroportuaire.

Connaissance des procédures d'achats et marchés publics.

Maîtrise des outils bureautiques (word, excel, powerpoint).

Anglais lu, parlé, écrit.

Goût prononcé pour les relations humaines.

Pédagogie.

Qualités rédactionnelles.

Esprit d'initiative.

Forte réactivité.

Formation d'intégration :

Introduction au contrôle de la circulation aérienne.

Politique environnementale de la DGAC.

Initiation au fonctionnement opérationnel d'un SNA et/ou d'un CRNA.

Notions de base en acoustique, bruit et gêne.

Techniques de communication écrite et orale.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM – Pôle Applications de la Sécurité Aérienne – CHARGE DE PROJET
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ASA Pôle applications de la sécurité aérienne (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/ASA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.8.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr USAI, Bernard - 01.69.84.60.63 bernard.usai@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	USAI, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SSIM – Pôle Applications de la Sécurité Aérienne – CHARGE DE PROJET

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC .

Le pôle applications sécurité aérienne (ASA) est chargé des projets liés à l'informatisation des processus métiers de la DSAC, notamment le SGISAC (système de gestion intégré de la sécurité de l'aviation civile) la suite logicielle communautaire ECCAIRS d'enregistrement, d'échange et de diffusion des informations relative aux accidents et incidents aériens, la maintenance applicative des systèmes d'examen des personnels navigants (OCEANE), de gestion de leurs licences et qualifications (SIGEBEL), du suivi de leurs aptitudes médicales (SICOMED) et du pilotage des objectifs de performance de la DSAC.

Sous l'autorité du Chef du pôle «applications sécurité aérienne (ASA)», le chef de projet :

- pilote en coûts qualité le portefeuille de projets de développement de maintenance corrective et évolutive d'applications qui lui sera confié,
- élabore et suit le budget alloué à ses projets,
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- rédige le cahier des charges et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires,
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets, garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles,
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage,
- effectue si besoin et en fonction de son profil des actes de maintenance corrective et perfective et/ou des développements informatiques ponctuels,
- rend compte de ses activités, de l'avancement de ses projets et produit les indicateurs de performance associés,
- assure la coordination sur ces projets avec la maîtrise d'ouvrage, les titulaires des marchés de réalisation, d'intégration au SIGP et/ou de maintenance des applications, le domaine production et exploitation « PROD » (planification et gestion des déploiements, aide au diagnostic dans la détection des origines des erreurs applicatives, etc.), le domaine applications collaboratives « COLLAB » (gestion des intégrations d'applications au SIGP : utilisation des outils collaboratifs de messagerie, d'agenda, de gestion électronique de documents, etc.) et le domaine gestion des ressources « DGR » (rédaction et suivi des marchés, gestion budgétaire, etc.) du SSIM et tout autre acteur dont l'intervention s'avérerait nécessaire,
- qualifie et veille à la bonne correction des anomalies,

Profil - Qualification :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse
- Rédiger
- Impulser une dynamique de travail en réseau

Connaissances :

- Conduite et gestion d'un portefeuille de projets,
- Méthode de formalisation des besoins métiers
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel intégré
- Marchés publics

A défaut, motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques (marchés publics, PGI)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI – ST DENIS – Subdivision Exploitation – ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/OI K-OI/EXPL SNA/OI - Subdivision Exploitation (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-OI/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	19/03/16
Renseignement complémentaire :	DUTARTRE, Lionel - 02 62 72 88 00 lionel.dutartre@aviation-civile.gouv.fr VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROULOF, Maurice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/OI – ST DENIS – Subdivision Exploitation – ASSISTANT DE SUBDIVISION, chargé de la formation

Encadre les personnels et supervise le travail à effectuer pour la formation initiale, et continue (PFU, PCU, PIFA etc.)

Elabore et organise le programme de formation des nouveaux contrôleurs affectés

Est responsable de l'outil Scanrad, définit les objectifs, valide les simulations, suit les évolutions du matériel.

Organise et participe au jury et à la commission de formation en unité.

Organise et assure le suivi du renouvellement des mentions de qualification

Organise et assure le suivi des vols de familiarisation

Participation à l'organisation de la formation à l'anglais

Organise les stages locaux et sur site.

Participe aux réunions de coordination « Formation » à la DO

Détient la qualification maximale du centre

Assure les services de la circulation aérienne sur une position de travail.

Peut assurer le rôle de Chef de Tour en son absence.

Participe au dialogue social

Assure l'intérim du Chef de la Subdivision

Participe à la permanence opérationnelle du SNA-01

Profil - Qualification :

Expertise dans le domaine CA

Nécessite de l'acquisition rapide des mentions de qualification : ADI, APP, ACP à Roland Garros.

Motivation pour la formation

Sens des relations humaines

Dynamisme

Adaptation aux situations imprévues

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/GSO – SIA – ETD – Subdivision Etudes – CONCEPTEUR DE PROCEDURES
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/ETUDE Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*SIA/ETD/ETUDE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GAUVIN, Yves - 05 57 92 57 22 yves.gauvin@aviation-civile.gouv.fr DUBET, Stéphane - 05 57 92 57 81 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/GSO – SIA – ETD – Subdivision Etudes – CONCEPTEUR DE PROCEDURES (BUREAU PROCEDURES SATELLITAIRES)

Chef de projet pour les études de procédures qui lui sont confiées

- Planifie et organise la réunion de lancement de l'étude, recueille les données d'entrée nécessaires à la conception de la procédure auprès du SNA et des organismes concernés ;
- Etablit le dossier d'étude technique de la procédure et demande éventuellement les approbations nécessaires à l'ANS qu'il notifie dans le dossier ;
- Vérifie et atteste la conformité de l'étude avec les instructions techniques en vigueur ;
- Peut participer à la consultation des administrations, des usagers et des instances de concertation en matière d'environnement. Peut être amené à participer aux CCE.
- Peut être amené à effectuer l'étude d'intégration dans le dispositif CA en relation avec les organismes ATS et le SNA concernés ;
- Participe à la rédaction de l'étude de sécurité en relation avec les organismes ATS et le SNA concernés ;
- Demande via la coordination nationale l'inspection en vol de la procédure ;
- Etablit le dossier d'étude technique ;

Peut être amené à participer à diverses activités relatives aux procédures

- Peut participer aux groupes de travail et projets nationaux et internationaux relatifs aux procédures de vol aux instruments ;
- Peut participer aux différents travaux connexes à la conception de procédures (pré-codage ARINC 424, intégrité des données, utilisation de modèles numériques de terrain, relevés d'obstacles, validation et déploiement de logiciels comme GéoTITAN) ;

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Prendre en compte les exigences des clients.
- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées.
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :

COMPETENCES :

* Réglementation Navigation Aérienne :

- Connaître la réglementation PANS OPS
- Connaître la réglementation Circulation Aérienne

* Exploitation des Systèmes et Sécurité :

- Connaître les installations et les système Navigation aérienne
- Gérer des données géographiques

*Technique :

- Connaissances en géodésie
- Exploiter les données nécessaires à la conception de procédures

* Informatique :

- Connaître les produits informatiques existants
- Exploiter les outils bureautiques
- Exploiter le logiciel GéoTitan

* Communication :

- Savoir exposer
- Savoir écouter
- Savoir expliquer (son projet)

* Langues :

- Anglais

QUALITES REQUISES :

- Autonomie
- Rigueur, méthode
- Sens relationnel important
- Sens de l'organisation
- Se tenir à l'écoute des innovations
- Disponibilité (déplacements)